

BUR. DEP. LEGAL DEPT.
 PERIODIQUES BIBL. NAT.
 1700 ST DENIS
 MONTREAL QC
 H2X 3K6

1220



"La ville de Granby est en excellente santé financière" — Le maire Paul-O. Trépanier

Granby adopte son budget ce soir

- La taxe foncière se maintient
- Hausse des dépenses de 16.8%
- La taxe d'affaires double

— Voir le détail du budget en page 3

Selon le maire Trépanier

Granby en excellente santé financière

par Ginette LAURIN

GRANBY — Avec un budget de \$16,142,867 et une dette de \$35,000,000, la ville de Granby se trouve en excellente santé financière, selon le maire Paul-O. Trépanier.

Satisfait du budget que le conseil municipal devra adopter ce soir, le maire a expliqué les grandes lignes qui s'en dégagent, retenant en premier lieu le virement du surplus enregistré en 1979 et qui s'établit à \$605,000.

"N'eurent été des dépenses encourues par les réparations de la piscine Miner, dépenses que nous avons payées et qui s'élevaient à quelques \$160,000, Granby aurait affiché un surplus de trois quarts de million de dollars" a mentionné le maire, visiblement heureux que la politique des "cousins Donat Brosseau" se poursuive.

Il a aussi indiqué qu'à ses revenus la ville de Granby ajoute cette année des sommes de \$816,000 (taxe de vente 1979) et \$500,000, provenant des réseaux de télécommunication et de gaz. Il a rappelé, par ailleurs, l'abolition de la taxe de vente et celle des locataires.

Puis, il a donné l'évaluation de la ville de Granby, évaluation fournie par Québec et qui représente 47% de la valeur réelle seulement. "La valeur de la ville s'élève en 1980 à \$221,000,000. Lorsqu'on reconnaîtra la valeur réelle de notre municipalité, elle vaudra un demi milliard de dollars" a noté le maire.

Quant à la dette et aux engagements financiers (règlements d'emprunts) qui atteignent actuellement \$43,000,000 et peut-être \$50,000,000 à la fin de l'année '80, M. Trépanier a précisé qu'il n'y a là aucune exagération, puisque le pourcentage considéré comme raisonnable par Québec est de 15%. "A Granby, il est de 8,7%" a-t-il avoué, précisant que des lumières clignotent à Québec lorsqu'il y a excès.

Par ailleurs, il n'a pas manqué de souligner que la ville occupe entièrement le champ d'impôt foncier de la Commission scolaire, ce qui lui rapporte \$2,900,000.

Et en parlant des taxes, le maire Trépanier a déclaré: "La taxe foncière, comme je l'avais déjà annoncé, n'augmente pas cette année. Toutefois, c'est la taxe d'affaires qui a été ajustée, Granby ne taxant pas suffisamment ce secteur d'activités".

M. Trépanier n'a pas caché que cette majoration permettra à la ville de gagner des revenus d'importance, soit quelques \$930,000. "La loi nous permet même d'aller chercher dans ce secteur environ \$1,600,000, a-t-il dit, précisant que Montréal et Québec ont une taxe d'affaires respective de 22% et 17%". A Granby, elle est de 7%.

Qualifiant cette taxe de dynamique et progressive, le premier magistrat a expliqué que si la ville n'avait pas pris cette mesure, ce sont les taxes foncières qui auraient augmenté de \$0.44 le cent dollars d'évaluation. Ainsi, les hommes d'affaires auraient également eu à subir cette élévation de taxe qui, cette fois n'aurait pas été déductible d'impôt comme la taxe d'affaires.

Finalement, le maire a noté que deux éléments d'importance seulement ont été coupés du budget. Il s'agit de l'achat d'une échelle aérienne et de la réparation des trottoirs dans certaines parties de la ville. Ces deux dépenses seront tout de même effectuées, mais par la voie d'un règlement d'emprunt.

Le maire avait bien souhaité qu'on puisse les mettre au budget...qui a des limites, pourtant!

Alerte à la bombe chez les Yvette

MONTREAL (PC) — La police a annoncé avoir reçu une alerte à la bombe quelques instants après l'ouverture des portes du Forum, lundi soir, pour l'assemblée pro-fédéraliste à laquelle des milliers de femmes devaient assister.

Le lieutenant Jacques Noonan, de la police de Montréal, a précisé que la menace avait été reçue peu avant le début de l'assemblée prévue pour 20 heures.

Parmi les oratrices qui devaient prendre la parole à cette assemblée, figuraient Mme Madeleine Ryan, épouse du chef du Parti libéral du Québec Claude Ryan, et sa mère Blandine, ainsi que les sénateurs Renaude Lapointe, Thérèse Casgrain et Yvette Rousseau. Mmes Solange Chaput-Rolland et Thérèse Lavoie-Roux devaient également prendre la parole devant plus de 10,000 femmes attendues.

La Voix de l'Est

VOL. 44 — NO 241

GRANBY, MARDI 8 AVRIL 1980

Livraison domicile \$1.80 par semaine
 Semaine: 25 cents-Samedi: 50 cents

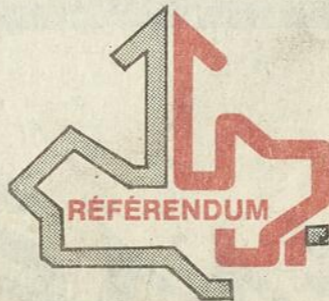
Le Québec à l'heure du choix



— Bernard Léveillé à la tête du Comité pour le NON dans Shefford

— Que nous réserve Heward Grafftey

— En lire en page 6



Vers les temps nouveaux

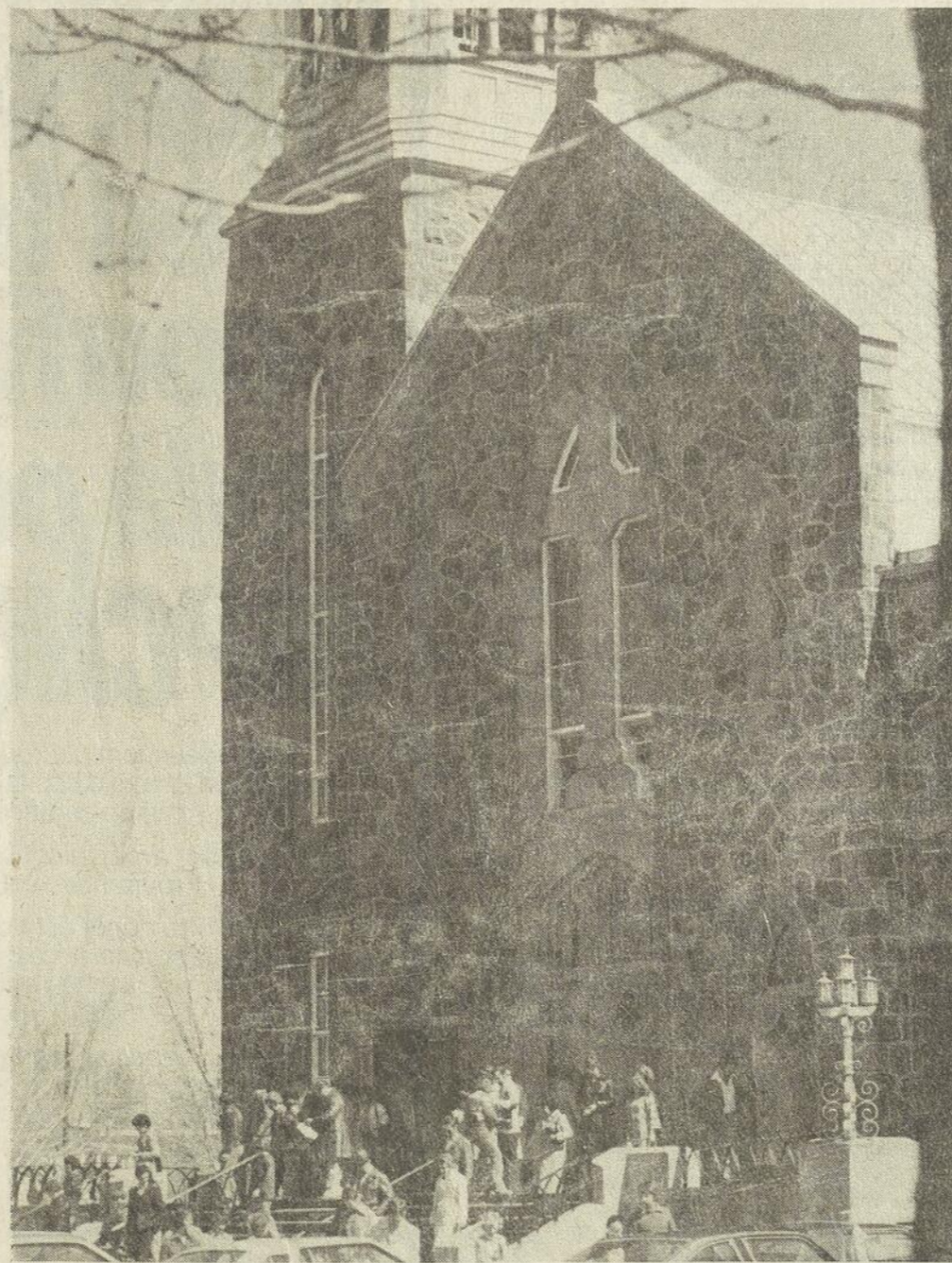


Photo Jeannot PETIT

Plus que jamais, Pâques a marqué cette année l'éclatement des temps nouveaux. Tant dans son sens premier qui est la résurrection du Christ sauveur des hommes, que dans son sens liturgique ou payen, cette grande fête est associée à la renaissance, à la renaissance de la vie, à la renaissance de la nature. Le Créateur a certes été à la hauteur cette année, puisque tous les éléments ont contribué à la manifestation tangible de ce renouveau. Au sortir des églises, les sourires éclataient sous le soleil et les bourgeois paraient de leur mieux ces arbres majestueux qui font l'orgueil de notre ville.

"La peur c'est la sagesse"

GRANBY (GV) — En exerçant une surveillance accrue sur les routes de la région au cours du long congé de la fête de Pâques, la police a démontré que "la peur, c'est pas seulement le commencement de la sagesse, c'est "la" sagesse".

Les corps policiers concernés n'ont donc pas eu à produire un bilan qu'on qualifie parfois de meurtrier. La seule colonne des statistiques où sont apparus de gros "chiffres", ce fut celle réservée aux contraventions "décrimées" notamment aux automobilistes qui ont excédé les limites de vitesse permises...

En fait, durant ce week-end de quatre jours, la police n'a eu à déplorer qu'un seul accident mortel. Cet accident s'est produit dans la soirée de samedi lorsqu'un homme de 89 ans a été happé par un véhicule alors qu'il traversait la route 243, non loin de sa demeure, à Waterloo.

La conductrice du véhicule, Mme Suzanne Beauregard, de Waterloo, n'aurait aperçu qu'à la toute dernière seconde M. George Marshall qui, se supportant à l'aide d'une canne, se trouvait presque au milieu de la chaussée. Son décès était constaté peu après par un médecin de l'hôpital de Magog.

Autres accidents

D'autres accidents routiers ont été signalés par la police, mais aucun n'a résulté en des blessures graves pour les occupants des véhicules impliqués.

À la Sûreté du Québec de Granby, on a constaté que le nombre des accidents avait diminué de moitié par rapport à la même période l'an dernier. Dans la ville de Granby, la situation a été similaire: aucun accident n'a entraîné des blessures sérieuses.

Les postes de la Sûreté du Québec de Marieville et de St-Hyacinthe ont par ailleurs indiqué que, malgré un trafic dense, la circulation s'était faite normalement sur les routes. Toutefois, il ne faudrait pas omettre de mentionner que les policiers ont aidé la "cause" en émettant plusieurs billets de contravention.

À Marieville, l'opération radar a été à l'origine de l'émission de 90 billets de contravention. "Les automobilistes ont bien réagi. Certains nous ont même souhaité de Joyeuses Pâques", a indiqué un officier de Marieville.

À St-Hyacinthe, la Sûreté du Québec a prévenu les coups durs en faisant de même. Les policiers ont émis quelque 700 billets pour excès de vitesse, et ce en quatre jours. "Nous n'avons eu aucun accident majeur, même pas sur la Transcanadienne où la circulation a été très dense", a noté un officier.

Quand "peur" devient synonyme de "sagesse"...



L'essai de la Cutlass Cruiser diesel

859

— En page 7

La météo

Nuageux et pluvieux, vent modéré, max. 14.
 Mercredi: pluvieux.

PHARMESCOMPTE JEAN COUTU

168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-8668
 Ouvert tous les jours jusqu'à 22h. exc. sam. et dim. 21h.

INTER-LOTO		TIRAGE: 972 4 avril 1980		3 ^e NUMERO COMPLET		6 ^e NUMERO COMPLET	
N-389		1 3 3 1 6 4 8	GAGNE \$50,000	2 1 2 2 6 4 0	GAGNE \$5,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		3 1 6 4 8	GAGNENT \$1,000	2 2 6 4 0	GAGNENT \$1,000		
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		6 4 8	GAGNENT \$50	6 4 0	GAGNENT \$50		
1 ^{er} NUMERO COMPLET		1 2 5 1 5 4 6	GAGNE \$250,000	7 ^e NUMERO COMPLET		2 2 3 9 8 0 0 GAGNE \$5,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		5 1 5 4 6	GAGNENT \$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR		3 9 8 0 0 GAGNENT \$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		5 4 6	GAGNENT \$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR		8 0 0 GAGNENT \$50	
2 ^e NUMERO COMPLET		2 5 5 6 8 1 0	GAGNE \$100,000	4 ^e NUMERO COMPLET		2 2 8 5 9 4 0 GAGNE \$25,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		5 6 8 1 0	GAGNENT \$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR		8 5 9 4 0 GAGNENT \$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		8 1 0	GAGNENT \$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR		9 4 0 GAGNENT \$50	
5 ^e NUMERO COMPLET		2 1 8 7 0 3 4	GAGNE \$25,000	8 ^e NUMERO COMPLET		1 9 3 6 0 4 4 GAGNE \$5,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		8 7 0 3 4	GAGNENT \$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR		3 6 0 4 4 GAGNENT \$1,000	
LES BILLETS SE TERMINANT PAR		0 3 4	GAGNENT \$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR		0 4 4 GAGNENT \$50	

Développement économique de Bromont, Lac Brome et Waterloo

La commission tripartite serait en place dès juin

BROMONT (JdB) — Maintenant que la ville de Lac Brome a accepté une participation financière de \$10,000, la commission tripartite de développement économique régional, réunissant Bromont, Waterloo et Lac Brome, ne devrait pas tarder à voir le jour.

D'ici quelques semaines en effet, le ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme sera saisi du dossier et informé des objectifs, des paramètres d'action que la commission intermunicipale à l'intention de se donner à court et à long terme.

La commission aura également à se doter de structures qui lui soient propres et à se choisir un président; à l'heure actuelle, on connaît déjà les personnes déléguées par les trois villes participantes qui siègeront à cette commission de développement économique régional: pour Bromont, le maire Pierre Jacob, le conseiller Denis Leclerc et le porte-parole du secteur industriel et commercial, Germain Désourdy; pour Lac Brome, le maire Homer Blackwood, le conseiller Marcel Mailloux et le représentant du monde industriel, Rosaire Laporte, directeur des opérations à l'usine Clairol; et pour Waterloo, les conseillers André



M. Pierre JACOB

Bélanger, David Reed et l'homme d'affaires Ernest Bieri.

Quant à la commission industrielle dont la ville de Bromont s'est pourvue au cours des derniers mois, elle aura, selon le maire Pierre Jacob, à se mouler dans la commission tripartite.

M. Germain Désourdy, qui assume la responsabi-

lité de la commission bromontoise, n'aurait pas, toujours selon le maire Jacob, l'intention de poser sa candidature au poste de commissaire industriel pour les trois villes partenaires.

"Il n'en est absolument pas question, affirme M. Jacob: M. Désourdy a l'intention de laisser aller, mais tout en demeurant intéressé à donner un coup de pouce à Bromont".

Au niveau de la secrétaire engagée pour la commission industrielle de Bromont, aucun problème non plus pour M. Jacob d'autant que celle-ci a été embauchée pour une période d'essai de trois mois.

Question bureaux, le maire Jacob n'envisage aucune difficulté, ils devraient être utilisés par la commission tripartite "à moins, ajoute-t-il, que les deux villes exigent le contraire, mais il faut dire aussi que nous avions l'intention de louer des espaces dans le futur centre

d'achat, espaces dont le nouvel organisme de développement industriel pourrait bénéficier."

Le maire de Bromont ne voit cependant aucun obstacle majeur de quelque côté qu'on se tourne, quant à la passation des pouvoirs de



M. Germain DESOURDY

la commission bromontoise à la corporation tripartite, il ne devrait selon lui, n'y avoir aucun problème: "les dossiers qui sont déjà en marche, seront pilotés par la ville de Bromont seule, par exemple, l'hippodrome, je ne vois pas ce que les deux autres villes vien-

draient faire là-dedans: quant aux nouveaux dossiers, eh bien, ce sont les trois villes qui s'en occuperont."

M. Pierre Jacob estime que la commission triparti-

te pourrait entrer en action dans le courant du mois de juin, compte tenu des étapes qu'il reste encore à franchir, dont notamment l'engagement d'un commissaire industriel.

Coup d'oeil

Réflexion

COWANSVILLE — Le service de l'éducation des Adultes de Davignon prépare ses politiques futures en réfléchissant sur la philosophie de l'éducation des adultes, sur sa mission et son rôle auprès de la population, sur ses champs d'intervention ainsi que sur ses priorités. Le but de cette réflexion est de rendre chacun responsable de la qualité de vie, sphère dans laquelle le SEA a un rôle important à assumer.

Pour le centre d'interprétation de la pomme

Les Florales et un nouveau nom

Par Anita PAQUETTE

ROUJEMONT (GMT) — Le Centre d'interprétation de la pomme de Roujémont veut étendre son influence à l'échelle provinciale.

Dans le but d'intéresser les pomiculteurs de l'ensemble de la province, une seule voie: un changement de nom qui invite

à la participation. Ainsi, lors de l'assemblée générale, le Centre d'interprétation de la pomme de Roujémont Inc est devenu le Centre d'interprétation de la pomme du Québec Inc.

Cela ne semble peut-être pas très original, mais rend néanmoins l'organisme plus représentatif du milieu pomicole

et, même si le siège social demeure à Roujémont, la structure s'élargit. "Ainsi toute personne oeuvrant à la culture ou à la transformation de la pomme, et intéressée à la promotion touristique des secteurs pomicoles, peut maintenant devenir membre de la Corporation et bénéficier du droit de vote, qu'elle soit ou non de

Roujémont. Car la Corporation oeuvrera à l'échelle du territoire québécois", d'affirmer Manon Darsigny, l'une des responsables.

Toute personne voulant devenir membre ou désireuse d'avoir de plus amples informations peut s'adresser au Centre, 488, rue Principale, à Roujémont ou appeler Manon Darsigny, coordonateur-adjoint du Centre à 469-4747.

Le prêt pressé



Un prêt en 2 heures... ou moins!

Nous pouvons vous accorder un prêt personnel, jusqu'à concurrence de \$10,000, en deux heures ou moins. Dans n'importe laquelle de nos 117 succursales.



243, rue Principale, Granby

L'achat d'une maison neuve doit se faire en toute confiance. Voilà pourquoi l'APCHQ existe!

Voilà également pourquoi l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec vous offre le Programme de certification des maisons neuves.

En transigeant avec un constructeur accrédité auprès de ce Programme, vous êtes assuré que:

- votre dépôt est protégé jusqu'à \$20,000;
- votre maison neuve est protégée, à sa pleine valeur, contre tout vice caché pendant 1 an et contre tout défaut majeur pendant 5 ans.

L'APCHQ, par son Programme de certification, garantit le professionnalisme de votre constructeur et la qualité de votre future maison.



Recherchez ce sigle dans la publicité, les bureaux de vente et les maisons modèles des constructeurs.

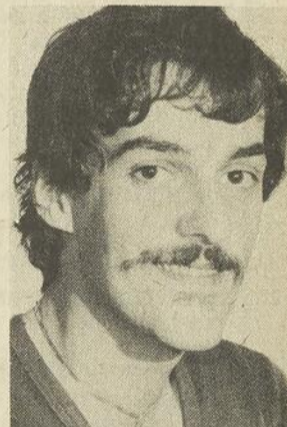


Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

Pour plus de renseignements à Granby: (819) 563-9643 ou appelez sans frais: 1-(800) 361-5300



Manon DARSIGNY



Mario ALLAIRE
Les Florales

Dans le cadre de cette nouvelle dimension provinciale, le Centre d'interprétation a accepté l'invitation de participer aux Florales internationales 1980 qui se tiendront à Montréal cet été et ce, pour représenter le monde pomicole de la Belle province.

"Le Centre aura au sous-sol de l'ancien pavillon chrétien, de dire Manon Darsigny et Mario Allaire, les coordonnateurs adjoints, un espace où exposer des photos de pomiers en fleur, une gigantesque murale d'un paysage pomicole et de nombreuses photos accompagnées de textes expliquant le développement de la pomme à travers les saisons, ainsi qu'une vaste carte du Québec signalant ses régions pomicoles".

Pour les responsables du Centre d'interprétation, c'est donc un temps de grande activité. "Non seulement y aura-t-il la préparation de la saison avec comme ouverture la Fête des pomiers en fleur qui aura lieu au cours du mois de mai, mais aussi les préparatifs pour bien figurer à cette exposition de la flore à travers le monde, du 31 mai au 1er septembre", de conclure Mario Allaire.

ENTREPOSAGE

- VOUTE FRIGORIFIQUE MODERNE
- SYSTEME D'ALARME RELIE AU POSTE DE POLICE
- CAMIONNETTE PROTEGEE PAR UN SYSTEME D'ALARME POUR CUEILLIR VOS FOURRURES



La fourrure c'est notre affaire

328 Principale Granby

378-8484

- ATELIER SUR PLACE
- PERSONNEL QUALIFIÉ
- DESSINATEUR DIPLOME
- SERVICE DE NETTOYAGE "LUSTERIZED"

Budget 1980 de la ville de Granby

— La taxe foncière se maintient — Hausse des dépenses de 16.8% — La taxe d'affaires double

par Ginette LAURIN

GRANBY — La taxe foncière n'augmente pas. Au contraire, elle diminue légèrement. 1.4% dans certains cas... Le budget 1980 se chiffre à \$16,142,867 comparative-ment à \$13,819,882 l'an dernier, ce qui correspond à une augmentation globale des dépenses de l'ordre de 16.8%... La taxe d'affaires, quant à elle, subit une élévation des plus importantes! Elle double...

Tels sont les points saillants du budget granbyen 1980, qui sera présenté et adopté ce soir par les autorités municipales. Et ces points parlent par eux-mêmes. D'une part, la ville augmente ses dépenses, d'autre part, elle récupère les revenus nécessaires pour couvrir les déboursés. Pour ce faire, elle choisit de doubler la taxe d'affaires plutôt que d'imposer aux citoyens une augmentation de la taxe foncière.

scolaire et la ville, un taux de \$1.34 pour récupérer entièrement le total de la taxe scolaire que rapportait la "piastre".

Les taxes d'un contribuable se divisent donc de cette façon maintenant, soit depuis la mise en vigueur de la réforme fiscale des municipalités: la taxe foncière générale \$1.79 (\$0.63 en 1979, plus le transfert du champ d'impôt scolaire \$1.16) et la taxe foncière spéciale \$2.05 (augmentation de \$0.07), pour un grand total de \$3.84.

Taxe foncière

Ainsi, le taux combiné de la taxe foncière, générale et spéciale passe sur tout le territoire granbyen, à l'exception des parties annexées en 1967 et 1974, à \$3.84 le cent dollars d'évaluation.

Ce montant comprend le champ d'impôt foncier de la Commission scolaire (occupé désormais par la municipalité) qui s'élève à lui seul à \$1.16. C'est, d'ailleurs, à ce niveau que certains citoyens enregistreront une légère baisse de leurs taxes, puisque Granby aurait dû imposer, étant donné les différences d'évaluation qui existent entre le

Parties annexées

Les parties annexées du territoire granbyen diffèrent quelque peu en matière de taxes. La partie annexée en 1967, à l'instar de la "vieille" ville bénéficie d'une légère, très légère baisse de taxe par rapport à l'année dernière alors que la partie annexée en 1974 subit, de son côté, une minime augmentation.

Toutefois, les propriétaires demeurant dans la partie annexée en 1974 et qui ont profité d'un gel d'évaluation sur une période de trois ans connaissent cette

année une majoration importante de leurs taxes. Jusqu'à \$133 d'augmenta-

tion dans le cas de ceux qui étaient construits au moment de l'annexion et quel-

que \$4 dans le cas de ceux qui ont érigé leur maison après le dégel, soit après 1978.

Le taux combiné de la taxe foncière, générale et spéciale s'élève alors à \$3.48 du cent dollars d'évaluation dans la partie annexée en 1967 et à \$2.25 dans la partie annexée en 1974. Les autorités municipales signalent que les territoires annexés doivent absorber de plus en plus le service de la dette des règlements adoptés depuis leur entrée dans la ville.

donc expliqué que ces \$0.44 auraient également été payés par les industriels, hommes d'affaires, commerçant, etc. Ce qui lui a fait aussi dire que l'industriel qui devra verser quelque \$10,000 de plus en 1980, s'en tire malgré tout à bon compte, puisqu'en réalité l'augmentation de la taxe d'affaires lui coûtera entre

\$1,500 et \$2,000 (si l'on tient compte de la déduction d'impôt et de l'augmentation de la taxe foncière qu'il aurait dû payer lui aussi...).

Somme toute, malgré une réforme fiscale tantôt louangée, tantôt crainte par les autorités municipales granbyennes, il semble bien qu'on ait pu réaliser des re-

venus d'importance pour équilibrer les dépenses qui se font de plus en plus grandes.

On a pu également épargner, comme le maire Trépanier le croyait depuis l'automne dernier, les contribuables qui sont déjà largement taxés comparative-ment à la moyenne des sa-laires gagnés en ville!

Tableaux comparatifs des taxes municipales

(Vieux territoire)	
Evaluation	\$15,000
.....1979	1980
Taxes municipales	\$391.50 \$576
Taxes scolaires	\$233.06 \$ 38.84
Taxe d'eau	\$ 60. \$ 60.
Taxe de vidanges	\$ 48. \$ 48.
TOTAL	\$732.56 \$722.84
Réduction:	\$9.72 (1.34%)

(Annexion 1967)	
Evaluation	\$20,000
.....1979	1980
Taxes municipales	\$440. \$696.
Taxes scolaires	\$310.75 \$ 51.79
Taxe d'eau	\$ 60. \$ 60.
Taxe de vidanges	\$ 48. \$ 48.
TOTAL	\$858.75 \$855.79
Réduction:	\$2.96 (0.35%)

(Annexion 1974)	
Evaluation	\$15,000
.....1979	1980
Taxes municipales	\$139.50 \$337.50
Taxes scolaires	\$233.06 \$ 38.84
Taxe d'eau	\$ 48. \$ 48.
Taxe de vidanges	\$ 48. \$ 48.
TOTAL	\$420.56 \$424.34
Surplus:	\$3.78 (0.09%)

(Annexion 1974 avec gel d'évaluation)	
Evaluation	\$20,000
.....1979	1980
Taxes municipales	\$186. \$450.
Taxes scolaires	\$156.74 \$ 26.12
Taxe d'eau	\$ 48. \$ 48.
Taxe de vidanges	\$ 48. \$ 48.
TOTAL	\$390.74 \$524.12
Surplus:	\$133.38 (34.14%)

Taxe d'affaires

C'est le secteur des affaires qui "mange" le plus dur coup. La taxe double. En fait, son taux diminue en passant de 10% à 7% de la valeur locative, mais c'est le rôle d'évaluation qui modifie tout le tableau.

A ce chapitre, la ville prévoit des revenus de l'ordre de \$953,110 alors que l'année dernière les revenus totaux de la taxe d'affaires et des différents permis qui sont abolis avec la réforme fiscale étaient de \$406,250.

Toutefois, cette taxe, qualifiée de dynamique par le maire Paul-O. Trépanier, est déductible d'impôt. L'industriel, par exemple, qui aura à déboursé \$10,000 de plus cette année pourra ajouter cette dépense à son rapport d'impôt et ainsi récupérer une partie de la somme.

Dépenses: 16.8% de plus

Par ailleurs, en augmentant ses dépenses de 16.8%, la ville de Granby se devait d'aller chercher le même pourcentage en revenus. L'augmentation de la taxe d'affaires contribue, pour une grande part, à combler la partie dépense.

Si les autorités municipales avaient choisi plutôt de majorer la taxe foncière des citoyens, c'est une augmentation de \$0.44 du cent dollars d'évaluation qu'ils auraient encaissée.

Le maire Trépanier a

par Ginette LAURIN

GRANBY — Des dépenses, la ville de Granby en a pour \$16,142,867 en 1980. Et, elles sont de toutes sortes. La rémunération du personnel (\$5,976,444) et le service de la dette (\$5,020,879) s'emparent à eux seuls de 68% du budget.

Toutefois, la ville a trouvé, cette fois, le tour d'effectuer des dépenses qu'elle retardait depuis plusieurs années, réalisant ainsi des projets qu'avaient à cœur les autorités municipales.

Quels sont ces projets? D'abord...l'achat de caméras couleur pour la diffusion des assemblées du conseil municipal: \$18,000; puis un appui à Coged dans le but de faire démarrer les travaux de réaménagement du secteur haute-ville: \$36,000; aussi l'aménagement conjoint des cours d'école: \$22,000; des réparations importantes sur l'édifice de l'Escal: \$17,000; l'aménagement des locaux qui abriteront les Loisirs de Granby à l'école Notre-Dame: \$42,000; une aide au Jardin zoologique: \$55,000.

Bien d'autres montants s'ajoutent à ces dépenses, notamment celui de \$733,750 versé en subventions diverses. De cette somme, les Loisirs de Granby Inc. en retire \$551,000 et l'Office du tourisme \$100,000. Les organismes para-municipaux et autres organismes se partagent ce qui reste: Comité d'aménagement du lac Bo-

\$16,142,867 de dépenses

vin \$27,000; Association Granby et ses villes jumelées \$1,000; Société historique du comté de Shefford \$2,500; Maison Vittie (bibliothèque) \$15,000; le Festival gastronomique de Granby \$15,000; le Centre de bénévolat \$10,000; l'Association de la colonie de vacances \$5,000, etc.

Même si les dépenses ont passablement augmenté en 1980, les pourcentages eux-mêmes varient, toutefois, pas tellement dans les différents secteurs d'activités. Ainsi, on note une augmentation de 1% seulement au point "loisirs et culture" et 3% au point "service de la dette". Les autres majorations sont en-dessous de 1%.

Revenus

Les revenus, par contre, enregistrent d'importantes élévations, entre autres au niveau des taxes (7% d'augmentation). Ce qui prouve que même si Granby doit se passer de certains revenus, la taxe des locaux par exemple, elle s'en sort très bien en occupant entièrement le champ d'impôt foncier de

la Commission scolaire et en récupérant toutes les compensations tenant lieu de taxes.

L'analyse des revenus indique qu'à elles seules, les taxes rapportent 71.49% de profits à la ville: \$11,540,606 comparative-ment à \$8,976,867 en 1979. Et même si Granby, comme toutes les autres villes du Québec, doit désormais faire un X sur les subventions accordées par le gouvernement provincial, elle dispose, cependant, de revenus qu'elle n'avait pas auparavant, c'est-à-dire les taxes maintenant payées par Québec sur ses édifices: centre administratif, hôpital, école, etc. A ce chapitre: \$1,593,803 comparative-ment à \$263,308.

La réforme fiscale semble vraiment favoriser la ville de Granby, du moins à première vue. L'an prochain, les citoyens ainsi que les autorités municipales sauront exactement à quoi s'en tenir. En attendant, même si les dépenses augmentent considérablement, les revenus qui en font tout autant donnent des prévisions budgétaires vraiment équilibrées!

Ouverture prévue pour septembre

Garderie populaire pour les gens du centre-ville

par Ginette LAURIN

GRANBY — Une deuxième garderie populaire pourrait bien voir le jour prochainement à Granby. Cette fois, ce sont les citoyens du centre-ville surtout qui profiteraient de ce service puisque le local serait, à coup sûr, situé sur la rue Principale ou sur une rue adjacente.

Mme Rolande Fontaine, principale instigatrice du projet, sait de quoi elle parle lorsqu'elle souligne que le besoin se fait de plus en plus grand. Un inventaire du milieu a prouvé, effectivement, que les attentes en service de garderie sont nombreuses et parfois pressantes.

"Après un sondage, nous nous sommes aperçus que le Grand Chapitre, ainsi que la garderie privée de Mme Chabot sont remplies à pleine capacité et que leurs listes d'attente respectives comptent passablement de noms" mentionne cette femme qui s'est lancée dans la réalisation de ce projet après avoir personnellement rencontré des problèmes de garde.

Déjà, grâce seulement à du bouche à oreille, Mme Fontaine a recueilli 15 inscriptions. "D'ici la fin de semaine, j'en aurai au moins 20" affirme-t-elle. Le projet de cette autre garderie populaire a démarré en novembre dernier. Cinq personnes y tra-

vaillent sérieusement, croyant à leur chance de succès. Ils parlent même d'ouverture en septembre prochain. Leur demande de subvention a été envoyée au gouvernement qui peut aider de trois façons différentes: subventions pour démarrer, aménager et équiper. Les organisateurs pourraient ainsi recevoir un montant total de \$30,200.

Entre-temps, ils n'attendent pas les bras croisés. Présentement, ils sont à la recherche d'un local. "Au centre-ville" dit Mme Fontaine, certaine de trouver la bâtisse qu'il faudra pour accueillir les jeunes enfants. Elle s'est, d'ailleurs, adressée aux agents d'im-

meuble pour dénicher l'endroit par excellence.

Activités

Le projet est tellement vrai et réaliste que les parents se sont déjà penchés sur le programme d'activités de la garderie. Ils désirent surtout mettre l'accent sur le développement social, manuel et affectif de l'enfant. Ils s'intéressent aussi particulièrement à la propreté et à l'alimentation.

Pour réaliser ce programme, ils mettront de l'avant des activités propices à aider l'enfant: menu spécial, participation des parents et manifestations qui changent vraiment le quotidien (sorties à l'extérieur de la garderie: pique-nique, visite industrielle, ou au Zoo, etc.).

Les enfants qui pourront profiter de cette programmation devront être âgés de 18 mois à 6 ans. Dans la catégorie des 18 mois à 2 ans, il y aura six places régulières et une irrégulière. Les 3, 4, 5 et 6 ans en compteront 8 régulières et deux irrégulières, pour un grand total de 47 places.

Les taux de garde ont,

par ailleurs, été fixés, \$40 par semaine. Voilà pour les parents qui feront garder les enfants à temps plein. Ceux qui auront besoin d'un service instable devront déboursier \$5 la demi-journée. Notons que la garderie sera ouverte de 6 heures 30 à 18 heures 30.

Tout ce travail abattu depuis novembre a été fait par des parents d'enfants qui se feront garder et par des étudiants. "Et ce, bénévolement". Mme Fontaine tient à le souligner. Elle précise aussi que le statut juridique de la garderie sera celui de "corporation sans but lucratif. Nous avons préféré cela à une coopérative".

Quant au nom de la garderie, il viendra en temps et lieu. Les responsables ont présentement en main quelques suggestions, mais ils préfèrent ne pas vendre la mèche immédiatement. Chose certaine, le projet accouchera, selon Mme Fontaine, d'ici septembre et les parents pourront alors baptiser leur dernière...



L'HOMME RACÉ S'HABILLE CHEZ CARTIER

LA SOLUTION A UNE MISE ELEGANTE

CETTE SEMAINE CARTIER vous offre IMPERMEABLES CRAYDON. Laissés à \$90

Rég. \$105.00

Plan mise de côté

Mercerie CARTIER GALERIES DE GRANBY

Guy Latraverse et CHEF présentent

Jean-Pierre FERLAND

Palace

CENTRE-VILLE, GRANBY 372-4466

MERCREDI LE 9 AVRIL à 20.30

PHARM-ESCOMPTE **JEAN GOUTU**

6. - 7. - 9. - 10.

Le sourire matinal

Une femme à son époux:
Chéri, c'est notre anniversaire de mariage. Alors, observons une minute de silence.

Guy L. BUSSIÈRE

PHARMAPRIX - Galeries de Granby

GAGNÉ & GUAY

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, LL.L
Alain Guay, LL.L

331 Principale, GRANBY 372-2377

"OUI, JE VOUS L'ASSURE!..."

Guy PELLETIER dir. des ventes

GRANBY AUTORAMA FORD

GRANBY - TEL. 378-4636

S'ENGAGE...

... envers ses futurs clients qui feront l'achat d'une voiture ou camion léger 1980 du 1er mars au 30 juin 1980 à effectuer

GRATUITEMENT

tous les changements d'huile et de filtres à l'huile, selon les recommandations du manuel du propriétaire pendant la période de garantie originale de 12 mois ou 20,000 kilomètres.

GRANBY AUTORAMA FORD

GRANBY - TEL. 378-4636

VOUS VOULEZ VENDRE une propriété! 372-5433

LA VOIX DE L'EST — MARDI 8 AVRIL 1980 — PAGE 3

L'éditorial

La France ne devrait-elle pas se mêler de ses affaires?

La France semble vouloir se mêler de nos affaires, comme l'avait fait le général de Gaulle en 1967, alors qu'il s'était écrié du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal: "Vive le Québec libre". On se rappellera qu'à cette occasion le maire Drapeau lui avait répondu de telle sorte que le général avait repris son avion le soir même pour Paris.

Lors de son récent voyage au Canada, M. Raymond Barre avait évité de se compromettre publiquement, même si M. Lévesque avait tout mis en oeuvre pour le mettre dans l'embarras. Il y avait eu en particulier la fameuse mise en scène sur la mezzanine du complexe Desjardins, que notre premier ministre avait comparé à un autre balcon.

Mais il semble que là où M. Lévesque avait échoué, notre rusé ministre des Affaires intergouvernementales ait réussi, avec l'aide de notre astucieux Yves Michaud qui n'est à Paris que pour cela, à convaincre M. Barre de s'immiscer dans le débat référendaire par le biais d'une déclaration de M. Robert Bourassa au sujet de la confédération des états européens.

Le premier ministre de France se défend, bien sûr, de vouloir s'ingérer dans les affaires québécoises ou canadiennes. Il en est ainsi du reste de Michel Rocard, un politique français ambitieux auquel on concède plus ou moins la chance d'être l'adversaire de Giscard d'Estaing lors de l'élection présidentielle de 1981.

Mais l'un comme l'autre, cependant, n'hésite aucunement à exprimer son opinion à ce propos dans une lettre à M. Claude Morin, tout en contredisant M. Robert Bourassa, M. Rocard affirme "la possibilité pour le Québec d'accéder à son indépendance politique dans le cadre d'une association économique avec les anglophones du reste du Canada". Quant à M. Barre, M. Morin dit avoir reçu de sa part une lettre dans laquelle le premier ministre de France partage les vues de M. Rocard.

Or, on a le droit de se demander pourquoi, si MM. Barre et Rocard ne veulent pas s'ingérer dans nos affaires, ils ne s'objectent pas à la publication de leurs lettres. D'un autre côté, pourquoi tiennent-ils tant à contredire l'ancien premier ministre du Québec, si, dans leur opinion, la construction politique de l'Europe n'a aucune similitude avec le fédéralisme canadien, si elle constitue plutôt une "confédération d'Etats souverains associés?"

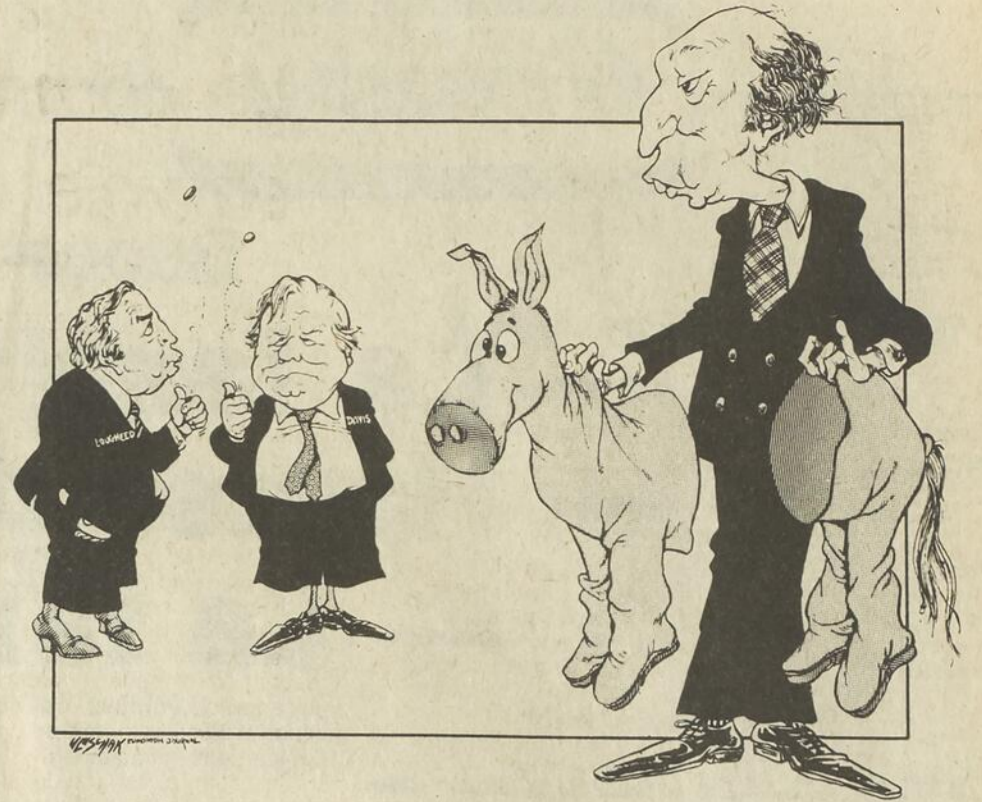
Une autre question: pourquoi M. Claude Morin a-t-il attendu près de six mois pour révéler l'existence de ces lettres, dont celle de M. Rocard constituait, en particulier, une réponse à la thèse de M. Bourassa? Attendait-il le moment opportun pour les publier? Elles avaient d'ailleurs été écrites à sa demande. M. Morin se sentait-il à ce point à court d'arguments pour répondre à l'ancien premier ministre du Québec?

On aura souvent noté depuis le début du débat sur la question référendaire que le gouvernement québécois s'énerve dès qu'Ottawa ou le premier ministre d'une province canadienne parle de la souveraineté-association. Il leur nie tout droit d'intervention dans les affaires québécoises. Or, pourquoi des Québécois, ministres ou députés à Ottawa, ou encore d'autres Canadiens, ne seraient-ils pas autorisés à exprimer leur opinion, si M. Morin fait lui-même intervenir des hommes politiques français?

A ce compte-là, des hommes politiques américains... même le président Carter, seraient justifiés de participer au débat sans que les partisans de la souveraineté-association aient le droit de protester. Washington n'est nullement intéressé à la séparation du Québec du reste du pays... ou à la balkanisation du Canada.

Nous qui pensions qu'après nous avoir abandonnés sur les côtes du Saint-Laurent il y a deux cents ans et nous avoir oubliés depuis, si ce n'est pour nous nuire en 1967, les Français nous laisseraient régler seuls nos affaires. Ce que nous étions naïfs. Au lieu de favoriser l'indépendance du Québec, la France devrait plutôt accorder l'indépendance à la Bretagne qui la lui réclame depuis si longtemps. Cette affaire-là la regarde, pas la nôtre.

Roland Gagné



Les lecteurs

Le maire voyait juste

Ces jours derniers, je relisais un article de La Voix de l'Est, du 29 février 1979, intitulé: "Le maire lance l'idée de deux référendums". L'idée était neuve, il y a un an. Il est intéressant de constater combien M. Paul-O. Trépanier a vu juste... à moins que son idée n'ait directement influencé certains membres du gouvernement, à qui s'adressait sa suggestion.

Il suggérait que le premier référendum comportât "une question formulée de façon à soumettre aux Québécois la possibilité d'ACCORDER à leur gouvernement LE MANDAT DE NEGOCIER un statut particulier pour le Québec". Ce statut particulier, dans l'esprit du maire, était-ce la souveraineté-association? Toujours est-il que la première partie de sa suggestion ressemble étrangement à celle que nous proposons aujourd'hui le gouvernement. Il prédisait que les Québécois répondraient alors "oui" à une question ainsi formulée et ajoutait: "Mon gouvernement, fort d'un mandat national sans équivoque, sera en mesure de NEGOCIER D'EGAL A EGAL",

utilisant, un an à l'avance, le slogan référendaire du parti ministériel.

Puis M. Trépanier parla du deuxième référendum "sur la question fondamentale" que le gouvernement gèrerait également. A ces deux référendums visant à ce "que le Québec obtienne un statut particulier", M. Trépanier affirmait que, personnellement, il répondrait OUI. Suivent d'autres observations de M. le maire: "Il faut avoir confiance en nous dans les domaines politique et économique... Ensemble on peut beaucoup... Tout se fait, tout se réalise, quand on veut... LE QUEBEC INDEPENDANT sera UN PAYS très important dans le monde... L'important, c'est la fierté..."

Et nous en sommes un an après cette conférence au club des Francs de Granby. Avec notre maire, je souhaite que les Québécois se donnent la main dans la dignité et qu'ils bâtissent, dans la confiance, un Québec bien à nous, un Québec dont nos ancêtres auraient été fiers et pour lequel nos fils nous béniront.

Emile Roberge
Granby

Les "TYRANS" à la gomme

Les caisses enregistreuses qui ronronnent, Les étalages de gomme et de bonbon, Les cris de mes enfants, ma patience qui fond Et en moi, la colère qui résonne!

Que faite-vous, parents d'aujourd'hui, Qui comme moi, souffrez de cette violence? Quand vos enfants ont des caries, Criez-vous comme moi, votre impuissance?

Vous aimez vos enfants? Alors sauvez leurs dents! Ayez de la dignité et de la volonté; Ne laissez pas le marquetting vous manipuler!

Mort aux montres des vestibules, Qui offrent aux enfants des gommes en billes, Comme s'il leur fallait une pilule, Pour que dans les magasins ils se tiennent tranquilles!

Entraînons nos enfants gâtés, Pour qu'ils résistent à ces petites tentations. Habitons nos bambins à former leur volonté, Dans un monde qui n'est que consommation!

Qu'ils entreprennent tout jeune, une guerre Contre ces dangers qui les guettent. Dans quelques années; peut-être même au primaire, Ils seront la proie de la carie!

J'ai relevé le défi avec mes jeunes enfants, De passer les portes et les caisses, Sans entendre parler de ces "TYRANS". Ils en sont très fiers, ne vous déplaitez!!

Les enfants sont capables de courage, Même avant l'école maternelle. Maman! Pour que leurs dents restent toujours belles; Dites "NON" devant ces étalages!

Donnons-nous la main, chères mamans, Laissons sur les tablettes moisir les "TYRANS"! Et si les propriétaires de magasins étaient gentils, Ils nous aideraient à lutter contre la carie; Sans être inquiets pour leur argent, S'ils nous offraient à la caisse des "FRUITS"!!!

Suzanne Cardinal
Granby

billet

Je n'aime pas qu'on se f... de moi!

Je suis un bon Canadien moyen... je suis passé quelquefois devant les grandes Ecoles. Je les ai regardées avec le respect qu'elles méritent, et j'ai éprouvé une seconde, un sentiment d'admiration pour ceux qui en sortent. Je suis un Canadien discipliné autant que faire se peut, compréhensif quand on m'explique, et prêt à tous les sacrifices, à condition de ne pas être le seul à les supporter. Je suis comme des millions de mes compatriotes... ça n'est pas que ça m'enthousiasme de moins chauffer mon appartement, mais enfin, puisqu'il le faut, je vais m'y résoudre. Alors, qu'on vienne dire: "Ca n'est pas drôle, mais on compte sur vous!". Parfait! Mais qu'on en rajoute, ça aurait tendance à m'agacer. Qu'on envoie des médecins qui, à la télé, arrivent avec leur front bourré de science et leur regard qui en dit long, pour m'expliquer que ça va me faire du bien d'avoir froid, je trouve qu'on en fait trop.

Je suis, je l'avoue, d'une nature extrêmement frileuse, c'est mon droit. Quand d'autres étouffent, je trouve que le fond de l'air est frais, et, en dessous de 23°, je ne suis pas parfaitement heureux l'hiver. J'ai peut-être tort, mais c'est encore mon droit. Je vais donc, au nom du salut public, baisser ma température aux 20° conseillés. Je vais le faire parce que je suis un bon vieux Canadien, mais si on me dit: "Vous serez mieux"... là, j'ai l'impression désagréable qu'on se fout de moi.

D'abord, c'est pas vrai. J'ai survécu jusqu'à maintenant à 23°, et j'aurais continué à survivre ainsi, si j'ose dire, jusqu'à ma mort, qui interviendra forcément un jour, mais pas fatalement parce qu'il fera trop chaud dans mon appartement, et ensuite, parce que j'ai une mémoire d'éléphant; alors je me souviens: j'étais un petit garçon à cette époque, pendant la 2e Guerre mondiale, on nous expliquait que le sucre n'était pas nécessaire pour vivre, que l'ersatz de café où il y avait tout un tas de saloperies torréfiées, ça faisait bien moins de mal à l'organisme que le vrai café; que les rutabagas, c'était formidable pour le tonus!... et qu'on avait la chance extraordinaire d'être enfin privé de ces cochonneries de patate qui, comme les mensonges, nous avaient fait tant de mal! Ceux qui, à cette époque, nous donnaient ces conseils, se gointraient de filets mignon, de vrai café, car les rutabagas étaient rares aux repas officiels.

Il est quand même très curieux qu'on essaye toujours de justifier médicalement les vacheries qu'on nous fait.

Mais s'il n'y avait pas cela, ça ne serait rien.

Un des participants de la Conférence des pays producteurs de pétrole, a eu une phrase superbe, une de ces phrases qu'on aimerait voir

gravée en lettres d'or au fronton des monuments impérisables. Il nous a dit, à nous: "Le pétrole est devenu trop précieux pour qu'on s'en serve pour chauffer les maisons."

C'est exactement ce que sont en train de se dire quelques millions d'Occidentaux en regardant la note de leur fournisseur de mazout. L'ennui, c'est qu'ils ont dans leur cave un baril à mazout; ça n'est pas l'envie qui leur manque de le remplir avec autre chose... oui, mais avec quoi? Ce qu'il y a de surprenant dans la position de ceux qui se chauffent au mazout - c'est que non seulement ils le payent quatre fois plus cher que l'an dernier, mais on leur réduit leur consommation et en plus, on leur donne un sentiment de culpabilité en leur disant: "Ca n'est pas bien ce que vous faites là".

Avez-vous remarqué, en outre, que dans la plupart des pays producteurs de pétrole, la température en hiver, au plus fort de la vague de froid, descend rarement en dessous de 26°, ce qui les oblige à avoir des climatiseurs, et que pour se chauffer ils n'ont qu'à ouvrir les fenêtres.

Il n'en demeure pas moins que je trouve ce raisonnement superbe; le limiter au pétrole me paraît même idiot... et je pense même qu'à 17 cents, le timbre est devenu l'objet trop précieux pour le coller sur une lettre.

Gilles Goyette

Les journaux anglophones

Une question ambiguë

The Winnipeg Tribune

Beaucoup de Canadiens doivent avoir lu dans les journaux, avec une sorte de désespoir, que le Parti québécois a annoncé la question qui sera posée lors du référendum tenu au printemps.

Ils ont sans doute ressenti du désespoir et de la colère, parce que des millions de citoyens qui vivent en dehors du Québec veulent faire quelque chose, individuellement, pour garder la nation unie, mais ne savent pas comment s'y prendre.

La question elle-même est ambiguë. Elle parle de négocier une nouvelle entente avec le reste du Canada, mais fait

également une allusion directe à la "souveraineté" pour le Québec. Les Canadiens de partout, y compris ceux qui vont voter au référendum, ne doivent pas se laisser prendre à cette phraséologie.

La vérité pure et simple, c'est que le premier ministre Lévesque et le Parti québécois veulent sortir le Québec de la Confédération; ils veulent être une nation distincte; ils veulent détruire le Canada tel qu'il est présentement constitué.

Cependant, c'est un fait que des centaines de milliers de Québécois, qui par ailleurs ne veulent pas la séparation, craignent que celles que soient les pressions exercées par le Québec pour obtenir des changements constitutionnels, le

Canada "anglais" se montrera toujours récalcitrant.

C'est là que se trouve l'espoir. C'est le devoir du gouvernement fédéral, de même que des premiers ministres provinciaux, de déclarer clairement qu'ils reconnaissent la nécessité d'un changement constitutionnel; que ce n'est pas uniquement la province de Québec qui est insatisfaite du statu quo.

Mais changer le statu quo ne veut pas dire détruire la nation. Il faut espérer qu'une majorité de Québécois le comprennent, et qu'ils sont conscients de la sincérité de leurs compatriotes canadiens qui veulent un changement sans destruction.

M. Lévesque arrive trop tard

The Ottawa Journal

René Lévesque arrive trop tard. On a la preuve, maintenant, que les Québécois

sont prêts à accepter n'importe quoi de la part de leurs compatriotes anglophones. L'assimilation culturelle est irréversible.

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée
136, Principale Granby J2G 2V4 372-5433
et imprimé par La Tribune Ltée 1950 rue Roy Sherbrooke



Président et éditeur: Alain GUILBERT
Sec.-trés. et dir. du personnel: Claudette GOSELIN
Chef éditorialiste: Valère AUDY
Directeur de la rédaction: Alain DIONNE
Directeur du tirage: Jean-Nil LAPLANTE
Directeur de la publicité: Gilles GAGNON

Journal fondé en 1935

Quotidien depuis 1945

La Presse canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0679.

Sel et poivre...

Le maire Paul-O. Trépanier et l'ex-maire Pierre-Horace Boivin, qui sont tous deux membres d'une prestigieuse société de dégustateurs de vins italiens, ont participé à la dernière réunion de leur groupe dans un restaurant... chinois!!!

Avec la belle température des derniers jours, on parle davantage de golf... c'est particulièrement le cas à Saint-Césaire...

Dans le comté de Shefford, les péquistes seraient-ils plus instruits que les libéraux... en effet, 79,3 pour cent des premiers trouvent la question référendaire claire contre seulement 33,3 pour cent chez les seconds...

Les taux d'intérêt viennent de dépasser 20 pour cent aux Etats-Unis... et dire qu'à une époque pas tellement lointaine on accusait Séraphin Poudrier de tous les péchés du monde parce qu'il demandait du "10 par cent" à ses créanciers...

Autrefois, les parents instruisaient leurs enfants... aujourd'hui, ils les financent...

Le couple Cossette-Trudel est libre... il aura à peine passé plus de temps en prison que le diplomate James Cross n'en a passé en captivité...

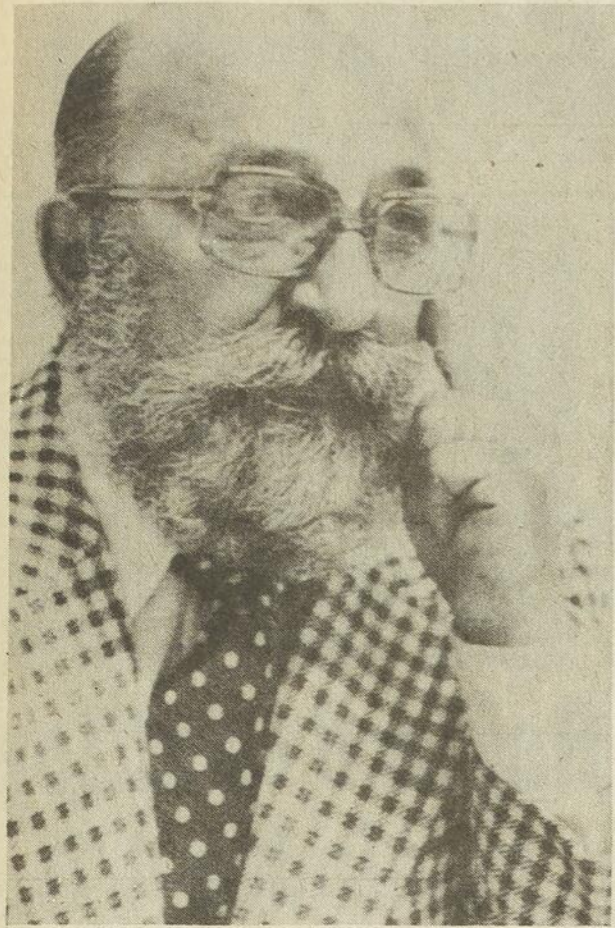
Les Nordiques de Québec ont le sens du dramatique: ils sont morts définitivement en pleine semaine sainte...

On a souvent souligné que le leader allemand Adolf Hitler avait refusé de serrer la main au noir américain Jesse Owens aux Jeux olympiques de 1936... mais on a peu souligné que le président des Etats Unis ne l'avait pas fait, lui non plus...

Message au directeur général de la Commission scolaire régionale Meilleur: un ballon, même politique, de \$500 millions... il faut avouer que c'est tout un ballon!!!

Les conservateurs du Québec ne savent plus quoi faire pour attirer l'attention... ils ont donc décidé de se chicaner sur la place publique...

Alain Guilbert



M. Georges Forest, un homme d'affaires de la banlieue francophone de Winnipeg, Saint-Boniface, a contribué, en contestant une contravention en anglais de \$5, à restaurer les droits légitimes des francophones du Manitoba. Le gouvernement de cette province avait fait de l'anglais la seule langue officielle en 1890, et ce n'est qu'en décembre dernier que la Cour suprême du Canada a déclaré invalide la décision initiale.

Grâce à Georges Forest

La communauté francophone du Manitoba est en voie de recouvrer ses droits originaux

par Conway DALY

WINNIPEG (PC) — C'est par un jour froid de mars 1890 que le Manitoba donna le coup fatal au français, et fit de l'anglais la seule langue légitime à l'Assemblée législative et devant les tribunaux.

Cette décision eut pour résultat de mettre le français dans une sorte de congélateur légal au Manitoba. Le dégel ne devait venir qu'en décembre dernier, lorsque la Cour suprême du Canada décréta que la Loi des langues officielles, adoptée au Manitoba en 1890, était invalide.

La décision de la Cour suprême, provoquée initialement par une contravention de \$5 contestée par un activiste francophone, M. Georges Forest, a redonné aux francophones du Manitoba leurs droits originaux.

Le droit de s'exprimer en français au Parlement et devant les tribunaux manitobains faisait partie d'une loi adoptée en 1870, qui donnait naissance à la province tout en assurant un système mixte d'écoles protestantes et catholiques.

Ces deux questions devaient mettre le feu aux poudres avant la fin du 19ème siècle.

Le français, en effet, avait eu la prédominance au Manitoba, dès les premiers jours.

Les Métis

En 1871, les francophones formaient la majorité au Manitoba, puisqu'ils étaient 6,500 sur une population globale de 11,400. Un grand nombre de francophones étaient des Métis, c'est-à-dire des gens de descendance indienne et blanche dont le plus illustre représentant fut Louis Riel, qui dirigea deux rébellions et fut trouvé coupable de trahison et pendu à Regina, en 1885. Aujourd'hui, Riel est considéré par certains comme le père du Manitoba.

Mais le français perdit son ascendant au Manitoba vers la fin du siècle, alors qu'un flot massif d'immigrants, venus pour la plupart de l'Ontario, s'y installèrent.

Le Québec avait envoyé un nombre relativement peu élevé de colons, et l'exécution de Riel, combinée aux récits de misère et de frustrations dans la nouvelle province, avaient convaincu beaucoup de Québécois que l'Ouest n'était pas un endroit souhaitable pour les francophones catholiques.

Les premières lois du Manitoba furent décriées en français et en anglais, mais l'esprit de bilinguisme fut de courte durée. Le français fut attaqué pour la première fois en 1879, lorsque le procureur général présenta un projet de loi dans le but d'abolir la publication en français de tous les documents du gouvernement provincial, sauf les statuts. Le projet fut adopté, mais n'obtint jamais l'assentiment royal.

Le chemin de fer

L'année précédente, le premier train de chemin de fer atteignait Winnipeg, transportant une nouvelle vague de colons. L'immigration réussit là où la première loi anti-français avait échoué. Un grand nombre des arrivants étaient membres de l'Ordre orangiste de l'Ontario, une organisation fortement anti-catholique, déterminée à mettre le sceau anglais sur le Manitoba. Les Manitobains d'expression française furent condamnés à l'isolement.

En 1891, un sondage effectué par le ministère fédéral de l'Agriculture révéla que sur la population totale de 152,506 au Manitoba, le groupe francophone ne comptait que 11,102 personnes, ou seulement 7.3 pour cent — un pourcentage qui est demeuré plus ou moins constant jusqu'à ce jour.

La campagne anti-française coïncidait avec celle pour l'abolition des systèmes d'écoles doubles pour les protestants et les catholiques. Beaucoup de protestants prétendaient que le système coûtait trop cher, et qu'il causait des divisions dans une province nouvelle où tout le monde se devait de travailler ensemble.

Les catholiques francophones du Manitoba, qui ha-

bitaient le centre urbain de St-Boniface et les villages épars dans la province, se sentaient assiégés.

Pression croissante

Le chef des Orangistes de l'Ontario, M. D'Alton McCarthy, prononça une série de discours enflammés au Manitoba. Il déclara devant un auditoire enthousiaste, à Portage La Prairie, que le moment était venu de "faire de ce pays un pays britannique, de fait et de nom".

Le gouvernement conservateur, sous le premier ministre provincial Thomas Greenway, était accablé de problèmes financiers et avait lancé une campagne pour faire venir des travailleurs agricoles de Grande-Bretagne. Il n'était pas d'humeur à écouter les arguments d'ordre linguistique que lui servait la critique de l'Opposition, un Québécois d'origine du nom de James-Emile Prendergast.

M. Prendergast, un avocat, avait été élu député de La Vérendrye après avoir défendu 40 membres du conseil de Riel à Regina contre des accusations de haute trahison, un délit passible de pendaison. Il avait convaincu ces hommes de plaider coupable de trahison mineure. Certains d'entre eux avaient été libérés immédiatement, tandis que d'autres avaient purgé de courtes sentences d'emprisonnement.

Après un violent débat, le Parlement entendit la Loi des écoles du Manitoba en troisième et dernière lecture, et le vote fut de 25 contre 11. Le même jour de mars 1890, la Loi des langues officielles du Manitoba, un bill de deux paragraphes, était présenté en première lecture.

La loi linguistique fut considérée par les Manitobains francophones comme étant moins immédiatement menaçante que la loi scolaire, qui abolissait le système double antérieur et établissait des écoles publiques non-confessionnelles.

Pas de subventions

A partir de ce jour, ceux qui voulaient maintenir des écoles catholiques ou autrement séparées devaient le faire à leurs propres frais. Les écoles séparées ne recevaient aucune subvention directe du gouvernement, jusqu'au moment où le gouvernement néo-démocrate du premier ministre Ed Schreyer adopta une nouvelle loi aux environs de 1970.

Un éditorial du Manitoba Daily Free Press, daté du 28 mars 1890, déclarait que la loi linguistique était logique. Il disait que l'anglais, étant la langue de la majorité, devrait être la seule langue officielle au Manitoba. Il ajoutait: "Mais en venant à cette décision, il n'y a aucune raison pour que nous insultions nos compatriotes de langue française, ou que nous heurtions leur sentiment de fierté et d'attachement pour leur belle langue, une des plus anciennes de toutes les civilisations, et une des plus riches dans le domaine littéraire. Seuls les gens vulgaires ou fanatiques pourraient le faire."

Un compromis

Bien que le Parlement du Manitoba n'ait pas gardé de compte-rendu officiel des débats initiaux, les journaux de l'époque racontent que M. Prendergast fut mis au défi de dire sur quoi il se basait pour affirmer

que le français avait le droit d'être une langue officielle au Manitoba. M. Prendergast répliqua que les droits de la minorité francophone au Manitoba étaient les mêmes que ceux de la minorité anglophone au Québec. Mais cet argument fut rejeté par le gouvernement.

Les adversaires de la loi favorisant l'usage exclusif de l'anglais au Manitoba présentèrent une pétition au lieutenant-gouverneur. Les critiques de la loi des écoles présentèrent leur cause au comité du Conseil privé, la plus haute cour de l'Empire britannique.

Tous ces appels demeurèrent vains. La querelle sur la loi des écoles fut réglée, temporairement du moins, par un compromis auquel on en vint après que sir Wilfrid Laurier fut devenu Premier ministre du Canada, en 1896.

Les lois du Manitoba furent modifiées pour créer des conditions permettant aux parents de présenter des pétitions pour que leurs enfants soient instruits dans des écoles catholiques, et on fixa des heures pour l'enseignement du français et de la religion.

Mais même ce compromis ne devait pas durer.

En 1916, les écoles françaises furent officiellement interdites au Manitoba, une interdiction qui fut en grande partie ignorée en pratique, et qui fut formellement levée 50 ans plus tard, quand le français fut restauré comme langue de l'enseignement dans les écoles du Manitoba.

Dans l'intervalle, les gens qui voulaient que leurs causes soient entendues en français, au Manitoba, avaient droit à un interprète — le même privilège qu'on accorde à ceux qui ne parlent pas bien l'anglais. Beaucoup de Franco-Manitobains sont bilingues.

Mais pour reprendre leurs droits entiers et originaux, les Manitobains francophones durent attendre M. Georges Forest et sa désormais fameuse contravention.

Les élucubrations...

Le maire de Granby révélera-t-il à son tour la découverte d'un "trou" béant... en livrant les prévisions budgétaires de la ville pour 1980?

Si c'est parce que le gouvernement ne trouve pas de place dans son centre administratif qu'il envisage de laisser le bureau d'enregistrement à Waterloo, signalons qu'il peut trouver les locaux nécessaires ailleurs... à Granby même: AVA, la Galerie des Aubaines, La Salle...

Bourassa nuance ses propos? Mais a-t-on déjà vu un politicien dont ce n'était pas le passe-temps favori???

Ovide

Environ 52 millions d'enfants exploités

WASHINGTON (AP) — Environ 52 millions d'enfants de moins de 15 ans travaillent à travers le monde, selon l'Organisation internationale du travail.

Ces estimations sont contenues dans un rapport de l'administration américaine intitulé: "Les enfants exploités dans le monde: un triste accroissement". Pour son auteur, M. William Knight, ce phénomène n'est plus limité au travail manuel dans les mines ou les usines.

A présent, un enfant peut être ramasseur de papiers en Inde, porteur au Mexique, serviteur au Pérou, souffleur de verre en Thaïlande, ouvrier de ferme en Italie ou tisseuse de tapis au Maroc ou au Pakistan.

Selon l'OIT, les Etats-Unis comptent 327,000 jeunes travailleurs de moins de 15 ans, la plupart employés dans des fermes. Le Département du travail n'a pas pu confirmer ce chiffre, mais il a révélé que 1,372,000 Américains de 14 et 15 ans étaient employés légalement l'année dernière, dont la moitié à peu près dans des industries de service.

Le plus grand nombre d'enfants au travail se trouve en Asie du Sud-Est: 29 millions, selon le rapport. L'Inde en compte à elle seule le maximum, avec 16.5 millions âgés de cinq à 14 ans. En Asie, il y en a 9.1 millions et en Afrique, 9.7 millions.

"La pauvreté est encore le pire mal, et la recherche de main-d'oeuvre à bon marché est son complice", déclare M. Knight.

Voici quelques exemples du travail des enfants, rapportés par M. Knight:

Chaque année au début de septembre, à Altamura, une localité montagnarde de la région de Pouilles (Italie), les parents amènent leurs enfants sur la place principale et vendent leurs services aux fermiers et aux petits hommes d'affaires qui dirigent des ateliers clandestins, contre des gains en espèces ou en nature.

Au Maroc, entre le tiers et les trois cinquièmes des employés de l'industrie du tapis sont âgés de moins de 12 ans. Ils n'ont souvent que huit, neuf ou dix ans. Deux usines tournent 72 heures par semaine, cinq autres entre 60 et 64 heures. La moitié de celles pour lesquelles on possède des informations dépassent les 48 heures légales. Les salaires sont maigres et les soi-disant apprentis ne gagnent rien.

En Thaïlande, les petites verreries emploient les en-

fants à partir de 11 ans. Les conditions d'hygiène y sont mauvaises, avec des ateliers mal ventilés et faiblement éclairés.

M. Knight, ancien directeur-adjoint de l'information de l'Organisation internationale du travail, ajoute: "Le travail des enfants est en fait en augmentation, et ce bien que pratiquement chaque pays dans le monde ait des législations pour le réglementer".

Mais pour lui les lois ne suffisent pas: la première obligation d'un gouvernement est d'assurer une sécurité, une hygiène et des conditions décentes d'emplois pour les enfants qui sont obligés de travailler. Il demande des allocations spéciales pour les familles à faible revenu qui peuvent prouver que leurs enfants sont à l'école et non au travail. Il suggère enfin que l'on persuade les syndicats, dans les pays pauvres, de la nécessité de l'application de législations sur le travail des enfants, dans l'intérêt même des travailleurs adultes.

Dès aujourd'hui

GRANDE VENTE LIQUIDATION

TOUT DOIT ETRE VENDU

40% à 50% SUR TOUTE LA MARCHANDISE

CARREFOUR DU TAPIS

1534 Principale, Granby (Chemin St-Paul) 378-1544

Super Sexe 3 films 18 ANS Adultes

RAPPORT sur la vie SEXUELLE de la Ménagère

CHESTY MORGAN LES SECRETS INTIMES DES FEMMES

ARMES MORTELLES

DES FILLES QUI CRIENT APRES L'AMOUR

Cinéma LE PLAZA 2713

Centre d'achat Plaza Granby 375 1826 Tous les soirs 7:30

Affiliation: Ciné Agence Dimanche 1:00 et 7:30

Cinemas LES GALERIES DE GRANBY

40-74 EVANGELINE 378-4623

OUVERT VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI toute la journée

- admission adultes lundi au jeudi \$3.00
- chaque vendredi soir vous avez la chance de gagner un laissez passer pour 2 personnes (Un laissez passer par salle) à l'affiche ven. 04 avril au jeu. 10 avril

One of the all-time great love stories FOR ALL

Walt Disney presents **Lady and the Tramp**

AND - THE HORSE WITH FLYING TAIL

Sam. Dim. Lun. 1:05 3:25 6:30 8:00
Mar. Mer. Jeu. 6:30 8:00

CINEMA 2

La plus pétillante aventure de Tintin! POUR TOUS

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES

AUSSI: CHAUSSETTE SUR PRISE

Horaires: Programme complet: ven. sam. dim. lun. 1:05 3:00 4:55 6:50
Programme complet: mar. mer. jeu. 6:50

CINEMA 3

6/36 GROS LOT \$100,000. APPROXIMATIF - VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

6	9	13	17	18	26
6 SUR 6	4		\$272,379.70		
5 SUR 6	311		\$901.60		
4 SUR 6	12753		\$61.00		
5 SUR 6+	16		\$11,683.00		

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +

27 VENTES TOTALES \$3,245,365.00

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

NUMÉRO COMPLET 764937 3 GAGNANTS DE \$50,000.

5 CHIFFRES 64937 27 GAGNANTS DE \$5,000.

4 CHIFFRES 4937 279 GAGNANTS DE \$250.

3 CHIFFRES 937 2781 GAGNANTS DE \$50.

2 CHIFFRES 37 27810 GAGNANTS DE \$5.

TIRAGE 9.52 28 mars 1980.

LA VOIX DE L'EST - MARDI 8 AVRIL 1980 - PAGE 5



Shefford

Bernard Léveillé à la tête du comité pour le NON

GRANBY — Le chef du Parti libéral provincial, M. Claude Ryan, annonce la nomination de M. Bernard Léveillé au poste de président du Comité des Québécois pour le NON dans le comté de Shefford.

M. Léveillé est un citoyen bien connu à Granby et dans toute la région. Ayant complété ses études à l'école des Hautes études commerciales, il est depuis plusieurs années directeur d'un bureau de courtiers en douane et d'expéditeurs internationaux pour cette région.

Président local et régional de la Jeune Chambre, M. Léveillé en fut aussi le vice-président provincial, avant de devenir peu après le président local et le directeur régional de la Chambre de commerce de Granby. En 1977-78, M. Léveillé était le président de la Commission d'urbanisme locale.

Aux nouvelles fonctions auxquelles il accède, le président du comité du NON aura pour mission de rallier toutes les forces du NON dans le comté de Shefford, d'en diriger les activités et de mener à bonne fin la campagne référendaire contre la thèse péquiste de la souveraineté-association.

"Il est faux de prétendre, dit M. Léveillé, que si les Québécois disent majoritairement NON au référendum, le Québec aura perdu tout espoir de négociation constitutionnelle. Cet argument du Parti québécois s'apparente au thème de la peur.

"Non seulement en ré-



"Nous invitons tous les partisans du NON à ne pas craindre de s'afficher comme tels et à participer à la lutte que notre comité commence. Cette lutte, ce n'est pas celle des libéraux, mais de toutes les factions politiques fédéralistes... de tous les vrais nationalistes qui, s'ils ont toujours lutté pour le respect de leurs droits et une réforme en profondeur de la constitution, n'ont jamais prôné l'indépendance". — M. Bernard LÉVEILLÉ

pendant NON, la force de négociation du Québec ne sera-t-elle pas compromise et affaiblie, mais le pays tout entier aura compris que si le Québec s'oppose à sa séparation du reste du Canada, il affirme également de la sorte sa détermination d'en arriver à une nouvelle entente susceptible de lui permettre de mieux s'épanouir au sein de la fédération.

"Un NON au projet de rupture du Parti québécois, précise-t-il, sera de fait un OUI au projet de changement dans la continuité mis de l'avant par les forces fédéralistes. Les déclarations des premiers ministres provinciaux démontrent leur refus de négocier la souveraineté-association et aussi leur désir de négocier une nouvelle formule constitutionnelle apte à garantir au Québec le respect intégral de tous ses droits.

M. Léveillé poursuit: "On aurait espéré qu'à une époque aussi décisive de notre histoire, le Parti québécois aurait maintenu à un haut niveau le débat référendaire. Mais ce débat en raison de son attitude a vite pris une tournure dégradante, les péquistes affichant un profond mépris pour les convictions véritables de la population québécoise. Jamais dans notre histoire, on ne se sera autant moqué, et ce pour de simples raisons d'opportunisme politique, des citoyens québécois qui leur ont malheureusement fait confiance en 1976.

"Avant de voter lors du référendum, les Québécois doivent se livrer à une réflexion profonde et se demander sérieusement où les conduit la thèse péquiste, si ce n'est dans une aventure sans issue, dans un véritable cul-de-sac. Pour notre part, nous entendons les convaincre avec preuves à l'appui qu'un OUI au référendum signifiera pour tous les citoyens de cette province un véritable désastre national.

"Nous invitons tous les partisans du NON à ne pas craindre de s'afficher comme tels et à participer à la lutte que notre comité commence. Cette lutte, ce n'est pas celle des libéraux, mais de toutes les factions politiques fédéralistes... de tous les vrais nationalistes qui, s'ils ont toujours lutté pour le respect de leurs droits et une réforme en profondeur de la constitution, n'ont jamais prôné l'indépendance.

"Au contraire, affirme M. Léveillé en terminant, les vrais nationalistes du passé ont toujours préféré comme ceux d'aujourd'hui revendiquer leurs droits légitimes, au lieu de démissionner devant les difficultés. Et cela simplement parce que, comme le disait si bien récemment Mme Chaput-Rolland, "Si notre patrie est le Québec, notre pays est le Canada".



Heward Grafftey rejoindra-t-il le Comité du NON de B-M

Par Jacqueline de Bruycker

LAC BROME -Heward Grafftey fera-t-il partie du Comité du NON de Brome-Missisquoi? La question reste entière à l'heure actuelle, le principal intéressé n'étant guère prodigue de commentaires à cet égard.

"Je me demande jusqu'à quel point je peux être utile, s'interroge Heward Grafftey, je n'ai pas reçu d'invitation directe de la part du Comité du NON, je n'ai aucun poste officiel à l'heure actuelle, je ne suis qu'un citoyen privé. Je vais, probablement, voter le jour du référendum, mais à part cela, je me demande si j'ai vraiment un rôle à jouer."

L'ancien député de Missisquoi à la Chambre des communes est cependant loin d'être indifférent à ce qui se passe au Québec, dans le comté, à l'heure actuelle: "je regarde avec intérêt ce qui arrive, une des premières questions que je me pose, c'est de savoir si les deux camps en présence sont vraiment sincères, si c'est le référendum, l'avenir du Québec qu'ils préparent ou si c'est en fonction des prochaines élections qu'ils travaillent. Comme tous les anciens politiciens, je fais preuve de beaucoup de prudence dans mon examen de la situation actuelle."

Contacté par le président du Comité du NON, Robert Benoit, Heward Grafftey ne se montre guère bavard sur l'issue de cette première prise de contact: est-il prêt à faire le grand saut et à rejoindre les forces fédéralistes sous le parapluie du NON? Ou, à l'instar de beaucoup de militants conservateurs de Brome-Missisquoi, aurait-il quelques réticences à se ranger officiellement à côté de ses adversaires d'hier et de toujours?

Le président du Parti conservateur de Brome-Missisquoi, Louis Cournoyer, ne confiait-il pas que, pour sa part, il ne voulait, en aucune façon, travailler pour le Parti libéral.

Heward Grafftey élude les questions en riant, puis il enchaîne: "Un rôle actif dans la campagne référendaire? Comment pourrais-je en assumer un présentement, je n'ai pas plus d'autorité que n'importe quel citoyen, pendant 23 ans, j'ai fait de la politique active, j'ai travaillé pour mon pays, ma province, mais maintenant, je ne suis plus rien, un simple citoyen et je ne me prends pas pour un autre."

D'ailleurs l'ancien ministre d'Etat aux Sciences et à la Technologie se demande jusqu'à quel point il ne se répéterait pas advenant son intervention dans le débat référendaire.

"Mes opinions sont connues depuis longtemps, j'ai, tout au long des dernières années, exprimé les grandes lignes de ma pensée. Surtout depuis 12 ans, je n'ai cessé de réclamer une constitution moderne, adaptée à nos besoins et à nos aspirations. La population a pu suivre l'évolution de mon option constitutionnelle, elle est au courant, je me demande si, aujourd'hui, j'aurais quelque chose à ajouter."

D'autant que, selon lui, le porte-parole de la population de Missisquoi, c'est le député actuel André Bachand, c'est à lui qu'il incombe de se faire entendre, "je ne suis pas découragé, ni amer en disant cela, je suis tout simplement réaliste."

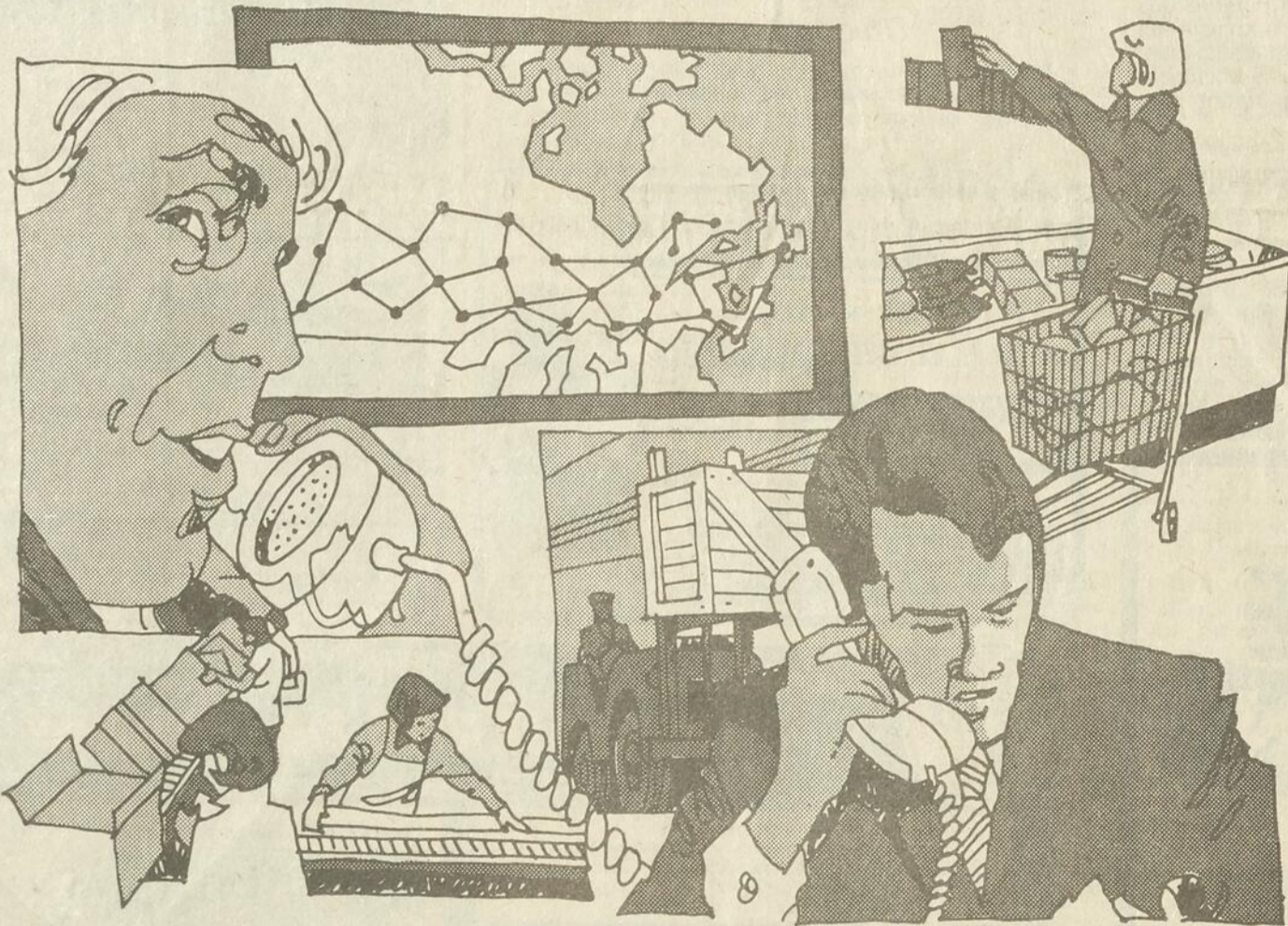
Même s'il n'est plus depuis le 18 février qu'un citoyen comme les autres, Heward Grafftey serait-il dans le débat référendaire un intervenant comme les autres? on peut en douter.

S'il faut en croire ses propos, l'essentiel de son message, il l'a livré tout au long de sa carrière politique, surtout au cours des derniers mois. L'évolution de son option constitutionnelle se dessine claire et précise au fil de ses interventions publiques, et des interviews qu'il a accordées aux journalistes, on se souviendra qu'il préconisait la constitution d'un comité parlementaire, regroupant des représentants des différents partis politiques afin d'étudier les vrais changements à apporter, une tournée pancanadienne de ce comité et enfin la tenue d'un grand congrès à Ottawa, afin de conduire à la rédaction d'une constitution moderne, faite au Canada, par et pour des Canadiens."

Il semble bien avoir livré toute sa pensée, "je me demande, répète-t-il, jusqu'à quel point je peux ajouter quelque chose à ce que j'ai dit?"

A l'heure actuelle, Heward Grafftey n'entend guère préciser ses intentions futures vis-à-vis du Comité du NON de Brome-Missisquoi: son message livré au peuple se contentera-t-il d'un rôle de spectateur? Ou franchira-t-il la rampe pour se retrouver, une fois encore, sur l'avant-scène politique? Questions que plus d'un se pose à l'heure actuelle et il semblerait que les réponses qui vont y être apportées dépendent, en partie, du Comité du NON de Brome-Missisquoi.

Question d'échanges



"Les données relatives aux échanges de biens manufacturés indiquent que l'Ontario, l'Ouest et la région de l'Atlantique constituent pour le Québec un marché beaucoup plus important que le Québec pour les neuf autres provinces.

"Le Québec exporte beaucoup plus de biens manufacturés dans le reste du Canada qu'il n'en importe de celui-ci; en 1974, le Québec bénéficiait d'un surplus de plus d'un milliard de dollars dans ses échanges de biens manufacturés avec le reste du Canada.

"La dépendance du Québec sur les marchés des neuf autres provinces a augmenté de 1967 à 1974, tandis que le contraire se produisait pour le reste du Canada et particulièrement pour l'Ontario.

"Plus de 30 pour cent de la production manufacturière du Québec est vendue dans les

neuf autres provinces; de plus, ces ventes justifient le tiers des emplois manufacturiers du Québec.

"Quelque 140 000 emplois, dans les industries les plus importantes du Québec, dépendent des ventes aux autres provinces. Une saine économie provinciale au Québec est essentielle pour maintenir 226 000 autres emplois dans le secteur manufacturier.

"Plus de 20 pour cent de la production manufacturière du Québec a été livrée en Ontario en 1974, tandis que l'Ontario n'a vendu que 11,8 pour cent de ses biens manufacturés au Québec.

"La structure tarifaire actuelle est plus avantageuse pour le Québec que pour toute autre province; le Québec bénéficie aussi d'une récente imposition de contingents sévères sur les importations de vêtements et de chaussures."

Ces questions, ainsi que plusieurs autres, font le sujet de publications émises par le gouvernement canadien en guise de contribution à la discussion publique. Vous pouvez obtenir gratuitement le texte complet ou sommaire de cette étude en écrivant à:

Publications Canada,
C.P. 430, Succursale postale DeLorimier,
Montréal, Québec,
H2H 2N7

Canada

Entre les deux...

Plus que de la politique

Le ministre de la Justice du Canada, Jean Chrétien, a déclaré samedi soir, sur les ondes du réseau de télévision CTV, que les enjeux du référendum sont l'affaire du peuple canadien beaucoup plus que d'une bande de politiciens en mal de narcissisme.

Interrogé sur l'effet d'une éventuelle défaite du Non sur l'image du premier ministre Trudeau, M. Chrétien s'en est tenu à affirmer avec vigueur que les forces fédéralistes l'importeront.

M. Chrétien a ajouté qu'il ne combattait pas le séparatisme parce qu'il est libéral, mais parce qu'il est un Canadien luttant pour le Canada.

Broadbent déçu des fédéralistes

Le chef néo-démocrate, Ed Broadbent, croit que les forces fédéralistes n'ont pas réalisé de grandes choses jusqu'ici, dans le débat référendaire au Québec.

Selon lui, les députés fédéraux devront dépenser plus d'énergie pour convaincre les Québécois qu'ils sont appréciés par les autres Canadiens. Il a conclu que si cela n'était pas fait, les Québécois choisiraient finalement l'indépendance.

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU



Goutte à goutte se vide le bas de laine

L'essai du mois

La Cutlass Cruiser diesel

Voici déjà deux ans, Oldsmobile introduisait sur le marché le premier moteur V-8 diesel. Dès les premiers essais, on reprochait entre autres à ce moteur des démarrages difficiles par temps froid. C'est pour cette raison que nous avons voulu profiter de l'hiver pour connaître les améliorations qui avaient été apportées à ce chapitre.

Parmi les 21 modèles disponibles, le Club Automobile du Québec a choisi un modèle intermédiaire de type familial qui est susceptible d'intéresser les automobilistes qui ont à la fois besoin d'espace pour les passagers et pour le chargement des marchandises: la Cutlass Cruiser, aux lignes agréables et fonctionnelles, offre ce double avantage. Malgré une peinture un peu rugueuse par endroits et l'utilisation abondante de matériaux légers, la finition générale extérieure se révélait de bonne qualité.

à l'avant qu'à l'arrière du véhicule. Du côté de la capacité de chargement, nous avons cependant regretté de ne pas retrouver à l'arrière une vitre coulissante qui aurait permis le transport d'objets longs.

Sur la route

Le moteur démarre bien en toutes circonstances. On ne décèle aucune hésitation ou étouffement. Même avec un moteur diesel, la voiture n'est pas trop pénalisée en accélération, d'ailleurs ce n'est pas dans ce domaine que le diesel excelle.

Le moteur est bruyant au ralenti et en accélération. Avec une vitre baissée, dans la conduite en ville, cela devient agaçant, d'autant plus que l'odeur désagréable du diesel était toujours présente sur notre véhicule. Par contre, le moteur est insensible aux intempéries de dame nature et est très économique en consommation d'énergie.

parce qu'alors le freinage n'est pas assisté tant que le moteur n'a pas été accéléré; même comportement que la servo-direction.

Conclusion

La Cutlass Cruiser est une voiture confortable et offre un bon comportement routier. Seul le prix demandé pour le moteur diesel peut faire hésiter un éventuel acheteur, compte tenu de certains désagréments.

Pour

Confort
Économie de carburant
Démarrages excellents
Tenue de route

Contre

Niveau sonore un peu élevé
Odeur désagréable
Durabilité du moteur à prouver
Prix élevé



A l'intérieur

Avec son volant ajustable, la Cutlass Cruiser permettait une position de conduite agréable. Les ceintures et appuie-tête étaient fonctionnels, les sièges avant et arrière faciles d'accès et confortables, et le tableau de bord présentait une gamme complète d'instruments faciles d'utilisation: voltmètre, tachymètre, odomètre journalier. La visibilité, quant à elle, était excellente pour le conducteur et remarquable pour les passagers tant

Transmission

On peut la qualifier de bonne transmission américaine. Cependant, à quelques reprises, nous avons noté que les changements de vitesse ne s'effectuaient pas au bon moment et étaient accompagnés de secousses. Quelques ajustements corrigeraient sans doute la situation.

Direction

La direction est souple, précise et sans vibration. Le rayon de braquage est acceptable. Après un arrêt prolongé, la servo-direction de notre voiture d'essai avait tendance à geler, il fallait donc attendre et accélérer le moteur avant que la servo-direction ne soit efficace.

Facilité d'entretien

Légende: 1-excellent 2-très bon 3-bon 4-avec réserve 5-médiocre

SUJETS	1	2	3	4	5
Niveau des liquides					
Batterie	X				
Maitre-cylindre	X				
Lave-glace	X				
Moteur	X				
Transmission automatique	X				
Système de refroidissement	X				
Servodirection	X				
Moteur					
Bougies	Nil				
Distributeur	Nil				
Ajustement du carburateur	Nil				
Filtre à l'huile	X				
Addition d'huile	X				
Remplacement des courroies	X				
Boyaux					
Haut du radiateur	X				
Bas du radiateur	X				
Chaudière	X				
Phares et feux					
Phares scellés	X				
Feux arrière	X				
Feux de stationnement	X				
Clignotants	X				
Phares de recul	X				
Fusibles	X				

Suspension

Des amortisseurs efficaces et des pneus radiaux silencieux permettent une conduite agréable et un comportement rassurant dans les virages.

La voiture est peu sensible aux vents latéraux pour une familiale. La tenue de route est très bonne sur une chaussée en bon état. Par contre, elle se dégrade, ainsi que le confort, sur une route cahoteuse. L'arrière donne une sensation de légèreté lorsque la voiture est utilisée sans charge.

Freins

En plus de ne demander aucun effort, les freins sont stables, efficaces et silencieux. Cependant, lors d'un départ à froid, il ne faut pas bouger avant que la pression soit bien établie



Soyez belles!

LA BEAUTE DU CORPS

La beauté du corps fut dissimulée, ignorée, cachée. Aujourd'hui les préjugés s'estompent, les tabous se dissipent et les femmes osent parler de leur corps. Quelle est celle d'entre nous qui n'a jamais exposé son problème. Maintenant vous avez un traitement amincissant local qui vous aide à perdre des kilos avant l'entrée des maillots qui prouve une silhouette de jeunesse avec le retour de l'été. Il n'y a pas de femmes laides, il n'y a que des femmes qui s'ignorent. Aujourd'hui l'importance psychologique du produit de beauté qui l'auréole de manières variables et personnelles à chacune. La science progresse à une grande efficacité.

Votre collaboratrice Pauline St-Germain

LES PRODUITS, LEURS UTILISATIONS

Il n'est pas de mauvais produits, mais des produits mal utilisés. Souvent, en raison de l'ignorance de certaines lois de la nature, et en particulier de celle de l'anatomie et de la physiologie de la peau. Connaître son propre (terrain) c'est déjà comprendre pourquoi et comment choisir les produits qui accompagneront la journée de chacune d'entre vous...

Robert cosmétique

tout pour les soins de vos cheveux
372-6262
9, St-Joseph, Granby

Salon de Coiffure Dyane

DYANE ROY, prop.
Tél: 372-2555
31, rue Paré, GRANBY, Qué.

Salon Françoise

Tél: 372-4757
Coupe, Mise en plis, Permanente, Teinture, Brushing, Traitement du cuir chevelu, Manucure
Gilles Bernier, prop.
330, rue Racine, Granby

Salon de Coiffure Jac-Line

Jacqueline Déragon, prop.
Coupe de cheveux, Mise en plis, traitement.
255 Reynold (coin Cabana)
Tél: 378-1877

FONTAINE DE JOUVENCE ENR.

Tél: 372-1340
23-1 Principale, Granby
Le salon Fontaine de Jouvence est fier de

vous présenter son personnel coiffeuses:

Hélène Clément, Carole Palardy, Denise A. Lacasse
Esthéticienne Visagiste
Lorraine Choquette avec les produits Dr Renaud et Estrel ceux-ci compléteront votre charme.

Professionnellement votre Fontaine de Jouvence Enrg.



Studio Femme enr.

pose d'ongles permanents

20 rue Guy, Granby Lucie T. Lacroix, prop.

CENTRE DE MASSAGE ET PARAFANGO ENR.

MASSAGE MUSCULAIRE-ARTICULAIRE

282 Ave du Parc, Granby

Nouveau (Parafango) traitement pour cellulite, etc.
sur rendez-vous: 372-5959



Salon d'Esthétique Enrg.

Mme A. Boutin, prop.
20, St-Antoine sud, Granby (Près de la Calise Pop)

Salon La Pointe d'Art

Galerias de Granby Spécialistes de la Coupe de cheveux
Tél: 378-6519
Coiffeur Conseil KERASTASE



Tél. 372-8991

ESTHETIQUE PAULINE ENR.

Edith Serei Stendhal

Esthéticienne, Visagiste, Manucuriste, Electrologiste, Perçage d'oreilles, Maquillage, Épilation (cire) Facial

21 rue Paré, Granby

BOUTIQUE COSMÉTIQUES ET TEINTURES

PHARM-ESCOMPTE JEAN GOUTU

168, rue PRINCIPALE, Granby - 372-6666
Ouvert tous les jours jusqu'à 22 h. exc. sam. et dim. 21h.

Salon Nicole

Pauline Maheu avec ou sans appointment
Tél: 372-4342
25-2, Paré, Granby

Salon Lyne

Coupe au ciseaux Mèche soleil Permanente Uni-Perm Perçage d'oreilles
Jocelyne Ostiguy, prop.
189, Boul. Boivin, Granby
Tél: 372-7761

Salon Marcel Tétrault

spécialité: Permanent prop. Jean-Paul Binette
Tél: 372-8017
338, -1 York, Granby

SALON RAYMONDE

83, Centre, Granby
Tél: 372-3790
La porte qui conduit à la beauté
Louise Larose, prop.

Salon Diane

148, Laval, Granby
Tél: 375-1313

Vous servir est un plaisir

De Gynécée

CLINIQUE D'ELECTROLYSE
291, rue Montcalm, Granby
Poils superflus enlevés à la clinique GYNECEE
372-4334

Étielle Boivin De Muri Electrolyste diplômé

DES BEAUX ONGLES? Chez MONIC ONGLES PERMANENTS

Technicienne diplômée 6 ans d'expérience
283 rue Bouchard, Granby
Tél: MONIC CARPENTIER prop.
378-9197

Salon Gertrude

105 St-Joseph, Granby
Tél: 372-3242
Coiffure Gertrude Houle, prop.

CLINIQUE

22-1 rue Drummond, Granby,
Tél: 372-0001

Esthétika Made-Beauté

Madeleine Antcil-Rhéaume, prop. Diplômée du Ministère de l'Éducation



Le Salon Versailles Enr.
183 Principale, Granby
Tél: 372-3133

Vous servir est un plaisir Coiffeuses: Line Lemieux, Prop. Diane Malboeuf, Françoise Dubé, Coiffeur: Fernand Dubé.



Salon Jeannine Enrg.

323 Chapais, Granby Spécialités: Coupe de cheveux, teinture
Tél: 378-2062
Prop. Rolande Brodeur



VENTE DE REMERCIEMENTS

2
IÈME

IGA GAGNON



**CES SPECIAUX SONT DISPONIBLES
AUX DEUX MARCHES GAGNON**



La direction des **MARCHÉ IGA GAGNON de GRANBY** vous

remercie pour le support accordé
durant l'ouverture

de leur deuxième magasin
d'alimentation.

Et pour se faire, à nouveau
cette semaine nous vous
offrons des **SUPER PRIX.**

En plus vous aurez la chance
de pouvoir gagner l'un des

10 bons d'achats
d'une valeur de **\$50⁰⁰**

Ces bons d'achats seront tirés au sort, samedi le
12 avril 1980 à 5H00 P.M.

320 Boul Leclerc
Granby, P.Q.
CENTRE D'ACHATS
FRONTENAC

65 Evangeline
Granby, P.Q.
FACE AUX GALERIES
DE GRANBY

Biscuits Wagon Wheels Weston bte 350 g	.79	Biscuits soda CHRISTIE bte 2 lb	1.59	Nourriture pour chiens boeuf ou poulet TOPS bte 15 oz	4 / .99
Beurre d'arachide croquant ou crémeux IGA pot 500 g.	.89	Cristaux assortis HAWAIIAN PUNCH env. 3 x 2 1/2 onces	2 / .99	Sauce B.B.Q. HABITANT bte 14 oz	3 / .99
Brioche assorties VAILLANCOURT bte 9's	.99	Spaghetti, spaghettini ou macaroni coupé CATELLI bte 1 kg	.99	Sauce Hot-Chicken HABITANT bte 19 oz	3 / .99
Pêches tranchées ou mottées AYLMER bte 19 oz	.69	Marinades sucrées HABITANT pot 24 oz	.99	Cristaux orange TANG env. 4 x 3.2 oz	1.08
Bonbons Flare Top assortis MC CORMICK sac Poids variés	.99	Sauce à la viande CATELLI bte 28 oz	1.15	Beurre No. 1 TOP VALU 1 lb	1.55
Thé Orange Pekoe PRIOR PAK pqt 100	1.39	Fèves au lard LIBBY'S bte 28 oz	.69	Rince bouche SCOPE bout. 750 ml	1.99

SALADES

des U.S.A.
Canada no 1
grosneur 24

.49

RAISIN ROUGE

du Chili
Canada no 1
la livre

.99

CITRON SUNKIST

des U.S.A.
Canada
no 1

6 / .69

PATATES

du Québec
Canada no 1
sac 50 lb

1.59

NAVET

du Québec
Canada no 1
la livre

.09

Essuie-tout blanc
KLEENEX
roul. 2

89¢

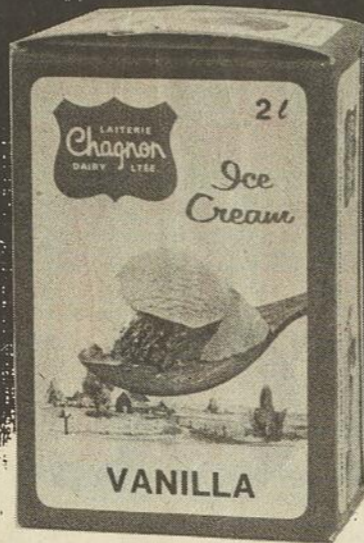
Garden cocktail
E.D. SMITH
pot 28 oz

59¢



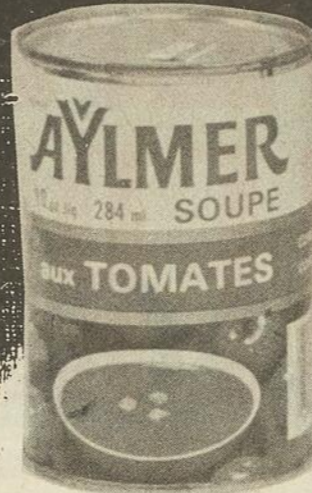
CAFE MOULU
CHASE & SANBORN
sac 1 lb

\$ **2⁹⁹**



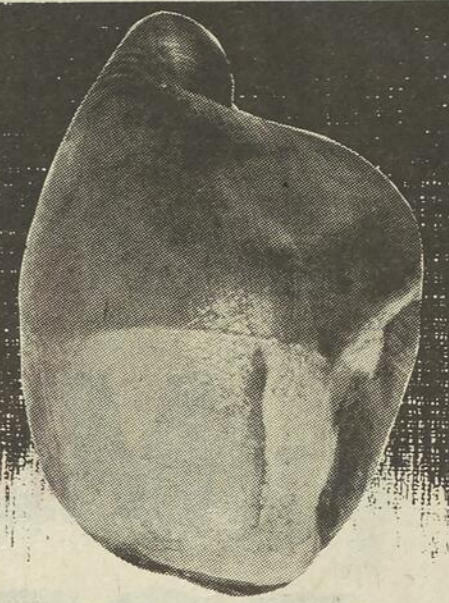
CREME GLACEE
CHAGNON
carton 2 litres

\$ **1⁰⁹**



SOUPE AUX TOMATES
AYLMER
bte 10 oz

19[¢]



EPAULE DE JAMBON
fumé à l'érable, Expo
la livre

69[¢]

Papier toilette
blanc, rose ou bleu
WHITE SWAN
roul. 4

.99

Rôti de porc frais
épaule
LA LIVRE

69[¢]

PAPIER MOUCHOIRS
couleurs assorties
KLEENEX
bte 200

.69

SAVON EN POUDRE
IGA
sac 2 kg

1.59

BARRES DE CHOCOLAT
ASSORTIES ROWNTREE
pgt 4

.89

TARTES aux pacanes
MRS SMITH surgelé
24 oz

1.49

MARGARINE MOLLE
MIRAGE
bol 1 lb

.55

SHAMPOOING HALO
normal ou gras
bout. 225 ml

1.05

YOGOURT
saveurs assorties
DELISLE
cont. 175 ml

4 / .99

GATEAUX
caramel ou pique
VACHON
boîte familiale

.99

PATATES FRITES
VALLEY FARM
sac 2 lb

5⁹⁹[¢]
pour

MAIS EN CREME
Rosedale, bte 19 oz.
POIS SUCRES
Rosedale, bte 19 oz.

3⁹⁹[¢]
pour

BEIGNES
nature ou sucre en poudre
Des Cantons
la douzaine

39[¢]

Venez vous faire connaître chez



Prix en vigueur du mardi le 8 avril 1980, jusqu'à la fermeture samedi le 12 avril 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités, et de corriger les erreurs d'impression sur place. Pas de vente au marchand.

APPROVISIONNEMENT ET SERVICE PAR LOEB

MESSAGE À TOUTE LA POPULATION DU QUÉBEC

Le 20 mars 1980, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le texte officiel de la question à laquelle toute la population du Québec aura à répondre lors du référendum. Afin de bien informer la population du Québec, le Gouvernement estime opportun de publier le texte officiel de la question:

“Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d’en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l’égalité des peuples; cette entente permettrait au Québec d’acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d’établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté—et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l’utilisation de la même monnaie; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l’accord de la population lors d’un autre référendum; en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l’entente proposée entre le Québec et le Canada? Oui. Non.”



**Gouvernement
du Québec**

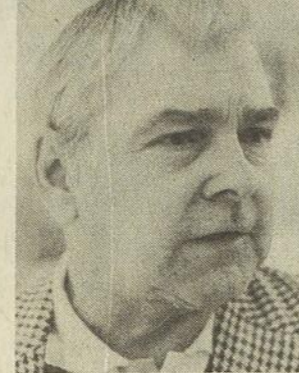
Les amateurs de hockey se prononcent sur la dernière saison dans la ligue Nationale



M. Paul-Emile Beaulieu, "Philadelphie représente l'équipe de l'année".



Carole Tardif: "Le Canadien et les Bruins vont se disputer une bonne série".



M. Georges Houle, "les joueurs savent qui est le patron avec Ruel".



Mme Diane Grenier, "je suis le hockey seulement durant les éliminatoires".



M. Robert Lessard, "les joueurs du Canadien sont des money players".



M. Jean-Paul Huot, "Bowman devrait encore gagner la coupe Stanley".



M. Gilles Bélanger, "la saison régulière est tout à fait ridicule...".



M. Jacques Toussaint, "le Canadien a changé d'instructeur à temps".

La surprise: Wayne Gretzky

GRANBY — Appelés à commenter les faits marquants de la saison de la ligue Nationale qui a pris fin dimanche, les Granbyens participant à la mini-enquête mise sur pied par la Voix de l'Est ont tous répondu que le jeune Wayne Gretzky avait constitué la surprise de l'année. "Il n'y a pas de doute, c'est le nouveau 'superstar' du hockey", indiquait M. Paul-Emile Beaulieu.

"Quant à la déception de la saison, ajoutait-il à l'instar de nombreux amateurs, je crois que c'est la tenue des Nordiques de Québec. Avec des joueurs comme Tardif, Cloutier, Bernier, etc., ils auraient

dû mieux se classer. D'après moi, certains joueurs des Nordiques n'ont fourni leur plein rendement que lors de leur victoire historique contre les

Texte: Robert Fontaine
Photos: Serges Ruel

Canadiens en début de saison".

On remarquera également qu'une foule de gens accordent beaucoup d'importance aux hommes qui se

trouvent derrière le banc. "Si le Canadien n'a pas gagné le championnat, il le doit à un mauvais début de saison et à un instructeur qui n'aurait jamais dû se trouver là", disait M. Georges Houle. Geoffron manquait de 'leadership' et créait de la mésentente dans l'équipe. Comme on l'a vu dans le cas de Guy Lapointe, les joueurs savent qui est le patron depuis l'arrivée de Claude Ruel".

"Je considère que Buffalo a été l'équipe la plus impressionnante de la saison, commentait M. Jean-Paul Huot, et Scotty Bowman en est la principale raison. Je crois même

qu'il va remporter, avec les Sabres, sa cinquième coupe Stanley consécutive".

La majorité des gens, toutefois, sont d'avis que Montréal conservera encore la précieuse coupe. "Les joueurs du Canadien sont des 'money player', expliquait M. Robert Lessard. Ils ont connu des problèmes internes en début de saison qui leur ont coûté le championnat, mais ils vont se rattraper dans les éliminatoires. C'est face aux Flyers qu'ils connaîtront le plus de difficultés, mais ils devraient quand même gagner".

Selon quelques amateurs, la véri-

table saison débute ce soir. Pour eux, la saison régulière a peu d'importance. "Depuis que le calibre du jeu a baissé, je ne suis plus le hockey aussi régulièrement, racontait Mme Diane Grenier. J'attends les éliminatoires pour regarder ça d'un peu plus près". "La saison régulière, c'est ridicule, ajoutait M. Gilles Bélanger. Ça ne donne pas grand chose quand on voit tant de clubs participer aux séries. Malgré tout, je considère que la dernière saison nous a démontré un meilleur spectacle que par le passé, grâce au renforcement d'un bon nombre d'équipes".

Enfin, aurons-nous droit à des éliminatoires aussi intéressantes que la superbe semi-finale de l'an dernier opposant les Bruins de Boston au Canadien? "Avec Philadelphie, Buffalo, Boston et Montréal, répondait M. Jacques Toussaint, il me semble que la lutte sera plus serrée et que les éliminatoires seront meilleures".

"Je crois que le Canadien et les Bruins vont de nouveau se retrouver dans les séries et que le gagnant va décrocher la coupe, disait Carole Tardif. Ce seront les matches les plus rudes et les plus intéressants des séries..."

Les sports

Au tournoi provincial de badminton

McNicoll et Bouchard écartent les deux favoris

Par Claude BELISLE

GRANBY — Le tournoi intermédiaire de badminton classe B, réunissant 110 participants, le plus important de l'année au Québec, a pris fin samedi après-midi, dans le gymnase de la polyvalente J.-H. Leclerc de Granby.

Plusieurs surprises ont marqué les résultats des finales. D'abord, en simple masculin, Alain McNicoll, de Lévis, battait en finale le grand favori du tournoi, Claude Sanche, de Montréal, par des pointages de 15-10 et 15-6.

"C'est la première fois que je le rencontrais, et jamais je ne l'aurais pensé aussi fort. En général, il a mieux joué que moi, et m'a surtout battu au filet", de déclarer Claude Sanche, à l'issue de sa défaite.

Classé cinquième junior au Québec, Claude Sanche avait mérité la onzième place aux récents championnats canadiens juniors, à Oakville. Il a, de plus, remporté le championnat collégial du Québec, disputé la fin de semaine dernière, à Montréal.

En double masculin, Alain McNicoll allait de surprise en surprise. Cette fois, c'est avec Yvon Boulay, également de Lévis, qu'il battait, en finale, Dany Lemaire et Claude Blouin, d'Arvida, par des pointages de 15-2 et 15-8.

Jean-Claude André et Serge Taillefer, de Montréal, s'emparaient de la médaille de bronze de cette catégorie.

En double mixte, Gisèle Bouchard et Réal Tremblay, d'Arvida, enlevaient la médaille d'or aux favoris du tournoi, Lison Ostiguy et Claude Sanche, en deux manches indiennes de 15-9. Manon Rhéaume et François Morin méritaient la médaille de bronze.

En simple féminin, Sylvie Bouchard, de Trois-Rivières, et Gisèle Bouchard, d'Arvida, s'affrontaient pour la troisième fois, en finale de tournoi. Gisèle Bouchard avait eu le meilleur sur son adversaire les deux fois précédentes.

"Cette fois, j'étais préparée. Je m'étais bien dit qu'elle ne m'aurait pas trois fois, il fallait que je gagne", commentait Sylvie Bouchard après sa victoire, samedi après-midi. Cette fois, c'est par des pointages de 11-2 et 11-1, qu'elle surclassait son adversaire.

"Je misais sur la forme physique: mon jeu était de la faire courir. Je savais que la journée avait été longue, et je devais en profiter", devait-elle ajouter. Classée sixième aux récents championnats juniors canadiens, Sylvie Bouchard avait subi la dé-

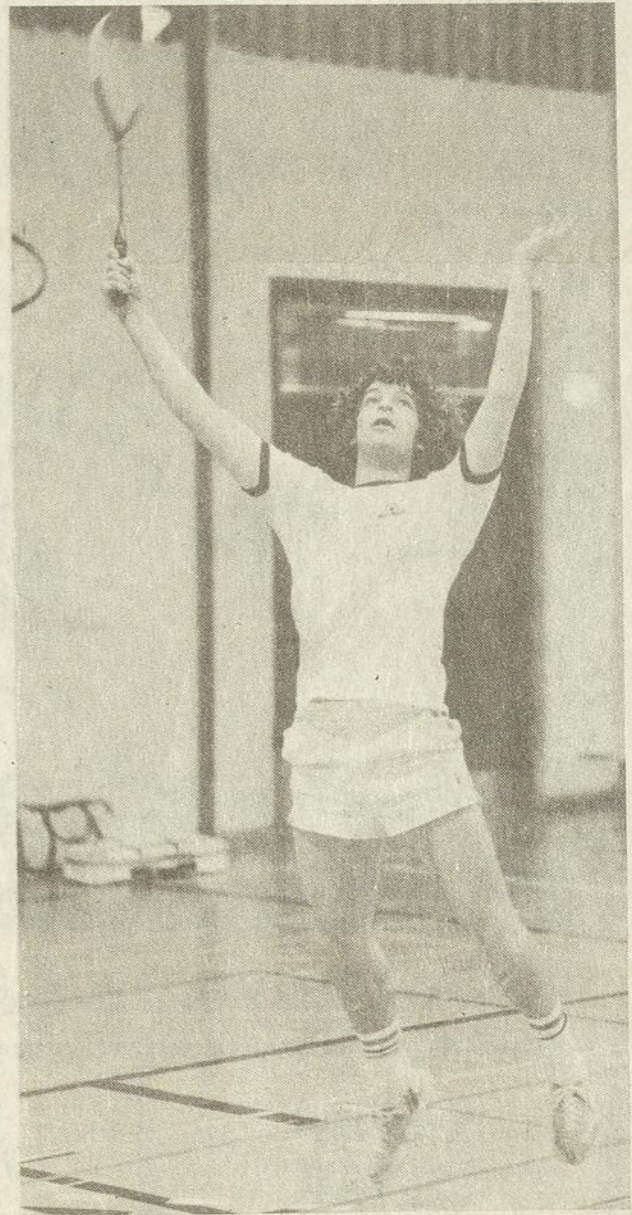
faite, lors de ce tournoi, contre celle qui devait remporter la médaille de bronze.

Par ailleurs, en double féminin, Louise Beauchamp et Lucie Chynchuck, toutes deux de Montréal, remportaient une victoire devant Hang Phan et Manon Valade, également de Montréal, par des pointages de 15-6 et 15-4, pour se mériter la médaille d'or. Lucie Roy et Lise Roy, de Laval, s'emparaient de la médaille de bronze.

(Photo Jeannot Petit)

Le Montréalais Claude Sanche a eu une surprise au tournoi provincial de badminton de Granby. Alain McNicoll, de Lévis, l'a battu en finale.

En double mixte, Roland Brouillard, de Granby, en compagnie de Hang Phan, de Montréal, ont causé une certaine surprise, en battant les troisièmes favoris du tournoi, Francine Chrétien et Gilles Bernier, de Victoriaville. Ils se sont toutefois inclinés en quart-de-finale, par des pointages de 15-18, 15-11 et 15-8, face à ceux qui devaient remporter la médaille d'or, Gisèle Bouchard et Réal Tremblay.



(Photo Jeannot Petit)

Sylvie Bouchard, de Trois-Rivières, a pris sa revanche sur Gisèle Bouchard, d'Arvida. Cette dernière avait gagné les deux précédentes rencontres. La Trifluvienne l'a facilement emporté cette fois.

Le bantam éliminé en trois parties

Cowansville n'a offert qu'une faible résistance

Par Claude BELISLE

COWANSVILLE — En s'inclinant par le compte de 6 à 2, vendredi dernier, face aux Caravelles de Princeville, les Dynamiques bantams de Cowansville se sont vus éliminés de la finale 3 de 5, en trois parties consécutives.

"Le compte était toujours de 3 à 2, à cinq minutes de la fin du match, mais un arbitrage par très fameux nous a coulés". C'est en ces termes que André Lasnier, gérant des Dynamiques, commentait le résultat de la partie. "Nous avons eu une belle partie. Je n'ai rien à dire concernant l'effort qu'ont donné les gars", devait-il ajouter.

"Tout a commencé à mal aller, dès le premier but du Princeville: Nous avions une punition d'annonce. Princeville a eu le temps d'enlever son gardien de but et de compter, avant que l'arbitre se décide à arrêter le jeu, alors que nous avions touché la rondelle deux fois", devait enchaîner M. Lasnier.

"Malgré tout, je suis très satisfait de la saison que

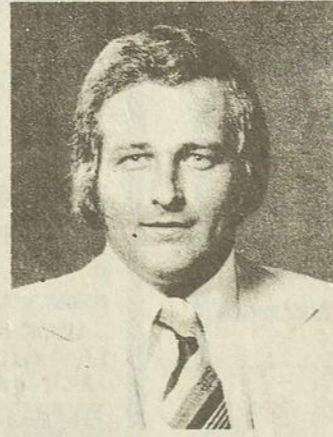
nous avons connue. Pour une première année dans la ligue inter-cités des Cantons de l'Est, c'est excellent: Nous avons joué 55 parties, incluant les éliminatoires et les parties hors-concours, nous avons remporté 38 victoires, annulé 4 fois, et subi la défaite à 13 occasions", d'ajouter André Lasnier.

Les Dynamiques ont tenu leur dernière pratique samedi après-midi, à l'issue de laquelle les employés du Pavillon des Sports de Cowansville enlevaient la glace.

La prochaine saison demeure toutefois un point d'interrogation pour le gérant des Dynamiques. "Pour l'instant, je vais prendre quelques jours de repos, et je verrai par la suite si je continuerai dans le hockey".

"Dans deux ou trois semaines, cependant, je devrais être en mesure de dire si je serai de nouveau entraîneur la saison prochaine", devait-il ajouter. "Je crois cependant que je reviendrai l'année prochaine pour reprendre le club bantam, ou peut-être le midget. Rien n'est décidé pour l'instant, je vais réfléchir pendant quelque temps", devait conclure le gérant des Dynamiques.

VENDEUR DU MOIS



La direction de Granby Autorama Inc., MM. Roch MARCOUX, président, et Guy PELLETIER, directeur des ventes, sont fiers d'annoncer que M. ROJEAN MARTIN a été nommé le vendeur du mois de MARS. C'est loin d'être la première fois que M. MARTIN mérite les grands honneurs. On sait, surtout, que c'est grâce à son travail bien agencé et de ses nombreuses connaissances dans les voitures FORD qu'il obtient de tels honneurs. Nos plus sincères félicitations!



NOUVEAU CETTE ANNÉE

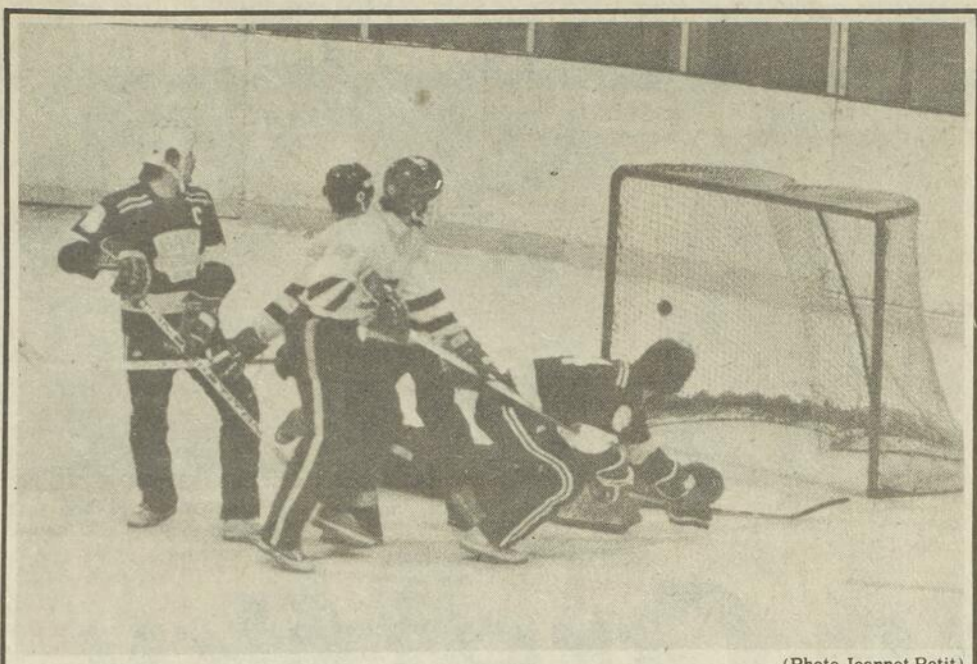
AU **REBEL** *Speedway*

SIEGES RÉSERVÉS

Billets en vente maintenant

Pour inf., s'adresser
Au REBEL

CHEMIN CANAAN GRANBY



(Photo Jeannot Petit)
Les Pieds de Granby n'ont mis que 57 secondes au premier vingt avant de marquer leur premier but contre les Badgers de Waterloo, dans la finale du tournoi de hockey-éponge de Waterloo. Pierre Lussier (accroupi) a déjoué Maurice Berthiaume sur le jeu.

Les Pieds sont grands champions

WATERLOO (CB) — 36 équipes s'étaient donné rendez-vous à Waterloo, de vendredi soir à dimanche après-midi, pour y participer à un tournoi de hockey-éponge. Signalons immédiatement que les Pieds de Granby ont triomphé 4-1 en grande finale devant les Badgers de Waterloo. Dans la consolation, le Langevin de Waterloo a eu raison d'une troupe de Sainte-Christine.

Généralement venues de la région, c'est à dire, de Waterloo, Granby, Farnham, Acton Vale, Bromont, certaines autres équipes provenaient de Montréal ou Danville.

C'est du même principe que le ballon sur glace que s'inspire le hockey-éponge: Les joueurs ne chaussent pas de patins, mais jouent avec les mêmes souliers qu'au ballon sur glace. Autre particularité:

une rondelle de caoutchouc mousse est utilisée.

La moyenne d'âge des joueurs se situe aux environs de 23 ans.

Sur les 36 équipes présentes, 11 sont de Waterloo et sept de Granby. C'est ainsi qu'en finale consolation, l'équipe de Marcel Langevin Construction de Waterloo, l'emportait par un pointage de 2 à 1, contre une des deux équipes représentant Sainte-Christine, soit celle de Guilbault Auto-Service.

En grande finale, les Pieds de Granby l'emportaient par la marque de 4 à 1, contre Badger R.A. Morin, de Waterloo.

Les pointages rencontrés, lors des finales, sont représentatifs des points généralement retrouvés dans ces matches, les trois périodes de dix minutes chronométrées ne permettant que rarement des pointages élevés.

LOS ANGELES y a mis le paquet

Lorsque le marché des agents libres a débuté, les traditionalistes Dodgers de Los Angeles y ont résisté.

Mais les temps ont changé et les Dodgers aussi. Ils ont fait le grand plongeon en 1980 avec l'acquisition des lanceurs Dave Goltz et Don Stanhouse, plus Jay Johnstone.

Goltz, un travailleur ardu qui a récolté une moyenne de 14 victoires au cours des six dernières saisons avec Minnesota, convient bien à la rotation des Dodgers et Stanhouse aidera Terry Forster dans l'enclos des releveurs.

Rick Sutcliffe (17-10), recrue de l'année la saison dernière, Burt Hooton (11-10), Jerry Reuss (17-10) et Don Sutton (12-15) sont les partants du club. Doug Rau sera utile si son bras est guéri tandis que Charlie Hough est efficace en relève avec sa balle-papillon.

Le premier-but Steve Garvey est solide à l'offensive avec une moyenne de .315 et est bien secondé par le 2e-but Davey Lopez (.265), le 3e-but Ron Cey (.281) et le voltigeur Dusty Baker (.274). Johnstone remplace Manny Mota, meilleur frappeur suppléant de tous les temps.

Une autre fois

Le gérant Tommy Lasorda se souvient des championnats de 1977 et 1978.

Si le club n'effectue pas un retour, comme il le prévoit, les Astros de Houston auront de meilleures

chances avec l'acquisition de Nolan Ryan.

Ryan a complété une personnel de lanceurs qui comprend déjà J. R. Richard (18-13) et Joe Niekro (21-11), plus Joe Sambito en relève.

Le personnel des lanceurs est formidable, mais il n'en est pas de même pour l'offensive.

centre, tandis que Joe Morgan évoluerait au 2e but.

Arrêt-court

Craig Reynolds est solide à l'arrêt-court ainsi que le voltigeur Jef Leonard. Jose Cruz a dominé le club avec neuf circuits la saison dernière tandis que le Canadien Terry Puhl possédait un bon

les Reds répètent dans l'Ouest cette année en dépit de joueurs comme George Foster (.302), Johnny Bench (.276), Dan Driessen (.250), Dave Collins (.318), Ray Knight (.318) et Dave Concepcion (.281).

Junior Kennedy remplacera Morgan au 2e but et les Reds espèrent qu'il

co et San Diego en clubs aspirants.

Blessures

Des accidents tragiques aux mains, pendant la saison morte, ont fait de Mike Ivie et de Roger Metzger des points d'interrogation chez les Giants, ce qui a rendu l'acquisition des agents libres Ron Stenett et Jim Wohlford d'autant plus importante, de même que celle du receveur Milt May.

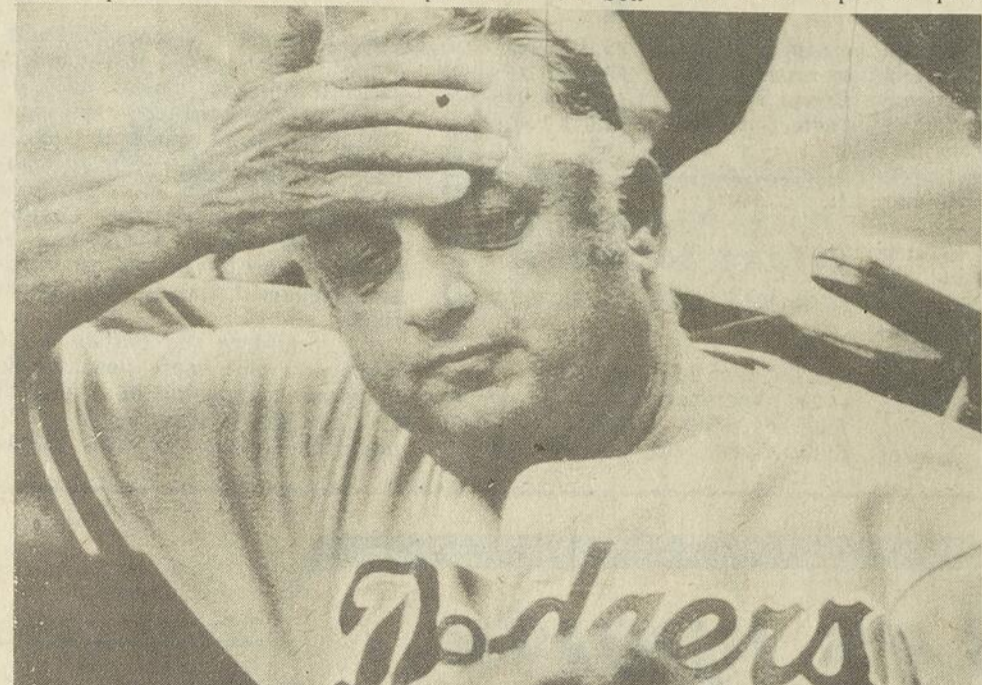
Jack Clark (.273) et Terry Whitfield sont des voltigeurs solides à l'offensive, mais reste à savoir ce que fera Willie McCovey (.242).

Vida Blue (14-14) et John Montefusco (3-8) demeurent les piliers chez les lanceurs.

San Diego a changé de personnel, mais les résultats pourraient bien s'avérer négligeables. On a ajouté trois voltigeurs vétérans, le 1er-but Willie Montanez, le 2e-but Dave Cash et le 3e-but Aurelio Rodriguez, de même que les lanceurs autonomes Rick Wise et John Curtis.

L'homme-clé demeure Dave Winfield qui vaut peut-être la concession de hamburgers qu'il désire dans son contrat.

Enfin, Atlanta devrait encore terminer au dernier rang. Les Braves ont ajouté le 1er-but Chris Chambliss, qui, avec Bob Turner, devra tonner de tous ses canons. Toutefois, il y a tellement de lacunes à combler, car on ne peut envoyer Phil Niekro au monticule tous les jours.



L'instructeur des Dodgers de Los Angeles pourrait avoir de sérieux maux de tête si sa troupe ne connaît pas les succès prévus. Les Dodgers ont engagé trois agents libres.

Les Astros n'ont cogné que 49 circuits la saison dernière.

Le gérant Bill Virdon changera peut-être son alignement afin d'obtenir plus de puissance. Le 3e-but Enos Cabell (.272) pourrait se retrouver au premier coussin, ce qui permettrait à Cesar Cedeno de retourner au champ

coup de bâton.

Parce qu'ils sont faibles à l'offensive, les Astros sont rapides sur les sentiers avec quatre voleurs de 30 buts et plus.

Les Pirates de Pittsburgh ont prouvé les faiblesses des Reds de Cincinnati dans la série éliminatoire l'an dernier. Il est fort peu probable que

fera aussi bien que Knight qui avait remplacé Pete Rose au 3e coussin l'an dernier.

Tom Seaver (16-6) et Mike LaCoss (14-8) dominent un faible personnel de lanceurs.

Les nouveaux gérants Dave Bristol et Jerry Coleman ont la tâche de transformer San Francis-

Pour garder vos vêtements élégants toujours attractifs! les créateurs de modes recommandent Sanitone!



"Vous l'avez!"

Vos nettoyeurs SANITONE

Nettoyeur CENTRAL

5785, Foster, Waterloo
539-0242

Nettoyeur LEON

563 Bolvin, Granby
378-4077

Nettoyeur Les Buandiers de Granby

791 Principale, Granby
378-3983

Nettoyeur SHEFFORD Galeries de Cowansville

Cowansville
263-3133

Shefford

FURS STORAGE FOURRURES



Sanitone

QUALITE SERVICE

Maitre Nettoyeur Certifié

SERVICE DE LOCATION INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

26 ST JOSEPH

GRANBY QUE J2G 6T6

372 3341

001997

DODGE Performance Totale!



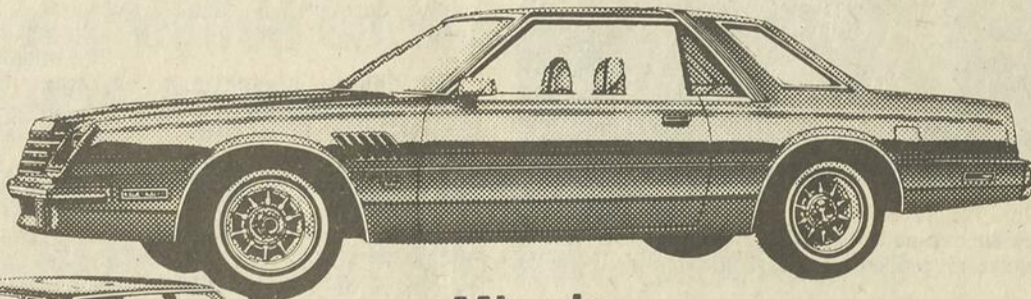
St-Régis



Diplomat



Aspen



Mirada



Omni



Omni 024

LES ENGAGEMENTS CHRYSLER



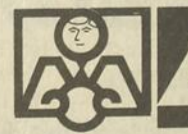
GARANTIE DE 30 JOURS/ 1,600 KILOMÈTRES OU ARGENT REMIS



SERVICES D'ENTRETIEN RECOMMANDÉS 24/40... GRATUITS!



ADHÉSION À L'ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES... GRATIS!



LA PROMENADE D'ESSAI DE \$50.

580

Achete mieux qui achete chez

MAHEU AUTO INC.

997 Principale, 378-0178 Granby

à l'enseigne ROUGE ET BLANC DODGE



VENTE SERVICE

Encore des négociations

NEW YORK (AP) — Les négociations entre les deux parties du baseball majeur reprennent en présence du médiateur fédéral aujourd'hui, une journée avant l'ouverture de la saison régulière, dans une tentative d'éviter une grève prévue le 23 mai.

Les négociations avaient été interrompues jeudi, alors que les négociateurs avaient établi un calendrier de sept autres réunions sur une période de deux semaines. Les deux premières réunions auront lieu aujourd'hui et mercredi à New York.

Miller n'est pas optimiste au sujet des chances de prévenir la première grève des joueurs depuis 1972.

Miller a souligné que le principal point de litige est la compensation pour des agents libres.

Selon Miller, les joueurs sont prêts à faire leur travail, reste à connaître la position des gérants.

Hors-jeu

Inscriptions aux Loisirs de Granby

GRANBY — Les Loisirs de Granby tiendront, à compter de ce soir et jusqu'à jeudi soir, leur période d'inscription pour les activités d'été. Le tout a lieu à l'école Notre-Dame, sur la rue Principale. Un petit oubli s'est glissé dans le dépliant des Loisirs. Ainsi, il faudrait y lire que les enfants peuvent s'inscrire au baseball de jour à partir de l'âge de six ans.

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU
Goutte à goutte se vide le bas de laine

VOUS VOULEZ VENDRE une auto! 372-5433

Claude Ruel évalue les Whalers:

"Une formation très disciplinée"

MONTREAL (PC) — L'instructeur Claude Ruel a pris une longue bouffée de cigarette et a enlevé ses patins tout en parlant des chances de son équipe, le Canadien de Montréal, à la veille du premier match des séries éliminatoires de la ligue Nationale de hockey.

"Nous serons opposés à une bonne équipe, expérimentée et disciplinée, contre les Whalers de Hartford", a dit Ruel après avoir soumis ses troupes à un exercice d'une heure hier matin au Forum.

Le Canadien a disputé 21 matches d'affilée sans défaite pour terminer la saison régulière et ils ont été établis favoris pour remporter une autre fois la coupe Stanley, surtout si l'on tient compte du fait que les Flyers de Philadelphie ont connu une période très difficile en fin de saison.

Mais Ruel ne veut prendre aucune équipe à la légère.

"Hartford nous a montré qu'il peut marquer des buts n'importe quand et c'est une équipe qui présente du jeu discipliné, a dit Ruel, qui a changé l'image du Tricolore après avoir succédé à Bernard Geoffrion le 13 décembre dernier. Nous savons qu'ils seront prêts à nous affronter. Nous devons être prêts aussi".

Le Canadien n'a remporté qu'une seule victoire en quatre matches contre les Whalers cette saison. Les trois autres matches se sont soldés par des verdicts nuls.

Ecrasés

Ces matches de saison régulière n'ont ressemblé en rien à des matches des séries. "Quand nous avons présenté du jeu ouvert contre eux, nous avons été écrasés", a noté Ruel.

Ruel a insisté pour dire qu'une équipe qui compte dans ses rangs des joueurs comme Gordie Howe, Dave Keon, Bobby Hull, Blaine Stoughton, Mike Rogers, Mark Howe et Jody Douglas, ne peut être prise à la légère. "Ces gars-là, Keon,

Hull et Howe, sont des joueurs gagnants. Ils viennent pour jouer au hockey et cette attitude est transmise aux jeunes joueurs de l'équipe".

Rogers a été le meneur des Whalers avec 105 points dont 44 buts et 61 passes, tandis que Stoughton a terminé à égalité au premier rang des marqueurs avec 56 buts.

"Toute cette équipe a montré beaucoup de détermination cette saison, a poursuivi Ruel. Nous savons qu'ils nous donneront du fil à retordre".

Larouche de retour

Ruel pourra vraisemblablement compter sur une équipe en meilleure santé pour les séries.

Pierre Larouche, le joueur de centre qui a marqué 50 buts, se sent beaucoup mieux et Pierre Mondou est prêt à revenir au jeu. Le défenseur Gilles Lupien n'est plus ennuagé par une blessure au dos et Guy Lapointe est remis de sa blessure à la cheville.

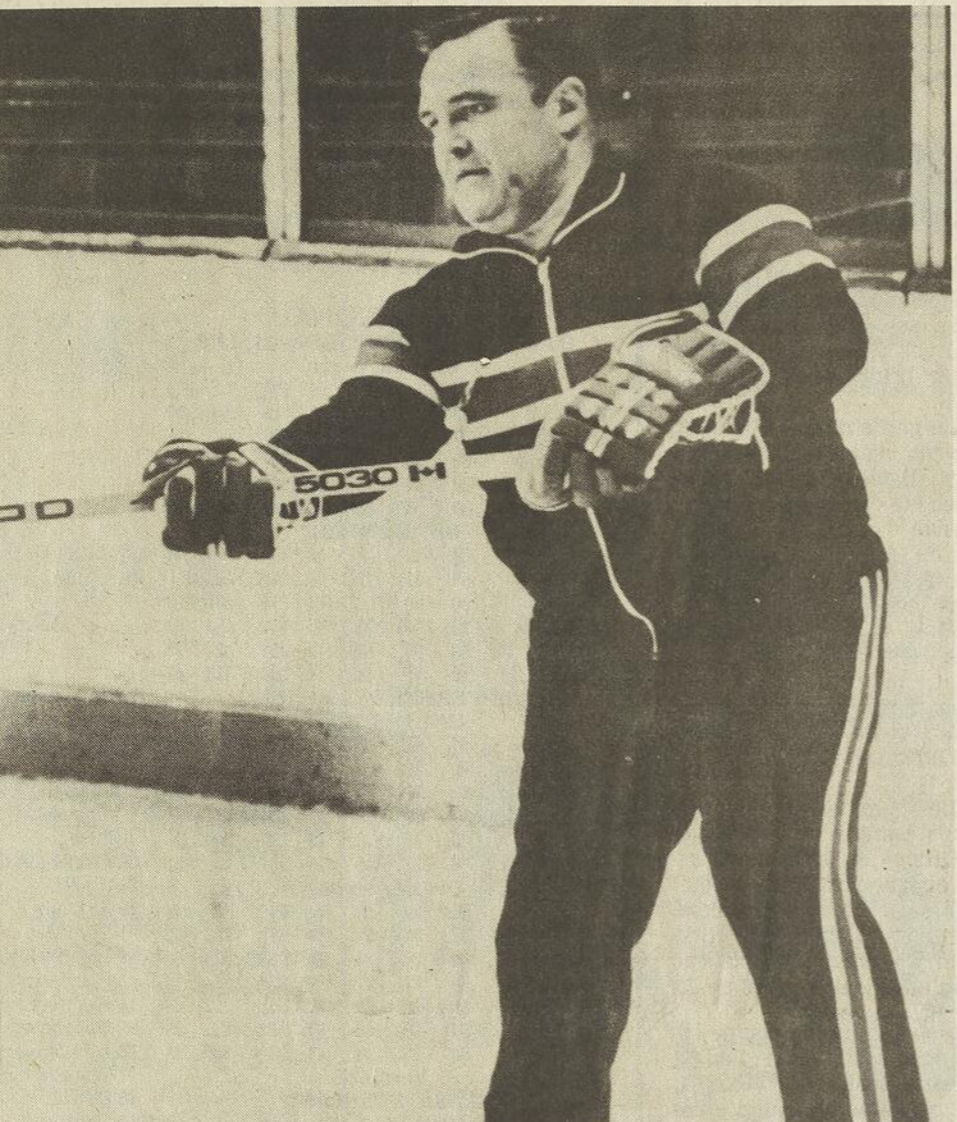
Le défenseur Serge Savard est toujours au rancart cependant, tandis que Doug Risebrough est encore ennuagé par une blessure à l'épaule.

Ruel n'a pas voulu dévoiler son alignement pour le premier match, mentionnant qu'il n'avait pas encore eu la chance d'évaluer tous ses besoins pour ce premier match.

"Larouche et Mondou ont semblé en bonne forme lors de l'exercice de ce matin, a dit Ruel. Je ne peux pas dire tout de suite s'ils seront de l'alignement".

Ruel n'a pas mentionné non plus qui serait devant la cage, Denis Herron ou Michel Larocque.

"Mes deux gardiens ont travaillé très fort et cela me satisfait. Ils méritent tous deux la chance de jouer, mais pour l'instant, je n'ai pas encore fait mon choix. Je sais que la saison, c'est du passé. Nous avons beaucoup de fierté au sein de cette équipe et les joueurs veulent entreprendre les séries. Ils savent que pour gagner, il leur faudra travailler très fort".



L'instructeur du Canadien de Montréal, Claude Ruel, ne veut prendre aucune équipe à la légère. Surtout les Whalers de Hartford, qui comptent dans leurs rangs des joueurs comme Dave Keon, Bobby Hull, Gordie Howe, Blaine Stoughton et Mike Rogers.

Il faut maintenant oublier les résultats de la saison

Une série de 35 matches sans revers et une première place facile au sommet du classement régulier dans la LNH, tout cela ne tient plus pour le pilote Pat Quinn, des Flyers de Philadelphie, à la veille des séries éliminatoires.

"La série continue est terminée depuis longtemps, selon Quinn, à sa première saison complète à la barre des Flyers. La deuxième saison débute mardi soir et nous y serons."

Les Flyers recevront alors les Oilers d'Edmonton à l'occasion de l'ouverture d'une des huit séries préliminaires, 3 de 5. Par ailleurs, Quinn ne croit pas à cette théorie voulant qu'un club poursuive son élan dans les séries de fin de saison.

"Tout recommence mardi soir. Vous devez éliminer quiconque vous affronte, sinon il n'est plus question d'élan".

"Certes, il y a une question de confiance avec un

club victorieux plutôt qu'avec des inquiétudes sur votre défensive ou votre offensive".

"Le plus important est d'établir le meilleur système possible pour vos joueurs. En fait, je suis aussi confiant au début des séries, malgré notre piètre mois de mars, qu'au début de la saison alors que nous étions pratiquement invincibles".

Nouvelle saison

En Edmonton, les Flyers affrontent un rival qui n'a remporté que 28 victoires en 80 matches, contre 48 par Philadelphie.

"Reste la possibilité de penser à notre prochain rival après Edmonton, a ajouté Quinn, mais il s'agit d'une nouvelle saison".

La plus grande menace des Oilers demeure le trio de Wayne Gretzky, qui a terminé au deuxième rang des marqueurs, derrière Marcel Dionne qui ne l'a

devancé que par la différence des buts.

Dans les autres matches d'ouverture mardi soir, St-Louis visite Chicago; les Rangers reçoivent Atlanta; Pittsburgh se rend à Boston. Vancouver visite Buffalo; le Canadien reçoit Hartford; les Islanders sont les hôtes de Los Angeles; et Toronto évolue au Minnesota.

Le deuxième match des séries est disputé aux mêmes endroits mercredi.

Certains clubs espèrent que leur chance va changer dans les séries, surtout Chicago, qui a perdu ses 16 derniers matches éliminatoires, remontant au série quart-de-finale contre Buffalo en 1975.

Les Hawks commencent leur série contre St-Louis avec seulement un but au cours de leurs dernières 215 minutes de jeu éliminatoire. Pour leur part, les Blues en sont à leur première série depuis 1976-77.

Piètre fiche

Atlanta est aussi en quête de la chance dans les séries, car les Flames n'ont gagné qu'un match sur 13 sur une période de cinq ans, étant toujours éliminé en rondes préliminaires.

De plus, leur gardien Daniel Bouchard, qui débute probablement contre les Rangers ce soir, présente une fiche de 0-8 dans les séries. Toutefois, il n'a pas subi la défaite à ses huit derniers matches contre les Rangers à New York, où, d'ailleurs, les

Flames n'ont pas perdu depuis le 30 mars, 1977.

Avec les rumeurs voulant que les Flames déménagent ailleurs, Atlanta y gagnerait beaucoup à afficher une solide tenue.

Le duel Pittsburgh-Boston oppose les deux seuls clubs qui se sont affrontés l'an dernier dans les séries alors que les Bruins l'avaient emporté 4-0 en quart-de-finale.

La série Islanders-Kings va marquer le retour à New York de deux anciens Islanders, échangés le 11 mars dernier, alors que les Islanders avaient cédé Dave Lewis et Bill Harris aux Kings en retour de Butch Goring. Depuis, les Islanders ont été invincibles en 12 matches.

Forte défensive

Le pilote Scotty Bowman, à sa première saison à Buffalo, a transformé une équipe offensive en un club défensif. Lors de ses quatre dernières saisons, Bowman avait conduit le Canadien à la conquête de la coupe Stanley en remportant les honneurs défensifs.

Les Sabres affrontent les Canucks de Vancouver dans une autre série aux longs voyages.

Enfin, la série Toronto-Minnesota opposera deux clubs rapides, mais irréguliers. Minnesota, pratiquement invincible à domicile, éprouve des difficultés à l'étranger tandis que Toronto connaît plus de succès à l'étranger que devant ses propres partisans.

Drôle de saison

QUEBEC (PC) — Ainsi donc, les Nordiques de Québec ont mis un terme à leur première saison dans la ligue Nationale de hockey, une première campagne qui a procuré tantôt du délire, tantôt de grandes frustrations parmi les amateurs.

Une drôle de saison aussi. Autant ces nouveaux-venus dans le grand circuit se permettaient-ils de baffouer les illustres Canadiens de Montréal, détenteurs de la Coupe Stanley, dès le 28 octobre dernier au Colisée, d'humilier les Sabres de Buffalo et les Black Hawks de Chicago chez eux, autant les hommes de Jacques Demers se sont-ils lamentablement effondrés dans la deuxième partie du calendrier.

On a beaucoup fait état des nombreuses blessures (au total, les joueurs des Nordiques ont raté 235 matches) et de la maladie qui n'ont épargné presque personne mais d'autres équipes ont également été décimées par ce fléau.

On peut les invoquer comme circonstances atténuantes à la débâcle des Québécois mais non pas s'en servir comme excuse, et le vétéran Gerry Hart, qui en a vu bien d'autres avant d'arriver dans la Vieille capitale, est de ceux-là qui blâment davantage le rendement de chacun au lieu des blessures.

Bien sûr, les Nordiques et l'instructeur Jacques Demers en tête ont laissé miroiter de beaux espoirs dans les premiers mois de la saison où les porte-couleurs du chandail fleurdélié tenaient tête aux rivaux bien établis et se permettaient d'accumuler autant de victoires que de revers dans les 40 premiers matches.

À la mi-saison, ils ne tiraient de l'arrière que par deux points du Canadien (42 points contre 40) et l'état-major et les partisans visaient haut pour cette première campagne.

L'esprit d'équipe

Quand ils ont perdu des leaders comme Serge Bernier et Robbie Ftorek, les Nordiques ont entrepris de dévaler l'autre versant de la montagne, et à la vitesse du champion en descente.

Il serait injuste de pointer du doigt un responsable de cette situation. C'est avant tout l'esprit de corps qui a fait défaut au sein de cette formation qui n'a pas su se serrer les coudes dans les moments difficiles.

Les caprices d'un Réal Cloutier, l'égoïsme d'un Marc Tardif qui ne peut ni ne veut assurer un leadership, la nonchalance d'un Bob Fitchner parce qu'il voulait renégocier son contrat, des déclarations

fracassantes de l'instructeur Jacques Demers, les sarcasmes d'un public trop exigeant, voilà plusieurs ingrédients susceptibles de miner un esprit d'équipe si essentiel à la réussite dans ce genre de discipline sportive.

Mais l'élimination des Nordiques à la fin du calendrier régulier n'a mené pas la fin du monde et plusieurs se consolent à la pensée que les Nordiques ne peuvent que s'améliorer dès la prochaine campagne.

Des jeunes comme Pierre Larocque, Michel Goulet, Réal Cloutier, Jamie Hislop, ont subi avec succès le baptême de la LNH et l'expé-

Dans les six derniers matches de l'équipe, Tardif et Cloutier ont accumulés pas moins de 13 buts et 13 aides. Ça augure bien pour la saison prochaine.

Des déceptions

Les défenseurs Gerry Hart et Dale Hoganson ont accompli un travail constant et honnête et Wally Weir, la tête de turc des amateurs de Québec, a quelque peu pallié son manque de talent par l'ardeur qu'il a déployée au jeu. On ne peut certes reprocher son désir de vaincre à ce colosse à l'âme de poète.

Serge Bernier et Robbie Ftorek ont aussi accompli du bon boulot avant d'être mis au rancart.

Mais des déceptions, il y en a eu et celles qui sautent le plus aux yeux sont Garry Larivière et Pierre Plante sur lesquels la direction misait beaucoup pour apporter plus de stabilité à l'équipe.

Larivière, jadis un bon défenseur dans la défunte AMH, a multiplié les bourdes tandis que Plante, un vétéran de la LNH, n'a tout simplement pas fait le poids cette année. Sa fiche de quatre buts en plus de 70 matches parle d'elle-même.

Ces deux joueurs et quelques autres devront travailler ferme au prochain camp d'entraînement s'ils espèrent endosser de nouveau l'uniforme des Nordiques cet automne car il se trouve des jeunes de l'organisation qui pourraient causer des surprises, comme Richard David, Bernie Saunders, Lee Norwood, Scott McGeown et Dave Pichette.

Somme toute, le plus grand malheur des Nordiques aura été de jeter trop d'espoirs au début du calendrier, surtout après un mois de décembre où ils ont remporté huit victoires contre seulement cinq revers pour grimper au 11e rang.

Mais leur fiche globale de 25 triomphes, 44 défaites et 11 matches nuls ne permet pas de leur lancer la pierre, surtout quand on songe que des équipes comme Washington et les Islanders n'avaient pas réussi à amasser 15 victoires à leur première saison dans la LNH.

Il demeure cependant que Maurice Filion et son entourage auront de la besogne à accomplir pendant la saison morte pour remodeler leur équipe de façon à satisfaire leur public qui ne patientera pas tellement longtemps avec une formation de dernier ordre.

Le Colisée devrait contenir 15,000 sièges dès l'hiver prochain et c'est avec une équipe représentative que la direction pourra espérer les remplir. À Québec, on est exigeant, peut-être plus qu'ailleurs.



Marc Tardif ne peut et ne veut assurer un leadership au sein des Nordiques de Québec.

ce acquise cette année fera d'eux des compétiteurs plus redoutables en 1980-81.

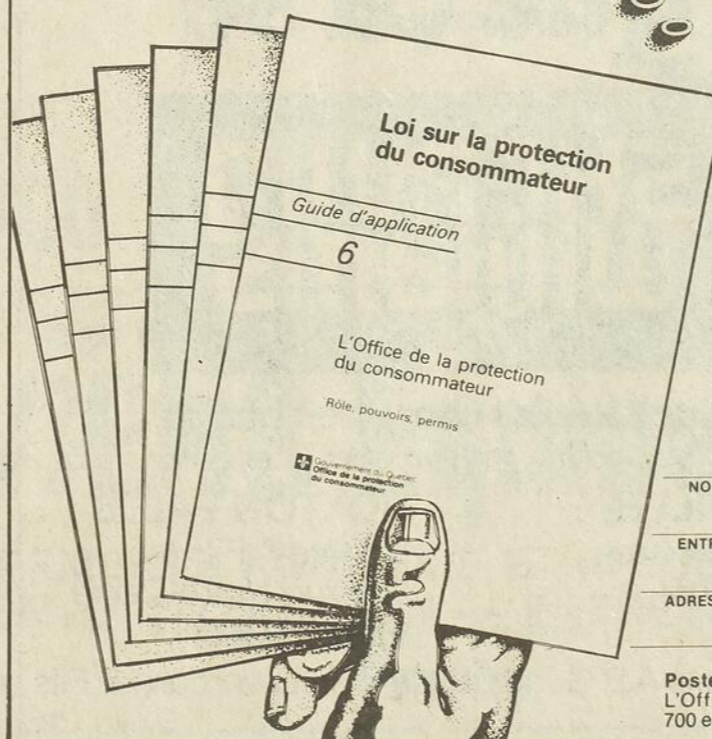
Le gardien Michel Dion a démontré pour sa part qu'il pouvait très bien tenir son bout dans le circuit Ziegler et figurer parmi les meilleurs portiers, en autant bien sûr qu'on ne l'abandonne pas trop souvent à son sort.

Le grand Marc Tardif en santé se compare avantageusement aux plus grandes vedettes de la ligue. Lui et son compagnon et ami Réal Cloutier ont terminé la saison en force, portant littéralement l'équipe (ou ce qui en restait) sur leurs épaules.

Commerçants, manufacturiers, publicitaires:

La Loi sur la protection du consommateur vous concerne.

Pour être d'affaires... faut voir à son affaire!



Cette nouvelle loi sera en vigueur le 30 avril 1980. Elle vise avant tout à harmoniser les rapports entre les milieux d'affaires et les consommateurs. En délimitant clairement les droits et obligations de part et d'autre, la nouvelle Loi sur la protection du consommateur permettra qu'un meilleur climat entoure toute transaction avec vos clients.

Pour vous familiariser avec les diverses dispositions de cette nouvelle loi, vous pouvez vous procurer des guides d'application sur différents secteurs d'activité commerciale en utilisant le coupon-réponse ci-dessous. Ces guides, spécialement préparés à votre intention, comprennent les articles et règlements concernant votre secteur d'activité et sont assortis d'exemples et de commentaires qui vous aideront à mieux comprendre et appliquer la loi.

Il existe aussi une brochure à l'intention des consommateurs qui résume leurs droits et leurs obligations. Vous pourrez vous la procurer bientôt aux Caisses populaires et à la Banque d'Épargne.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

Gouvernement du Québec
Office de la protection du consommateur

Veillez me faire parvenir le ou les guides suivants:

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Les contrats relatifs aux biens et aux services | <input type="checkbox"/> 4. Les pratiques de commerce et la publicité |
| <input type="checkbox"/> 2. Les contrats de crédit | <input type="checkbox"/> 5. Les garanties |
| <input type="checkbox"/> 3. Les contrats relatifs aux automobiles et aux motocyclettes. La réparation d'appareils domestiques | <input type="checkbox"/> 6. L'Office de la protection du consommateur (rôle, pouvoirs, permis) |

Documents techniques spécifiquement réservés aux commerçants, manufacturiers et publicitaires.

Code: VOI-4

NOM

ENTREPRISE (mention obligatoire)

ADRESSE

CODE POSTAL

Postez à: "GUIDES D'APPLICATION"
L'Office de la protection du consommateur,
700 est, boul. St-Cyrille, 15^e étage, Québec G1R 5A9

000391

VOUS VOULEZ VENDRE un camion! 372-5433

Entourant les Jeux d'été de Moscou

Toujours la confusion

PARIS (AFP) — Les Jeux de la XXIème olympiade auront-ils lieu dans des conditions normales? Seront-ils dénutrés par l'absence de puissances telles que les Etats-Unis? Seront-ils boycottés par d'autres nations occidentales? A un peu plus de trois mois du jour "J", à sept semaines de la clôture des engagements (24 mai), personne ne peut encore présumer de ce que seront les Jeux olympiques de Moscou.

Suivant la ligne du CIO, fidèles à la charte olympique, les comités nationaux olympiques se prononcent de plus en plus pour une participation "normale", c'est-à-dire "massive" aux Jeux d'été de 1980. Toutefois une trentaine seulement, aux dires de M. Vladimir Popov, vice-président du COJO de Moscou, ont à ce jour officiellement accepté l'invitation. Quinze comités olympiques d'Europe occidentale se sont prononcés pour leur participation à Moscou, il y a 15 jours à Bruxelles, mais aucun n'a encore fait parvenir de télégramme dans la capitale soviétique, y compris les Français qui ont été parmi les premiers à dire "oui" à Moscou et les Britanniques qui n'ont pas hésité à défier leur gouvernement.

D'autre part, en dépit des assurances des conseillers du président Carter selon lesquels 50 pays suivront les Etats-Unis dans le boycottage, aucun gouvernement, à l'exception de ceux de Grande-Bretagne et d'Australie

ne s'est définitivement rallié à l'appel de Washington.

Cet attentisme des gouvernements alliés des Etats-Unis qui commence à indisposer bien des politiciens américains, est jugé assez déroutant aussi bien par la Maison-Blanche qui craint la réaction de son propre comité olympique national et des sportifs américains, que pour les athlètes du monde entier qui ne savent pas s'ils doivent entamer avec tout le sérieux voulu, la phase décisive de leur préparation.

Le gouvernement américain a multiplié ces derniers jours les interventions auprès du pouvoir sportif et des associations d'athlètes des Etats-Unis, mais l'USOC (United States Olympic Committee) ne prendra pas de décision spectaculaire lors de sa réunion du week-end à Colorado Springs. Il décidera d'attendre la mi-mai. Dans l'intervalle, cependant, des voix se seront élevées à Colorado Springs qui permettront de savoir si l'USOC suivra les recommandations du président Carter ou si son ralliement au boycottage n'est pas aussi évident qu'il le paraît.

Dix jours à peine après la réunion de Colorado Springs, la commission exécutive du Comité international olympique rencontrera à Lausanne les fédérations internationales (22 avril) afin de souder plus solidement encore l'unité du mouvement sportif international. Le CIO chercherait, dit-on de source

olympique, à faire accepter aux Soviétiques une modification assez importante au protocole qui tendrait à diminuer le décorum des cérémonies (ouverture, clôture et récompenses) afin de se démarquer de la politique. Les Soviétiques y sont actuellement fermement opposés.

Date de clôture reportée

Ils pourraient toutefois modifier leur position si, à l'approche de la date limite des engagements (24 mai), le nombre des pays ayant répondu favorablement à leur invitation n'atteint pas celui de la participation aux Jeux de Montréal (88 pays). Les Soviétiques seraient même prêts, en ce cas, à reporter de deux semaines, soit au 9 juin, la clôture des engagements afin de tenter de grossir le contingent des nations participantes. Le record en la matière appartient à Munich avec 112 pays inscrits en 1972. Le CIO reconnaît actuellement 142 comités olympiques nationaux.

"Cent-dix comités olympiques nous ont fait savoir qu'ils engageront leurs athlètes aux Jeux de Moscou", a récemment indiqué M. Popov, lors d'un séjour en Europe occidentale. Si une trentaine seulement ont officiellement accepté, il faut donc qu'une soixantaine d'autres les imitent dans les sept prochaines semaines pour parvenir au chiffre minimum dont se satisferait le COJO.

Autant chez les hommes que chez les femmes

Espoir au basket-ball

OTTAWA (PC) — Il y a quatre ans, Martin Riley

espérait mériter une place au sein de l'équipe olympique canadienne de basket-ball, se demandant s'il se-

rait assez bon pour les J.O. 1980.

Il est maintenant un des piliers de l'équipe qui espère se qualifier pour les J.O. de Moscou et un des deux vétérans de l'équipe 1976.

Le garde de 5' 11 1/2" est devenu un des joueurs les plus fiables ayant évolué avec la formation canadienne, ce qui a fait disparaître ses craintes d'être remplacé par un joueur plus jeune et plus habile.

Mais il est moins grand que ses coéquipiers Jim Zeot, un centre de 7' 1", Romel Raffin, un ailier de 6' 9", et de l'autre vétéran de 1976, Leo Rautins, un ailier de 6' 7".

Les hommes ont tenu un court camp d'entraînement à Ottawa en mars avant de se diriger vers l'ouest pour une série de matches hors concours, puis à Porto Rico pour la ronde de qualification américaine du 18 au 25 avril.

Pour sa part, l'équipe féminine, sous la direction de l'instructeur Don McCrea, se regroupe au camp d'entraînement de Toronto le 11 avril avant de se rendre aux Pays-Bas pour des matches hors concours, puis à Varna, en Bulgarie, pour la ronde de qualification de 23 nations du 5 au 15 mai.

Les cinq meilleures équipes, à Varna, se qualifieront pour les J.O. et Maureen Orchard, coordinatrice de l'équipe nationale de basket-ball, croit que les équipes masculine et féminine ont de bonnes chances de se rendre à Moscou.

Les plus sérieuses rivales des femmes, à Varna, seront les équipes de l'U.S.A., de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie, et de la Yougoslavie.

Le basketball féminin est devenu un sport olympique à Montréal en 1976 et l'équipe canadienne, inscrite parce que les Jeux avaient lieu à Montréal, s'est classée sixième sur six.

La bonne PEINTURE LAVABLE INTERIEURE...

DU 2 AVRIL AU 12 AVRIL



SEULEMENT \$17.79 ou moins le gallon

SEULEMENT \$17.79 ou moins le gallon

SEULEMENT \$14.79 ou moins le gallon

Satisfaction garantie ou le prix d'achat sera remboursé

La boîte peut contenir un peu moins pour permettre d'ajuster le produit colorant. Voir contenu net sur l'étiquette.

SÈCHE EN QUELQUES MINUTES
S'APPLIQUE FACILEMENT / DURABLE ET LAVABLE
LES OUTILS SE NETTOIENT À L'EAU ET AU SAVON
UNE COUCHE SUFFIT À COUVRIR LA PLUPART DES SURFACES
BLANC ET 800 COULEURS SUPERBES

C'est ici que ça se trouve!



Pour faire les choses en beauté

GRANBY
K-Mart
Galeries de Granby
60 rue Évangéline
Sherwin-Williams
153 rue Principale

MARIEVILLE
Clément Monast
2141 du Pont
RACINE
Les Produits ABG Inc.

ROXTON FALLS
E. Côté & Fils Inc.
286 rue Notre-Dame
VALCOURT
Alfred Laverdure & Fils

Certains des détaillants mentionnés peuvent ne pas participer à cette offre.

Où jouera-t-on?

CALGARY (PC) — Certains des meilleurs joueurs de la ligue Canadienne de football joueront bientôt au golf à Calgary, mais on n'a pas encore abandonné les plans qui veulent que l'on présente un match au Japon.

Fred James, vice-président de l'Association des joueurs de la LCF, a déclaré que le dîner annuel de l'association, ainsi que le tournoi de golf seront présentés à Calgary les 15 et 16 mai.

Mais pour ce qui est du match des étoiles, qui devait d'abord être présenté en décembre 1979, puis qui a été remis en mars 1980, et qui a été remis une autre fois, rien n'est encore décidé.

Personne ne semblait vraiment intéressé au Canada à présenter ce match et les organisateurs se sont tournés du côté

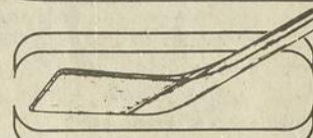
du Japon. Une entente avec une compagnie américaine de films a fait du projet qu'il soit rentable et les hommes d'affaires japonais ont accepté de payer les frais de voyage et de logement.

L'association a décidé un peu plus tard que le terrain proposé pour ce match n'était pas sécuritaire et on est à la recherche d'un autre site.

Le 15 mai, on remettra des trophées au meilleur joueur de ligne défensive, de ligne à l'attaque, au meilleur joueur collégial et au joueur qui a le plus fait pour son équipe et sa communauté.

Les vainqueurs sont choisis par les joueurs de la LCF. Le tournoi de golf a comme principaux invités les récipiendaires des trophées ainsi que cinq joueurs de la ligue Nationale de football.

Les sports en chiffres



LIGUE RICHELIEU (Finale 4 de 7)

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Hyacinthe	3	2	1	0	21	13	4
Longueuil	3	1	2	0	13	21	2

Dimanche

Longueuil 5 St-Hyacinthe 7
Lundi
St-Hyacinthe à Longueuil
Mercredi
Longueuil à St-Hyacinthe

LIGUE NATIONALE CONFERENCE PRINCE-DE-GALLES

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	80	47	20	13	328	240	107
Los Angeles	80	30	36	14	290	313	74
Pittsburgh	80	30	37	13	251	303	73
Hartford	80	27	34	19	303	312	73
Détroit	80	26	43	11	268	306	63

Division Adams

Buffalo	80	47	17	16	318	201	110
Boston	80	46	21	13	310	234	105
Minnesota	80	36	28	16	311	253	88
Toronto	80	35	40	5	304	327	75
Québec	80	25	44	11	248	313	61

CONFERENCE CAMPBELL

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	80	48	12	20	327	254	116
NY Islanders	80	39	28	13	281	247	91
NY Rangers	80	38	32	10	308	284	86
Atlanta	80	35	32	13	282	269	83
Washington	80	27	40	13	261	293	67

Division Smythe

Chicago	80	34	27	19	241	250	87
St-Louis	80	34	34	12	266	278	80
Vancouver	80	27	37	16	256	281	70
Edmonton	80	28	39	13	301	322	69
Winnipeg	80	20	49	11	214	314	51
Colorado	80	19	48	13	234	308	51

Vendredi

Québec 2 Hartford 9
NY Islanders 7 Atlanta 3
Colorado 2 Edmonton 6

Samedi

Boston 1 Montréal 6
Atlanta 4 Washington 1
Chicago 3 Détroit 4
Rangers 1 Islanders 2
Buffalo 9 Pittsburgh 1
Minnesota 1 Toronto 2
Winnipeg 0 St-Louis 6
Vancouver 5 Los Angeles 3

Dimanche

Montréal 4 Québec 4
St-Louis 5 Chicago 4
Rangers 8 Philadelphie 3
Détroit 3 Hartford 5
Minnesota 2 Boston 4
Toronto 3 Buffalo 7
Colorado 2 Winnipeg 3
(Fin du calendrier régulier)
Série huitième de finale

Montréal 4 Québec 4 (DIMANCHE)

PREMIERE PERIODE

1. Montréal: Lambert 21 (Robin-

son, Gingras) 2:55

2. Montréal: Napié 16 (Lafleur, Lambert) 3:49

3. Montréal: Jarvis 13 (Ganey)

4. Québec: Thomas 9 (Cloutier, Hoganson) 10: 42

Pénalités — Fitchner 1: 10, Hart 1:44, Lupien 5:06, Robinson 7:19.

DEUXIEME PERIODE

5. Québec: Tardif 33 (Cloutier, Lacroix) 2:38

6. Québec: Côté 5 (Brackenbury, Tardif) 12:03

Pénalités — Shutt 1:23, Nilan 7:25, Hart 14:07.

TROISIEME PERIODE

7. Montréal: Engblom 37: 27

8. Québec: Cloutier 42 (Tardif, Thomas) 16:24

Pénalités — Lupien (double mineures, inconduite) 10:42.

TIRS AUX BUTS

Montréal 14 10 13 — 37

Québec 5 5 12 — 32

Guardiens — Larocque, Montréal; Dion, Québec; Assistance — 11.005.

Mardi

Hartford à Montréal
Edmonton à Philadelphie
Vancouver à Buffalo
Pittsburgh à Boston
Los Angeles à Islanders
Toronto à Minnesota
St-Louis à Chicago
Atlanta à Rangers

JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

Demi-finale 4 de 7

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherbrooke	2	1	1	0	11	7	2
Montréal	2	1	1	0	7	11	2

SERIE "B"

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	1	1	0	0	5	4	2
Chicoutimi	1	0	1	0	4	5	0

Dimanche

Montréal 4 Sherbrooke 3

Lundi

Chicoutimi à Cornwall

Montréal à Sherbrooke

Mercredi

Cornwall à Chicoutimi

CLASSEMENT GÉNÉRAL (Final après 80 matches)

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
1-Philadelphie	80	48	12	20	327	252	116
2-Buffalo	80	47	17	16	318	201	110
3-Montréal	80	47	20	13	328	240	107
4-Boston	80	46	21	13	310	234	105
5-Islanders	80	39	28	13	281	247	91
6-Minnesota	80	36	28	16	311	253	88
7-Chicago	80	34	27	19	241	250	87
8-NY Rangers	80	38	32	10	308	284	86
9-Atlanta	80	35	32	13	282	269	83
10-St-Louis	80	34	34	12	266	278	80
11-Toronto	80	35	40	5	304	327	75
12-L-Angeles	80	30	36	14	290	313	74
13-Pittsburgh	80	30	37	13	251	303	73
14-Hartford	80	27	34	19	303	312	73
15-Vancouver	80	27	37	16	256	281	70
16-Edmonton	80	28	39	13	301	322	69
17-Washington	80	27	40	13	261	293	67
18-Détroit	80	26	43	11	268	306	63
19-Québec	80	25	44	11	248	313	61
20-Winnipeg	80	20	49	11	214	314	51
21-Colorado	80	19	48	13	234	308	51

Les 16 premières équipes participent aux séries éliminatoires.

COMPTEURS DE LA LNH (Classement final)

	B	A	Pts
Dionne, LA	53	84	137
Gretzky, Edm.	51	86	137
Lafleur, Mtl	50	75	125
Perreault, Buf.	40	66	106
Rogers, Hart	44	60	104
Trotter, NYI	42	62	104
Simmer, LA	56	44	100
Stoughton, Hart	56	43	99
Sittler, Tor	40	57	97
MacDonald, Edm	46	48	94

VOLVO



NOUS VOUS INVITONS A VOIR CE QUE LA NOUVELLE VOLVO A A VOUS OFFRIR

LA VOLVO, AU PRIX D'AUJOURD'HUI MERITE UN SÉRIEUX COUP D'OIEL

GEMME AUTO INC.
839 Cowie, Granby
378-6222

On vous invite à venir essayer LA VOLVO 1980

Ministère de la Justice Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants:

Nom	Adresse	Catégorie
SALERNO, MARIO	1092 Principale Granby	1 restaurant avec divertissements musicaux 1 bar avec danse et spectacles 2 réceptions

Les Manchots du Cap en danger

GRANBY (JB) — Le zoo vient de perdre un Manchot du Cap, et il semble qu'il pourrait bien perdre tous les autres.

Celui qui vient de mourir était l'un des deux premiers à être nés au zoo et pour cette raison, le personnel attachait une importance particulière à leur survie. Depuis que les parents avaient cessé de les nourrir, les gardiens leur faisaient ingurgiter eux-mêmes les poissons, un par un. On leur faisait également prendre des comprimés de thiamine et de sel.

Mais la cause de la mort est toute autre, et elle menace également les quatre adultes, achetés de Floride il y a un an. Bien que le rapport de l'autopsie ne soit pas encore rendu public, on suppose que le jeune manchot né en novembre dernier a été victime de l'aspergillose, caracté-

sée par des champignons retrouvés dans les poumons de l'oiseau.

Selon Mlle Denise Dumont, du service vétérinaire, l'aspergillose aurait pu avoir été causée parce que le bassin des manchots n'est pas couvert, ce qui empêche de contrôler l'humidité, la température et les microbes dans l'air, mais il est aussi possible qu'ils l'aient contractée dans la paille utilisée pour leurs nids.

Il est difficile pour l'instant de dire si les autres pingouins sont atteints du même mal. "C'est très possible qu'ils soient aussi malades, s'il s'agit d'aspergillose", de dire Mlle Dumont, qui estime que les chances de sauver les autres manchots seraient alors très minces. L'aspergillose est difficile à identifier. Lorsque les manchots

sont entre les mains des vétérinaires, ils sont nerveux et peuvent avoir le souffle

plus court, ce qui peut laisser croire à l'aspergillose. Un nouveau médicament

doit leur être administré, mais les vétérinaires ne sont pas optimistes.



Les espoirs de survie sont minces pour les manchots du zoo. Photo: Serges Ruel



Photo Serges Ruel

Un exemple du type d'individus participant à cette retraite mise sur pied par le Père Jean-Paul Régimbald que l'on retrouve ici à l'extrême-gauche: M. Gaétan Bélanger, un des directeurs de la compagnie montréalaise de fruits et légumes Courchesne Larose Inc., M. Pierre Messier, un important aviculteur de St-Césaire, M. Roland Gagnon, vice-président de Lac Amiante Québec Ltée de Thetford Mines, M. Jean Blaquière, de la GRC à Orléans, M. Albert Désautel, comptable agréé de Granby, et M. Jean-Marc Raby, un prospère commerçant de Sherbrooke.

Retraite pascale au Montplaisant

400 hommes d'affaires s'en remettent à Dieu

par Robert FONTAINE

GRANBY — Ils viennent de partout: Orléans près d'Ottawa, Sudbury, Sherbrooke, Thetford Mines, Victoriaville, Montréal, Beloeil, Charlesbourg,... Ce sont des dirigeants d'entreprises, des médecins, des notaires, des policiers, des agents d'immobilier,... même des députés comme Serge Fontaine de l'Union Nationale. "Avec la retraite des jeunes, cette retraite de la Semaine Sainte pour les hommes d'affaires se préparant à la grande fête de Pâques constitue sans doute le sommet de l'année pour le mouvement charismatique", soulignait l'instigateur de cette retraite depuis 14 ans, le Père Jean-Paul Régimbald.

Ces hommes de professions et de localités diverses ont tous un point en commun: ils font partie de ACTE, l'Association de Chrétiens Témoins dans leurs Entreprises. C'est par cette association, existant dans plusieurs municipalités dans le monde, que ces personnes connaissent l'existence de cette retraite pascale à Granby. Et le Père Régimbald était fier d'annoncer que pour la première fois, le nombre des participants allait dépasser le cap des 400.

La conception populaire du monde des affaires se traduit par une perception de fermeté, de compétition et de pouvoir, où le succès réside dans les hausses des chiffres d'affaires. Cette conception n'a plus sa place avec ACTE ou une manifestation comme cette retraite de quatre jours. "Les patrons sont comme tous les hommes, ils se cherchent. Et le bonheur, c'est ici que nous l'avons trouvé", disait M. Gaétan Bélanger, un des directeurs de la compagnie Courchesne et Larose Inc. de Montréal, distributeur de fruits et légumes.

M. Jean-Marc Raby est quant à lui un prospère commerçant de Sherbrooke. Pendant que la moitié de sa résidence est devenue une maison de santé pour les religieuses, il a changé son motel en chapelle. "Vous auriez dû me voir il y a sept ans. J'étais un "swinger" et je jouais aux affaires comme à un jeu de Monopoly. Comme pour nous tous, je me suis aperçu que nous aussi avions besoin d'un patron, de quelqu'un de plus fort. Depuis que j'ai placé mes affaires dans les mains du Christ, je ne suis plus pareil... et mon entreprise non plus".

"Pour nous, cette retraite est une sorte de vacances, commentait M. Pierre Messier, un aviculteur de St-Césaire. Toute l'année, nous oeuvrons dans notre milieu au sein de ACTE, puis nous nous retrouvons ici une fois par année pour fraterniser, échanger des témoignages et faire le point". Ces témoignages sont révélateurs de l'esprit qui anime maintenant ces hommes d'affaires. Une grande fête a eu lieu dans une entreprise en fonction de l'intronisation du Sacré-Coeur dans ce milieu de travail: un homme d'affaires raconte comment il a décidé de consacrer un pourcentage des revenus annuels de son commerce à diverses grandes oeuvres sociales; etc.

"Moi, ça m'a pris quatre rencontres d'ACTE Granby pour m'apercevoir que ce dont les gens parlaient étaient la vérité, le véritable sens à donner à notre vie", disait le comptable Albert Désautel, un des rares Granbyens présents à la retraite. Il expliquait comment il se faisait que des 400 hommes d'affaires au Montplaisant, seulement une dizaine provenait de Granby ou de la région immédiate: "Il arrive souvent que l'on ne voit pas ce qui se passe tout près de nous. Les gens croient que les événements les plus importants se passent ailleurs, alors que dans bien des cas, ça se produit dans leur milieu".

M. Raby reprenait cet argument en soulignant notre ignorance de l'action du Père Régimbald. "C'est un prophète et vous ne le connaissez même pas! A la demande de M. Jimmy Carter, il s'est rendu à la Maison Blanche en février pour lui porter conseil. Des gens parcourent de grande distance et attendent plusieurs heures pour pouvoir lui parler. Nous n'avons jamais de salles assez grandes à Sherbrooke lorsqu'il vient prononcer une conférence. S'il n'existait pas, nous serions peut-être encore dans le trou"...! Grâce à son action, nous sommes devenus un peu comme lui, des meneurs humains".

ESCOMPTES DE PRINTEMPS

MF Massey Ferguson

SUR RETRO-EXCAVATEURS



MF 50 C

- Moteur Perkins de 62 cv diesel
- Rétro-excavateur de 14'6"
- Chargeur de 1 v.cu.
- Blocage de différentiel

PRIX SPECIAL \$29,500.

MF 60

- Moteur Perkins 67 c.v. diesel
- Charrue intégrée
- Rétro-excavateur extensible de 19'5" avec force d'arrachement de 11,000 livres
- Chargeur avec force de tirage de 5,200 livres de 1 v.cu.
- Cabine suspendue
- Blocage de différentiel

PRIX SPECIAL \$39,500.

MF 80

- Rétro-excavateur de 18 pieds
- Chargeur type tubulaire fuselé, à assemblage à chape... force de levage de 6,500 lb... force d'arrachement de 12,000 lb... renforts aux parties sous tension... flottaison totale et commande de bennes à 4 barres.
- Châssis massif, entièrement intégré.
- Moteur diesel Perkins de 100 forces, à couple maximum à 1400 t/m pour donner une plus grande force de tirage.
- Blocage de différentiel.
- Système hydraulique moderne, à pompe à aubes doubles de 53 g/m assortie à la puissance du moteur.
- Transmission entièrement assistée.
- Poids 22,500 livres

PRIX SPECIAL \$43,950.

MF
Massey Ferguson

En avant dans les 80

SPECIAUX SUR PEPINES USAGEES EN PARFAITE CONDITION

Stock 6065-a

CASE 580-C
série 8952977

back hoe extensible
Parfaite condition

\$23,000.

6028-B

M F 50 Pépîne
série 9A93877

Prix spécial

\$14,000.

Stock 1839-A

CHARGEUR sur chenilles
CASE 450
série 3041979

Prix spécial

\$14,000.

Service avant tout chez

R. VIENS Equipement Inc.

ÉQUIPEMENTS AGRICOLE ET INDUSTRIEL
VENTE — LOCATION — ENTRETIEN

822, rue Principale,

Granby,

378-9891

VOUS VOULEZ VENDRE un ménage! 372-5433

201 PROPRIETES A VENDRE

COWANSVILLE: très beau bungalow, briques et pierre, quartier résidentiel, 5 1/2 pièces, sous-sol demi-fini. Terrain 150x100. Pas d'agent. A 232 Crémazie, 263-4792.

DUPLEX en stucco, 5 1/2 pièces, 2 chambres, très propre, système électrique. Près centre-ville. Tél. 372-3810.

GRANBY: magnifique bungalow 6 1/2 pièces, 3 chambres, tapis luxueux, entrée split. Valeur: \$50,000, prix réduit à \$42,000 pour vente rapide. S'ad. IMM. CHATELAIN, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

MAISON NEUVE à vendre; 5 1/2 pces, en brique avec cheminée, patio, libre le 1er mai, terrain; 20,000 p.c.a., financement facile, intérêt sous la moyenne, isolation pour le climat du pays. 378-6340 ou 372-9786.

201 PROPRIETES A VENDRE

MAISON québécoise brique, 6 1/2 pièces, porte-patio, terrain boisé, 150x150. Domaine Richard, 927 Gérard, 375-2218.

PLACEMENT J.E.M. INC. nous achetons votre propriété "COMPTANT". Si vous voulez vendre rapidement, appelez-nous à: 372-1330 (de 9h à midi).

ROXTON-POND: dans le Domaine de la Butte, bungalow 38x28, construction 1977. Terrain avec érabes adultes 25,527 p.c.a., 1 kilomètre de la plage familiale, \$46,000. Tél. 372-4129 avant 18h.

TERRAINS pour bungalow, prêts à construire avec entrée d'eau et d'épout, situé rue Simond Sud. Aussi un terrain de 82 1/2 x 225 1/2, zoné multifamilial, rue St-Charles Sud. Aucune amélioration locale à payer. Pour inf: Gilles Massé, const. 378-1263.

201 PROPRIETE A VENDRE

la caisse d'établissement COURTIER

YVES DESAUTELS directeur

214 BRIGHAM: Propriété à revenus, 1-6 pces, 1-3 1/2 pces et 2 chambres avec utilités. Revenus \$6,120 par an. Taxes \$150 par an. Prix \$38,000. seulement. Aussi cantine pouvant être démontée ayant opérée 3 mois, toute équipée. Prix: \$10,000.00 Qui dit mieux?

Jacques et Francine Giroux, agents: 379-9757.

511 GRANBY: Restaurant licencié et édifice commercial. Excellent revenu, bien situé. Une occasion!

Philippe Labranche, agent: 375-1884.

La Caisse d'établissement de l'Yamaska, courtier.

201 PROPRIETE A VENDRE

IMMOBILES REALTIES

IMPERIAL COURTIER

372-2030

Près des Galeries de Granby: Bungalow 7 1/2 pces, avec foyer, 2 ch. de bains, libre immédiatement.

Rue Bruce: Maison style Normand, terrain 160x200, 20 pommiers. Cause de vente: Transfert.

St-Alphonse de Granby: Chalet Suisse de 4 1/2 pièces, grand terrain de 4 arpents boisés.

Maison mobile de 5 1/2 pces, 68x14 pour déménager.

Pour informations: Réal Poulin Ré: 372-4590 372-2030

201 PROPRIETE A VENDRE

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

241 APPARTEMENTS A LOUER

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, pièces, meubles, chauffés, TV optionnelle, situés centre-ville. Prix à partir de \$90 par mois. S'ad. 255 Ave. Parc, tél: 372-4121 (après 7 h p.m. 245 Ave. Parc, app. 1, Granby).

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meubles, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée. Pour visiter: 378-1486

APP. 2 1/2 pces, meublé, chauffé, éclairé, aucune taxe à payer, libre immédiatement, très propre, centre-ville. 378-6340 ou 372-9786.

APP. 3 1/2 pièces, meublé, taxe de vidange incluse, Tapis neuf. Prix \$180 par mois. S'ad. 191 Boul. Fortin app.5. Tél. 378-3327

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, toutes taxes payées. Libre 1er avril et 1er Mai, \$210. Situé 94 St-Urbain. Tél. 372-2173

FARNHAM: app. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxes de locataire incluses. Libre immédiatement. Tél. 469-4823

GRAND APP. 3 1/2 pces, neuf, meublé, chauffé, éclairé, balayeu-ve centrale, inst. laveuse-sécheuse, piscine extérieure, stationnement, antenne TV couleur, endroit tranquille, galerie, \$260 par mois, libre 1er Mai, coin Cowie et Albert. 375-1395 ou 375-1298.

RUE DUVERNAIS: app. 2 1/2 pces, meublé, service lavage au s.sol, end. tranquille, stationnement. Libre 1er mai. après 5h: 372-0659

271 DIVERS A VENDRE

1 MONNAIETARIUM I.C.ACHETONS MONNAIE AU PLUS HAUT TAUX, BIJOUX, ARGENT. POUR RENS. VOIR RUBRIQUE 286

800 perches et 3,000 piquets de 6' et d'une grosseur de 3 à 5 po. Valcoeur. Tél. 372-2757

A VENDRE: machine à crème glacée malle, modèle 1975, de marque Electrofreeze. Tél. 378-6615 ou St-Jean 1 347-1903

COUCHETTE de bébé, style canadien-campagnard; bicyclette 19" pour fillette ou garçon; set table d'enfant et cadre d'enfant. Tél. 378-8631

ENSEMBLE ciné-caméra 8 mm et Super 8; caméra "Bauer", C-2, Super, projecteur Du All Eight, visionneuse "GOKO" 8 mm Super 8 mm et simple 8. Le tout: \$350. 378-9913 entre 9h. a.m. et 4h. p.m. Gaston.

FOIN à vendre. Tél: 263-5822 après 5h. p.m.

MACHINE à aligner, "Hunter", entièrement électronique, d'une valeur de \$15,000. Prix à négocier. Tél: 772-5394.

MOBILIER de salon antique, en très bon état, 5 morceaux. Tél: 772-2142 à St-Pie de Bagot.

322 EDUCATION INSTRUCTION

COURS PAR CORRESPONDANCE: dactylo, français, anglais, sténo, écriture, diplômés. S'adresser au Frère St-Yves: 469-3145.

SI TU VEUX DEVENIR Frère Ste-Croix, professeur ou dévoué à un autre apostolat, appelle Frère St-Yves, 469-3144.

323 COURS PRIVÉS

COURS DE COUTURE: si vous désirez apprendre à coudre, cours le jour ou le soir, groupe de 5 ou 6 élèves seulement. Anciennement à 405, St-Jacques, maintenant à 30, rue Grove, Mme St-Laurent. Inf: 372-6354.

342 GARDERIES

DAME garderait enfants chez-elle, à la journée ou à la semaine. Située à Knowlton. Tél. 243-5508

GARDEAISI enfants chez moi, d'un an et plus, paroisse St-Eugène, à la semaine ou à l'heure, prix compétitif. 375-2196.

343 SERVICES DIVERS

TIREUSE DE CARTES. Si vous voulez connaître votre passé, présent et avenir, tél. 263-3497 pour rendez-vous.

A VENDRE

IMMOBILES Luc Girard COURTIER

#908 MONT PLAISANT: bungalow 9 pces, \$58,500.00

#818 GRANBY CANTON: bungalow briques 8 1/2 pces, foyer, \$72,500.00

#832 LAC BROME: maison ancienne, 7 pces, terrain 8 acres, \$85,000.00

#879 GRANBY: résidence briques et pierres, 9 pces, patio et piscine, garage double, faut voir!

#883 GRANBY: rue Foch, cottage 6 1/2 pces, \$26,000.00

#881 COWANSVILLE: 4 logis près hôpital, \$40,000.00

Pour informations: Luc Girard, 372-4386

#808 GRANBY: rue Paré; résidence 2 étages briques, garage; \$65,000.00

#820 GRANBY: maison 2 étages, brique et alu., 7 1/2 pces, \$36,000.00

#863 SHERBROOKE: 34 logis brique, hypothèque transférable.

#873 GRANBY: bungalow brique, 9 pces, carport, prix raisonnable.

#874 GRANBY: rue Irwin, bungalow brique, 5 1/2 pces, carport, prix raisonnable.

Pour informations: Camil Lévesque, 372-4386 ou 378-2120

#907 GRANBY: 6 logis; revenu \$18,000. par an, faut voir!

#904 GRANBY: triplex, bon revenu; \$40,000.00

#905 GRANBY: bungalow, 7 1/2 pces, piscine, \$82,000.00

#885 GRANBY: 532 Denison Ouest; bungalow brique, 9 1/2 pces, \$75,000.00

#865 BONSECOURS: cottage pierre, 6 1/2 pces, \$89,500.00 Echange considéré dans Granby.

#735 SAKBY CORNER: bungalow brique, 5 1/2 pces, terrain 61,226 p.c.

#871 MONT PLAISANT: bungalow brique & alu., 7 1/2 pces

#870 GRANBY: bungalow brique, 4 1/2 pces, grand terrain commercial, \$65,000.00

#802 GRANBY: cottage style canadien pierres, grand terrain, \$63,000.00

#734 MAWCOOK: bungalow brique, 6 1/2 pces, \$60,000.00 Echange considéré dans Granby.

#868 BRIGHAM: magasin général; inventaire. Avec 3 logements, prix à discuter.

#902 ST-PAUL D'ABOTSFORD: 6 acres, pommiers, cantine, duplex, \$165,000.00

#762 GRANBY: terrain commercial, avec garage, logement 6 1/2 pces, financement facile.

#836 MARIEVILLE: motel 12 unités, revenu \$28,900 par an, considérerait échange.

#900 DUNHAM: 197 acres drainées, bâtisse, faut voir!

#813 STE-ANGÈLE MONNOIR: 22 arpents, remise & grange, maison de 8 pces, prix à discuter.

#783 GRANBY: domaine 33 acres, bungalow brique, 5 1/2 pces, prix à discuter.

#779 BRIGHAM: boisé de 66 acres avec bungalow cède, 5 1/2 pces, \$69,500.00

#903 ST-JOACHIM: chalet bord de l'eau; \$7,000.00

Pour informations: Gérard St-Martin, 372-4386 ou 378-2711

Trust Royal COURTIER

MAISON OUVERTE

4046 FOSTER, WATERLOO

12 AVRIL, 13:00 hres-15:00 hres.

TRUST ROYAL

VILLE DU LAC BROME

G. PION: 243-5518

H. DANDO: 243-5106

BUREAU: 243-6153

35 Evangeline Granby - 378-0158

206 MAISONS MOBILES ROULOTTES A VENDRE

MAISON MOBILE à 110 rue Lebleu, St-Césaire, gr. 14x68. Tél. 469-4720

MAISON MOBILE 14x68, avec extras, à St-Césaire. Tél. 469-4638

MAISON MOBILE 14x68, installée sur terrain loué. Tél. 378-9578

MAISON MOBILE, 14x68, bien décorée, \$16,000. 372-5352.

POUR MAISON MOBILE de votre choix: 20 acres boisés - 1,400' façade de x 600' profondeur - rue Principale - St-Vallier. J.P. TANGUY - 372-4014 - Rés: 372-5100.

ROULOTTE "Provoler", 1977, 17 1/2 pi. avec cuisinette 8x12. Tél. après 5h30 à: 375-1783

TENTE-ROULOTTE Lionel 80, 1976, équipée. Tél. 372-1145

210 COMMERCES A VENDRE

COMMERCES A VENDRE: opportunité fantastique dans centres commerciaux reconnus, domaine instruments de musique. Offre sérieuse seulement. Prix et conditions à discuter. Communiquez avec: Mlle Vaillière: (514) 656-6450

DEPANNEUR à vendre bien situé, bon chiffre d'affaire, établi depuis 40 ans. (Fond de commerce, investissement minime) Pour inf: après 6h. Tél: 372-6207.

EPICERIE boucherie, bon chiffre d'affaires, logis moderne. Hypothèque 12%. Si intéressé: (1) 514 788-2751

211 COMMERCES A LOUER

MAGASIN A LOUER: 1,000 p.c.a., \$8,000 par an, chauffé, situé au 8, rue Gill, Granby. S'ad. 237 Principale, 372-3377 entre 9h a.m. et 5h p.m. du lundi au vendredi.

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement culture fleurs et serres. Je l'ai! Rendez-vous: A. TRETREAU - 378-8855

940 - A 1 mille du parc industriel de Bromont, bungalow brique, 5 1/2 pièces, terrain 200x180. MARC LAPIERRE - 372-7454

GRANBY: Duplex près hôpital, 5 1/2 pièces, garages, patios, terrain paysagé. MARC LAPIERRE - 372-7454.

PIERRE MERCURE directeur 42, Principale, Granby 372-4014

IMMOBILES REALTIES

Beaudry COURTIER

Transigez avec un membre de la chambre d'Immeuble

1020 - Vous cherchez maison 6 appartements, terrain 380 pi. par 1 mille profond, entre Granby et St-Paul, anciennement

370 AUTOS A VENDRE

MUSTANG 1967, Hatch-Back, très propre, \$1,000 ou prix à discuter. Tél. 772-5383 ou 772-5616

MUSTANG COBRA, 1980, 255, V-8, autom., tout équipé, 10,000 km de garantie ou 6 mois, garantie prolongée de 3 ans. 379-5657

OLDSMOBILE Cutlass 442, 1976, moteur 350 p.c., en parfaite condition, sièges baquets, transmission au plancher, 47,000 milles. Tél. 372-8428

PONTIAC 1977 Ventura, 54,000 milles, mécanique en parfaite condition. \$3,150. Tél. 263-5947 après 5h.

PONTIAC Lemans Luxury, 1974, bas millage, en parfaite condition, \$2,500. Inf. après 5h à 293-8008

RABBIT diesel, 1979, 31,000 km, en très bonne condition. Prix \$7,500. Tél. 375-2829

SCOUT II, 1978, 4x4, complètement équipé, 40,000 milles. Prix à discuter. Tél. 263-5365

L'horoscope

BELIER du 21 mars au 20 avril

Vous avez tendance à vous inquiéter sur le sort de personnes de votre entourage qui attendront certains événements avec angoisse. Votre vie sentimentale vous apportera aussi des amitiés nouvelles et des sympathies.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Si vous le voulez, comme le climat sentimental serait chaleureux, alors que vous pourriez faire les premiers pas qui arrangerait tout, vous vous rebifferez. Sentimentalité un peu décevante, rien de grave.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Au travail, vous aurez quelques soucis, quelques problèmes. Si vous êtes disposé à faire quelques efforts, à mettre un peu de fantaisie, à vous remuer un peu, l'amour refléchira. Votre humeur sera changeante.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Au travail, vous serez en bonne condition. Rien d'extraordinaire ne se produira, vous aurez l'impression de piétiner. Vie sentimentale calme paisible, nuancée, mais quelques malentendus sont à craindre.

LION du 23 juillet au 23 août

Rappelez-vous qu'il y a de redoutables mensonges silencieux, agissez donc avec franchise. Au travail, des changements heureux dans votre comportement et amélioration de votre personnalité. Ambiance agréable.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous ferez preuve d'aveuglement. Au travail, tout ira bien sur le plan des activités. Vous saurez parfaitement vous diriger. Bonnes décisions. Vous aurez tendance à vous imaginer des choses qui ne sont pas vraies.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Vous reprocherez à la personne qui vous aime de ne pas faire le geste que vous attendez, mais à qui la faute? Il serait sage de faire un petit examen de conscience. L'être cher sera influençable et subira vos caprices.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Des joies sur le plan du cœur et vous risquez d'être bavards; il faudrait apprendre à écouter, à être attentif. Il semble que des événements renforceront quelque peu votre instabilité. Il y aura du mouvement.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vous serez heureux parce que vous parviendrez à gagner ou à conserver le cœur d'une personne qui vous plaît beaucoup. Vous vous comprendrez à demi-mot. Il y a aussi plusieurs joies sur le plan amical.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Il y a risque que vous gâchiez vos amours par votre infériorité injustifiée qui vous fera adopter une attitude de reproche tout vis-à-vis la personne qui vous aime. Comment voulez-vous qu'un être se sente confiant?

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Votre vie sur le plan du cœur sera heureuse. Vous vous sentirez plus libre et en meilleure condition. Vous ferez preuve de bonne volonté et la personne qui vous aime vous en sera gré. Malentendu passager sur le plan amical.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Au travail, vous établirez des contacts exceptionnels si vous ne restez pas enfermé en vous-même. Soyez plus ouvert. Vous saurez reconnaître vos torts et vous éviterez de mettre de l'amour-propre mal placé.

Carter se décide La ligne dure avec l'Iran

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter s'est décidé lundi à adopter la ligne dure à l'égard du gouvernement iranien.

Un haut responsable de la Maison blanche a souligné que les Etats-Unis décideraient d'autres mesures "en temps voulu" si les premières - la rupture des relations diplomatiques, l'expulsion des diplomates iraniens des Etats-Unis et l'arrêt de toutes relations commerciales avec Téhéran - n'aboutissaient pas à la "libération rapide" des otages. Il a réaffirmé que les mesures adoptées étaient notamment contenues dans la charte des Nations unies, qui permet le recours à la force.

"Nous ne sommes plus tenus par aucun engagement ni aucune déclaration" des autorités iraniennes, a souligné ce responsable, faisant notamment allusion au fait que l'ayatollah Khomeiny a lié le sort des otages au futur parlement iranien dont l'élection n'est pas encore terminée.

Le gouvernement américain a averti, dès lundi après-midi, les 35 diplomates iraniens encore en poste aux Etats-Unis qu'ils avaient 24 heures pour quitter le pays. En attendant, ces 35 diplomates sont interdits de déplacement. La mesure d'expulsion concernera également un nombre non précisé de "représentants officiels" iraniens.

Les alliés des Etats-Unis

Le président Carter a annoncé que les Etats-Unis poursuivraient leurs consultations avec leurs alliés sur les mesures prises contre l'Iran, et sur d'autres qui pourraient être décidées.

"Nous espérons, a précisé un haut responsable de la Maison blanche que nos alliés comprennent qu'il est dans leur meilleur intérêt de travailler avec nous, plutôt que de nous obliger à prendre des décisions unilatérales pouvant entraîner des risques supplémentaires pour eux".

Ces "risques supplémentaires" n'ont pas été précisés, mais ils pourraient affecter les exportations de pétrole iranien vers l'Europe notamment, au cas où les Etats-Unis décideraient de prendre des sanctions encore plus dures contre Téhéran, dont un blocus naval.

Le haut responsable de la Maison blanche a précisé ainsi que les Etats-Unis avaient suspendu à plusieurs reprises jusqu'à aujourd'hui l'application de sanctions supplémentaires contre Téhéran à la demande notamment des alliés de Washington.

La suppression de tout visa américain pour les citoyens iraniens à l'extérieur du pays portera sur environ 150,000 visas déjà distribués. Rien n'a été précisé toutefois sur le sort des étudiants iraniens encore aux Etats-Unis et dont le visa arrivera prochainement à expiration.

Les biens gelés

On évalue lundi à \$8 milliards les biens iraniens aux Etats-Unis, gelés le 14 novembre dernier, qui pourraient dès lors servir à indemniser les particuliers américains, notamment les familles des otages et les entreprises qui ont porté plainte contre l'Iran.

Les mesures décidées, a tenu à souligner un haut responsable de la Maison blanche, n'ont été prises qu'après "une période d'extrême patience" de la part des Etats-Unis, et parce que l'ayatollah Khomeiny, le Conseil de la révolution et le gouvernement iranien n'ont pas respecté leurs engagements.

Les décès

DESOURDY Mme Ernest

A Saint-Sébastien, comté d'Iberville, est décédée, à l'âge de 80 ans, Mme Ernest Desourdy née Antoinette Fournier. La dépouille mortelle sera exposée aux salons funéraires

J. E. DESOURDY à Saint-Georges

d'Henryville et le service sera célébré jeudi, le 10 avril, à 14 heures 30 en l'église paroissiale de Saint-Sébastien. L'inhumation suivra au cimetière de Saint-Sébastien. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline, Madeleine, Jacques, Charlotte, Fernand, Estelle, Jean-Marc, Mariette, Gilles et Léon ainsi que de nombreux neveux, nièces, et petits-enfants.

8-9

PARÉ Jean-Louis

A Montréal, le 4 avril 1980, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Jean-Louis Paré, époux de Pauline Duranleau, demeurant 1878, Leclerc, à Waterloo. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 avril. Le convoi funéraire partira de la

Résidence funéraire Léo-Paul Ledoux inc. 5034, rue Foster

WATERLOO pour se rendre à l'église Saint-Bernardin où le service aura lieu à 14 heures. Inhumation au cimetière Saint-Bernardin. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Linda Paré et Louis Paré, de Waterloo; ses parents, M. et Mme Louis-Philippe Paré, de Toronto; ses beaux-parents, M. et Mme Roméo Duranleau, de Waterloo; ses frères et sœurs: Lorraine Paré, de Toronto; Yolande Paré, de Bromont; M. et Mme Adalphe Haché, de Toronto; raymond Paré, de Montréal; M. Roger Paré, de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Guy Berlinguette, de Waterloo; M. et Mme Normand Duranleau, de Roxton; M. et Mme Georges-Aimé Duranleau, de Waterloo ainsi que plusieurs neveux et nièces.

8-9

BEAUREGARD M. Walter

A Granby, le 5 avril, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Walter Beauregard, époux de Germaine Racicot, demeurant au 278-A boulevard Boivin, à Granby. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, le mardi 8 avril. Le convoi funéraire partira des salons

J.-H. Fleury Inc. 1181 Saint-Joseph Valcourt

pour se rendre à l'église Saint-Joseph où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de l'endroit. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Magloire St-Germain (Micheline), Granby; M. et Mme Gilles Beauregard, Roxton Falls; M. et Mme Stanislas Beauregard, Valcourt; M. et Mme Jacques Beauregard, Port Huron; M. et Mme Guy Dermers (Louise), Granby; Mme Jean-Romain Beauregard, Roxton Falls; M. et Mme Joseph Potvin (Françoise), Sania, Ontario; M. et Mme Marius Beauregard, Granby; M. et Mme Claude Beauregard, Roxton Falls; ainsi que 36 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

8-9

GIRARD (M. Antonio)

A St-Césaire, subitement, le 5 avril, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Antonio Girard, époux de Thérèse Gagné, demeurant à St-Césaire. Les funérailles auront lieu le mardi 8

Fortin & Ménard enr. Jean-Marc Ménard prop. FLEURISTE Fleurs graphiques (P.C. 207-15) 7, rue Paré, Granby 372-4343

Les USA ouvrent la voie de la concurrence

WASHINGTON (AFP) — La commission fédérale des communications a décidé lundi une modification de la réglementation relative aux appareils de téléphone, dans le but d'accroître la concurrence dans une industrie dont le chiffre d'affaires annuel avoisine \$20 milliards.

A dater du 1er mars 1982, les compagnies de téléphone ne pourront plus pratiquement imposer, comme c'est le cas aujourd'hui, la location de leurs appareils téléphoniques. Elles devront constituer des filiales pour la location ou la vente de ces appareils en concurrence ouverte avec les autres fabricants.

Ceci ouvre notamment la voie à la concurrence, dans ce domaine, entre les compagnies de téléphone et les compagnies d'informatique.

La commission prendra toutefois, précisément, des mesures pour veiller à ce que les deux grands du téléphone, les sociétés American Telephone and Telegraph et General Telephone and Electronics, ne monopolisent le marché.



MASSE (M. Ned Thompson)

A Granby le 5 avril 1980 à l'âge de 85 ans est décédé M. Ned Thompson Massé demeurant R.R. 2 Granby. Les funérailles auront lieu mardi le 8 avril. Le convoi funéraire partira du

Salon Funéraire Drummond 31 Drummond

Granby pour se rendre à l'église Ste-Trinité où le service sera célébré à 10.00. Inhumation au cimetière rue Dufferin. Il laisse ses enfants, M. Roland Massé, Montréal; M. Mme Euclide Massé, Meford, Ont.; Mme Jeannine Leclerc, Québec, Mme Lucille Desmarais, Foster; ainsi que plusieurs petits enfants et arrière-petits enfants.

J. R. Poirier Ltée, 1521, rue St-Paul, St-Césaire

LEROUX (Mme vve Emile)

Au Centre hospitalier de Granby, le 6 avril, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée Mme veuve Emile Leroux, née Marguerite Blanchard, demeurant à St-Césaire. Les funérailles auront lieu le mercredi 9 avril. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

J. R. Poirier Ltée, 1521, rue St-Paul, St-Césaire

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

M. et Mme Yvonne Roy; Mme Emélie Barré; M. Mme Floremond Roy; M. Mme Oscar Brodeur (Rose-Amande); M. Mme Wilfrid Roy; M. Mme Orient Roy; M. Mme Albert Fortin (Flora); M. Mme Roland Roy. Ses beaux frères et belles sœurs: Mme Maria Marquis (E. U.), M. et Mme Armand Saint-Onge, Mme Adrienne Allard; Mlle Aurèle Clouâtre; M. Philippe Clouâtre; Mme Aline St-Onge; M. Mme Joseph St-Onge; M. Roland St-Onge; M. André St-Onge, ainsi que de nombreux petits enfants, arrière-petits enfants, neveux et nièces.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. Mme Lucien Roy Bellefeuille; M. Mme Richard Prévost (Claire) Ville St-Antoine; M. Mme Rosaire Fortin (Jeanne) Granby; M. Mme Gaston Archambault Granby; Mlle Mariette Archambault Scheferville. Ses frères et sœurs: M. Mme Rodolpha Roy; Mme Yvonne Roy; Mme Emélie Barré; M. Mme Floremond Roy; M. Mme Oscar Brodeur (Rose-Amande); M. Mme Wilfrid Roy; M. Mme Orient Roy; M. Mme Albert Fortin (Flora); M. Mme Roland Roy. Ses beaux frères et belles sœurs: Mme Maria Marquis (E. U.), M. et Mme Armand Saint-Onge, Mme Adrienne Allard; Mlle Aurèle Clouâtre; M. Philippe Clouâtre; Mme Aline St-Onge; M. Mme Joseph St-Onge; M. Roland St-Onge; M. André St-Onge, ainsi que de nombreux petits enfants, arrière-petits enfants, neveux et nièces.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Rougemont. Les salons seront fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Leroux, de Sherbrooke; M. Maurice Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Arthur Clarke (Denise), de Ville Lasalle; M. et Mme Roger Leroux, de Montréal; M. et Mme Marcel Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Jean-Guy Leroux, de St-Césaire; M. et Mme Gilles Leroux, de Farnham; M. et Mme Guy Arès (Annette), de l'Ange-Gardien; 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; ses frères, M. et Mme Léon Blanchard, de St-Hyacinthe; M. et Mme Philippe Blanchard, de St-Jean; M. et Mme Gérard Blanchard, de Sorel; M. et Mme Norbert Blanchard, de St-Damase; M. et Mme Fortunat Blanchard, de St-Damase; sa belle-sœur, Mme Georgiane Tétrault, de St-Césaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et amis.

de la Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire

36 BONNES RAISONS (PARMI TANT D'AUTRES) DE VOTER NON AU REFERENDUM

1. Parce que le référendum place les Québécois à un carrefour décisif et que la question et son préambule nous forcent à choisir l'une ou l'autre des deux voies suivantes:

a) la souveraineté-association qui nous mène à plus ou moins brève échéance à l'indépendance du Québec et à sa séparation politique du reste du Canada;

b) la fédération canadienne qui nous garde notre place de partage et de participation à l'intérieur du Canada et nous permet de l'améliorer.

2. Parce que le Parti québécois a toujours eu comme objectif principal l'accession du Québec à l'indépendance. (Voir article 1 de son programme politique 1980.)

3. Parce que l'indépendance, la souveraineté et la séparation politique c'est la même chose.

4. Parce que le contenu de la nouvelle "entente" tel qu'énoncé dans la question référendaire comme étant le pouvoir de "faire des lois, percevoir des impôts et d'établir des relations extérieures", veut dire l'indépendance du Québec et sa séparation politique du reste du Canada.

5. Parce que si le gouvernement canadien n'a plus le pouvoir de lever d'impôt et ne fait plus de lois qui s'appliquent au territoire québécois, cela veut dire que nous ne sommes plus Canadiens, que nous sommes séparés, indépendants et que nous n'éliions plus de députés au Parlement fédéral.

6. Parce que pour un Québec souverain, le Canada deviendrait un pays aussi étranger que peut l'être la France ou l'Angleterre.

7. Parce qu'à ce référendum, le gouvernement péquiste a peur de poser une question sans détour et qu'il a choisi de faire l'indépendance en espérant que les Québécois ne s'en rendront pas compte.

8. Parce qu'on trompe les Québécois en leur faisant croire que le OUI ne donnera qu'un pouvoir de marchandage au gouvernement du Québec; ce OUI lui donnera le mandat de mettre en branle le processus d'accession à l'indépendance.

9. Parce qu'on ne donne pas mandat au gouvernement péquiste de reprendre tous nos impôts et de passer toutes nos lois, si on ne veut pas se séparer du reste du Canada.

10. Parce qu'on ne donne pas mandat de vendre sa maison si on ne veut pas la vendre.

11. Parce qu'un OUI n'est pas un mandat de négociation mais un mandat de liquidation et de dislocation du Canada.

12. Parce qu'il n'y a qu'un NON au référendum qui puisse vraiment donner un mandat de négocier une nouvelle entente à l'intérieur de la fédération canadienne.

13. Parce que les fédéralistes sincères qui voteront OUI pour donner du pouvoir de marchandage au gouvernement péquiste jouent avec le feu et prennent d'énormes risques politiques.

14. Parce que le gouvernement péquiste cherche, avant le référendum, à minimiser les conséquences d'un OUI et qu'après le référendum, il cherchera à maximiser ces mêmes conséquences.

15. Parce qu'une constitution se négocie à partir de la volonté de vivre ensemble des partenaires politiques. Si cette volonté n'existe plus, le pouvoir de marchandage est absolument inexistant.

16. Parce que nous avons confiance dans notre avenir collectif et dans la volonté de tous les Canadiens d'améliorer nos rapports et nos institutions à l'intérieur de la fédération canadienne.

17. Parce qu'un OUI au référendum nous mènera inévitablement à une situation prolongée d'affrontements et d'incertitude politique, économique et sociale.

18. Parce que le reste du Canada refusera de négocier la souveraineté-association et que les Québécois n'auront d'autre choix que de se séparer ou encore d'aller s'asseoir à la table des négociations de la fédération canadienne, en ayant, cette fois, perdu la face et le fameux pouvoir de négociation.

19. Parce que rien ne nous dit sur quoi portera un second référendum et dans combien d'années il aura lieu.

20. Parce que l'association économique que le gouvernement péquiste envisage avec le reste du Canada ne serait qu'un simple traité dont la durée et le contenu pourraient toujours être modifiés ou dénoncés par l'une ou l'autre des parties.

21. Parce que les termes de ce traité ne seraient dictés que par la force et les intérêts économiques des parties en cause.

22. Parce qu'il est clair, quand on analyse le programme du Parti québécois, que dans l'association économique que nous proposons les péquistes, les liens économiques actuels entre le Québec et le reste du Canada seront profondément altérés.

23. Parce qu'avec la souveraineté-association, les Québécois perdraient leurs droits au partage des richesses entre les provinces canadiennes et seraient ainsi appauvris.

24. Parce qu'en 1978-1979, les Québécois ont reçu du gouvernement fédéral \$3.6 milliards de plus qu'ils ne lui ont payés en impôt et ceci, parce qu'ils bénéficient de la solidarité de la fédération canadienne.

25. Parce que la fédération canadienne c'est pour toutes les provinces du Canada une assurance d'entraide, de partage et d'appui mutuel.

26. Parce que la fédération canadienne c'est aussi la participation politique du Québec et de tous les Québécois à l'intérieur du gouvernement canadien.

27. Parce que la souveraineté-association signifierait la perte pour chacun des Québécois des avantages et des privilèges certains et inaliénables rattachés à la citoyenneté canadienne.

28. Parce que seule l'union politique qui existe dans la fédération canadienne peut nous assurer l'accès d'un grand marché canadien ouvert et stable.

29. Parce que seule l'union politique qui existe dans la fédération canadienne peut assurer à chaque Canadien la mobilité et le droit de s'établir partout au Canada.

30. Parce que seule l'union politique qui existe dans la fédération canadienne peut nous assurer d'avoir un accès prioritaire et privilégié aux richesses naturelles de tout le pays.

31. Parce que seule l'union politique qui existe dans la fédération canadienne peut nous assurer de conserver et d'améliorer la place des francophones à travers tout le pays canadien.

32. Parce que seule l'union politique assure la véritable égalité des Québécois et des Canadiens entre eux: égalité des deux communautés linguistiques, égalité de chances, égalité des citoyens.

33. Parce que le Canada a été bâti aussi par des Québécois et des Québécoises et que nous serions bien bêtes de remettre aux autres Canadiens, sur un plateau d'argent, ce grand pays que nous avons découvert, exploité, défriché et que nous partageons actuellement avec eux.

34. Parce que le reste du Canada a indiqué clairement et à plusieurs reprises son intention de revoir en profondeur la constitution du pays et que le renouvellement de la fédération canadienne, dans le sens des aspirations du Québec, est inévitable.

35. Parce que l'on ne négocie pas une meilleure place dans un pays quand on dit aux partenaires que l'on a l'intention d'en sortir.

36. Parce que le Québec est une société dynamique capable de se mesurer aux autres et qui ne veut pas se replier sur elle-même mais plutôt relever le défi que constitue l'affirmation de sa place à l'intérieur du Canada.

ajoutez les vôtres

37. _____
38. _____
39. _____
40. _____

**et si une seule raison vous suffit:
le référendum divise les Québécois et n'est qu'une autre étape
dans le processus de séparation du Québec et de destruction
du Canada.**

**La seule façon de choisir
Le Québec ET le Canada:
Voter **NON** au référendum**

Les Québécois pour le NON/ Pour J. P. Roy, 460 gilford, Montréal